Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14173 – 5 F

MERCREDI 22 AOUT 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'épreuve de force dans le Golfe et l'aggravation des menaces contre les ressortissants étrangers

Bagdad a transféré de nombreux otages sur des sites stratégiques
Paris souhaite une « application stricte » de l'embargo

Le Conseil de sécurité des Nations unies a ajourné mardi matin 21 août ses délibérations sur le renforcement des sanctions contre l'Irak. Les débats devraient reprendre mercredi.

Le président George Bush, employant pour la première fois le terme d' « otages », a appelé les Américains à se préparer à des « sacrifices personnels ». Bagdad – qui a transféré de nombreux otages sur des sites stratégiques – a d'autre part annoncé mardi que les ressortissants français se trouvant en Irak ou au Koweït seraient traités de la même manière que les Américains et les Britanniques.

L'Irak avait auparavant lancé un ultimatum aux ambassades étrangères à Koweït leur ordonnant de « cesser toute activité » avant le 24 août. A Paris, les ministres des affaires étrangères des Douze se sont rencontrés mardi après la session extraordinaire de l'UEO qui a lancé un appel au Conseil de sécurité de l'ONU pour qu'il prenne « les mesures supplémentaires (...) pour la mise en place de l'embargo décidé contre l'Irak ». Quelques heures plus tard, M. François Mitterrand devait présider un conseil restreint à l'Elysée.

On apprenait par ailleurs que le chef de l'Etat s'était entretenu lundi soir par téléphone avec M. George Bush. La conversation a porté sur le sort des otages occidentaux et sur « une application très stricte » – souhaitée par Paris – de l'embargo décrété contre l'Irak.

Les victimes du pétrole

QUELLE que soit l'évolution de la crise du Golfe, la guerre du pétrole a déjà ses victimes : le tiers-monde non pétrolier et l'Europe de l'Est. En quelques jours, le coût du baril de pétrole brut a grimpé. En 1989, le prix moyen avait été de 18 dollars le baril. Il tourne aujourd'hui autour de 27 dollars. Les producteurs de l'OPEP et les autres exportateurs vont en profiter. En revanche, la facture pétrolière des consommateurs va s'en trouver considérablement alourdie et leur économie affaiblie.

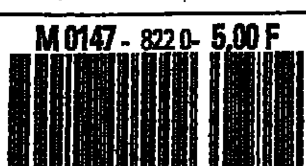
Alors que les pays riches – comme le Japon, l'Europe de l'Ouest et même les Etats-Unis – supporteront sans doute assez facilement le surcoût né d'un éventuel nouveau choc pétrolier (avec les économies d'énergie et le développement d'énergies de substitution), la situation sera beaucoup plus difficile ailleurs. L'Afrique et l'Amérique latine non pétrolière comme les pays d'Europe de l'Est vont souffrir simultanément d'une augmentation de leurs dépenses énergétiques, d'une contraction de leur marché du fait du ralentissement de la croissance dans les pays riches et d'un renchérissement du coût de l'argent.

LES deux premiers chocs pétroliers avaient accéléré la crise de la dette. Le troisième pourrait la raviver. Le Mexique et le Venezuela, deux grands débiteurs, verront, certes, leurs recettes s'améliorer : ils sont aussi exportateurs nets d'hydrocarbures et tireront parti de la hausse. En revanche, la situation risque de devenir rapidement critique dans des pays comme le Brésil et l'Argentine – deux poids lourds de la dette latino-américaine. Le Brésil avait réussi à réduire ses importations énergétiques depuis 1980, grâce, notamment, au développement de la filière « canne à sucre ». Mais Brasilia reste encore très dépendante du pétrole extérieur.

En Afrique (au Maroc comme dans les pays au sud du Sahara) et en Asie (en Inde comme aux Philippines), tous les pays importateurs de pétrole se préparent également à des temps difficiles. Le gouvernement zambien vient d'augmenter de 55 % le prix du carburant. Le problème des transports, déjà aigu sur le continent noir, va s'en trouver accru, avec des risques de paralysie pour les zones les plus enclavées. Déjà très endettée (avec des engagements qui ont doublé en cinq ans et atteignent 64 milliards de dollars), l'Inde, par exemple, gros acheteur de pétrole irakien et koweïtien, rencontrait, ces derniers jours, des difficultés pour financer ses besoins courants.

AUTRE grande victime : l'Europe de l'Est. Les nouvelles démocraties se préparaient à un premier coup dur. L'URSS les avait informées qu'à partir du 1er janvier 1991 elles devraient payer l'or noir soviétique au prix du marché mondial, et en dollars. Une réforme qui devait alourdir de 90 % à 120 % leur facture pétrolière. Avec l'envol du prix du baril, elles vont devoir affronter un double choc.

Les premières victimes de la croisade du président irakien sont donc au sud et à l'est. Nous sommes loin d'un conflit entre le Nord et le Sud, entre les riches et les pauvres.



FACE À SADDAM HUSSEIN, IL N'Y A QU'UNE CHOSE À FAIRE :

LE PLEIN !

PLANTU

Veillée d'armes à Washington

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Les scénarios peuvent différer sur le détail, mais le pronostic est quasi unanime à Washington : sous une forme ou une autre, les Etats-Unis et l'Irak vont vers une confrontation militaire que la plupart des experts – non officiels – annoncent comme très prochaine. Une impression partagée par l'opinion publique : selon un sondage conjoint de la chaîne de télévision NBC et du *Wall Street Journal*, 69 % des américains estiment que *« le pire est à venir »* dans le conflit du Golfe.

Tous les scénarios concordent : cela peut aller de l'accrochage naval aux bombardements stratégiques, en passant par les duels entre pilotes des deux pays dans le ciel du Golfe; cela peut arriver dans les jours ou les semaines à venir, déboucher sur un embrasement plus large ou rester relativement circonscrit. Ce qui est sûr, c'est qu'un nombre croissant d'observateurs – diplomates et experts des nombreux instituts stratégiques de la capitale – parlent en ce début de semaine de l'*« inévitabilité »* d'un tel affrontement.

Paradoxalement, cette perspective s'est encore rapprochée avec la décision du régime de Bagdad d'interner des centaines d'Occidentaux en Irak sur les centres industriels et militaires du pays qui pourraient être la cible de bombardements.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

Lire également

La crise économique en RDA

Au Mecklenbourg, en Poméranie occidentale, le nombre des chômeurs augmente de 1 500 par semaine

La crise s'aggrave en RDA. Depuis la mise en place de l'union monétaire, le 1er juillet, les prix ont augmenté, en un mois, de 7,5 %. Les suppressions d'emplois se multiplient. En désaccord avec les responsables de RDA, le président de l'organisme chargé des privatisations, le Treuhandanstalt, M. Reiner Gohlke (ancien patron ouest-allemand de la Bundesbahn) a remis sa démission au premier ministre, M. de Maizière.

ROSTOCK

de notre envoyé spécial

Le Land de Mecklenbourg, en Poméranie occidentale, s'apprête à occuper la place peu enviable de province la plus pauvre de l'Allemagne réunifiée. Tout est relatif et à Rostock comme à Schwerin, les deux cités aux dimensions moyennes qui sont en concurrence pour devenir la capitale du Land, les marchés donnent l'impression de regorger de richesses si on les compare par exemple à ceux des villes de Pologne. Dans ce terroir sablonneux qui s'étend au sud de la mer Baltique et où alternent les champs cultivés, les bois de pin, les étangs, on éprouve rarement, comme ailleurs à l'Est, le sentiment d'une économie en complète perdition.

Les voitures puissantes immatriculées en République fédérale, plus nombreuses sur des routes fraîchement asphaltées que les Trabant ou les Wartburg, leurs cousines pauvres construites en RDA, peuvent même faire croire que la prospérité venue de l'Ouest est en train d'irriguer le pays. Pure illusion.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 20

L'utopie magnifique

Sous l'égide d'Antonin Artaud et de Charlie Parker vient de se dérouler le onzième Festival d'Uzeste

UZESTE

de notre envoyé spécial

C'est la dernière nuit, quand tout est fini, que tout s'éclaire. A Uzeste quand tout est fini, tout recommence. Au bout du village (351 habitants), dans une ambiance de batucada gasconne, le festival célèbre sa fin en dansant. Aux claviers, aux tambours, au four et au moulin, Bernard Lubat. Il a joué toute la soirée. Il reprend et il continue de plus belle (mais comment fait-il ?).

Après les plus beaux jours de l'été (vraiment), on s'attend alors à un petit moment bien sympathique, pastoral, commémoratif, comme on boit un dernier verre. Et on tombe en plein délire ! Et sur fond de bal traditionnel (ce que les musiciens appellent la balloche) adapté à toutes les sauces, tambours africains et brésiliens en tête, le SOS Dance Orchestra de la Compagnie Lubat embrase un chapiteau.

Ça danse, ça gigote et ça rit dans le meilleur style de partout. Cet orchestre est un des plus beaux orchestres d'animation et de bal d'aujourd'hui. Il faut le dire. Or il n'a qu'une prétention : faire bouger, c'est tout et faire sauter la musique. Et Lubat, l'âge venant, ses fines lunettes chaussées qui lui donnent un faux air de Benjamin Franklin déguisé en d'Artagnan, couve ses danseurs avec ironie et tendresse.

Mais les mains ne mentent pas. Personne en scène qui triche. C'est ce qui fait la différence. On le voit bien à l'énergie de Patrick Auzier, des minvielles de Bégorat Achiary qui joue et qui chante comme s'il devait mourir le lendemain ou vivre mille ans. Uzeste Musical a vécu. En guise d'épilogue Lubat accordéon en main, vient s'excuser auprès de tous ceux qui n'ont pas pu entrer. Le succès a ses revers. *« L'an prochain, on s'agrandit. On s'agrandit ou on disparaît. »*

FRANCIS MARMANDE

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 7 DH; Tunisie, 650 m.; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 33 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 160 ESC; Sénégal, 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,70 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux

27. Le triomphe de M. Perrichon

Déjà Paris se vide au mois d'août.
Les classes moyennes découvrent les congés, pas encore payés.
Le chemin de fer entraîne les premiers vacanciers vers les plages de la Manche.
Michelin sort son premier « Guide rouge ».



ADRIEN/SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE

L'alpinisme est le sport le plus aristocratique, et les ascensions du Mont-Blanc se comptent chaque année par dizaines.

M. PERRICHON, le héros de la pièce de Labiche tant applaudie en 1860, avait failli périr, on s'en souvient, en s'aventurant sur un glacier helvétique. Autres temps, autres mœurs : c'est en toute euphorie que des milliers de Perrichon plongent dans le gouffre de Padirac que Martel avait exploré depuis 1889, et qu'une société avisée a confortablement aménagé pour l'ouvrir au public en 1898. Une cage de fer de 37 mètres, solidement plantée, qui plonge dans le trou béant et même, précise le guide Baedeker, brave un talus d'effondrement dont la mouvance fait délicieusement frissonner, un sentier longeant la rivière souterraine, une promenade en barque au milieu des stalactites, puis les exclamations béates dans la salle du Grand Dôme, *« une des plus hautes voûtes de caverne que l'on connaisse »* et, au retour, au bon soleil du Quercy, le restaurant Barrière qui sent le cèpe : pour 5 francs, une visite de 2 heures, pour deux autres francs un solide gueuleton régional. Les familles Perrichon *« en villégiature »* ou *« en excursion »* vont savourer les bienfaits du tourisme.

Il faut naturellement se garder de tout anachronisme : on n'en est pas, et de loin, à l'heure du Front populaire, avec ses *« salopards en casquette »* envahissant les plages. Le carcan social du loisir et des vacances est encore très serré. Rarissimes sont les entreprises qui, à l'instar du Bon Marché, accordent quelques jours de congés payés à leurs employés. Les salariés subalternes de l'industrie et du commerce, sans même parler des ruraux incrustés dans leurs cantons d'origine, ont toujours aussi peu de libertés : le voyage, pour eux, se borne aux déplacements familiaux indispensables, mariages ou funérailles, à l'aller-retour à la foire, au départ pour le service militaire, ou aux quelques belles journées – le *« saint lundi »* ouvrier lui-même est en perdition – qu'ils peuvent grappiller et passer au jardin, en famille ou dans quelques guinguettes au bord de l'eau. Que pourrait être le tourisme pour un garçon boucher qui ne chôme qu'un jour l'an, le Vendredi saint ?

Par contre, les *« couches nouvelles »* des classes moyennes, fonctionnaires et militaires, professions libérales, négociants, industriels, cadres, propriétaires et rentiers, apprennent à fermer boutique et à prendre congé, le plus souvent l'été, pour goûter la montagne, l'eau ou l'air de la mer qui balayent langueurs chlorotiques et hypochondries. Très peu de départs pour l'étranger encore, réservés à une mince élite cosmopolite, mais par contre une satisfaction visible à courir l'aventure hexagonale. A Paris au mois d'août, observe le journal *Fin de siècle* en 1897, *« il ne reste que ceux qui ne peuvent pas partir »*. Tous les autres, *« un tout petit public »* encore, sont allés *« jouir des plaisirs jadis réservés aux seules classes riches »*.

Ainsi roulent les *« trains de plaisir »*. Au sens strict, ceux-ci existent depuis 1848 et ont déjà véhiculé en fin de semaine des millions de Parisiens vers la Marne, Fontainebleau ou les premières plages de Normandie. Mais on peut porter la diffusion de ce plaisir-là au crédit des compagnies ferroviaires qui permettent de bouger si commodément, en toute sécurité et à tout moment. Le train dessert la moindre sous-préfecture et même, par des tramways départementaux bringuebalant et empanachés, les grosses bourgades. Il coûte cher, mais ses tarifs sont pratiquement immuables : un Paris-Vichy en première classe valait 40,20 francs en 1894 et 40,90 en 1914, en troisième 22,50 puis 18 francs. Il est plus confortable, mieux chauffé et mieux aéré selon la saison, pourvu parfois de couloirs où l'on peut se dégourdir sans être encaqué dans le compartiment d'antan, on y devise aimablement, tout à l'émotion de l'expédition savoureuse.

Au risque de quelques valises égarées, il transporte à l'heure dite, gagne en commodité et en avantages : ses billets aller-retour prolongés, ou de famille, ont déjà l'allure de faveurs pour vacanciers et une plage comme Le Tréport, par exemple, doit beaucoup au *« train des maris »* qui la met à trois heures de Paris en 1900. Pour les grandes fêtes et au fort de l'été, l'Etat et les compagnies rivalisent pour monter des convois *« de saison »*, proposer des rabais et lancer des publicités colorées qui vendent le rêve des beautés naturelles, de la Côte d'Azur à Trouville en passant par Luchon et Vittel : signes incontestables d'un accroissement de la demande chez une clientèle plus nombreuse et plus impatiente.

ON ne peut guère encore se prélasser en automobile, hélas, pour gagner le havre des loisirs. Nonobstant quelques omnibus à vapeur, chers au pionnier Serpollet, qui paradent autour des villes d'eaux et des plages, les 5 386 véhicules à essence immatriculés en 1900 ne peuvent pas rivaliser avec le rail. Mais que d'espoirs ils soulèvent pourtant ! Lancée en 1891 après que les premiers modèles eurent été admirés à l'Exposition de 1889, l'industrie automobile est si française



COLLECTION SIROT/ANGEL

Le bain de mer a détrôné le thermalisme, c'est l'apogée de la pêche à la crevette.

qu'elle domine d'entrée tous ses concurrents. Elle a bondi à partir de 1894 : premières publicités, premières courses organisées entre Paris et Rouen par *le Vélo*, victoire du pétrole sur la vapeur, modèles plus sûrs, tout lui sourit. En 1895, le comte Albert de Dion, sportman et grand constructeur avec Peugeot, fonde l'Automobile-Club de France, qui compte aussitôt 1 000 membres. Aidés par les 20 000 adhérents du jeune Touring-Club de France lancé en 1890 par des passionnés du cycle (ils seront 73 000 en 1899), ces fervents de l'auto entreprennent une vigoureuse action pour sélectionner les meilleurs itinéraires en apposant des plaques indicatrices, améliorer la qualité des routes et surveiller les premiers garagistes vendeurs d'essence et réparateurs.

En 1900, la société Michelin, reine du pneumatique, offre même aux *« chauffeurs qui voyagent en France »* le premier *Guide* rouge, qui lance un pressant appel pour qu'on lui signale les *« jolies routes »* moins ennuyeuses que les nationales, et promet pour 1901 des plans de villes, des itinéraires et mille autres indications indispensables. Et déjà la presse spécialisée dans l'automobile ne compte pas moins de vingt-cinq publications. C'est dire que ce nouveau moyen de transport a déjà pris rang dans la course aux vacances et au tourisme.

La montagne suscite toujours cette ferveur sportive et romantique qui l'a mise depuis plus d'un demi-siècle à la discrétion des citadins aisés. Des dames à ombrelle se laissent photographier devant la mer de Glace, tandis que les mâles hardis ont saisi leur piolet. L'effort physique le plus aristocratique est toujours prisé, qu'il s'agisse de courses sérieuses sous la protection d'un solide guide indigène (cinquante-sept ascensions du mont Blanc, par exemple, en 1884 et soixante-quinze en 1904), de varappe (excellente aussi pour l'entraînement guerrier : la montagne exalte un patriotisme des cimes), ou de longues promenades accidentées, avec haltes pour emplir l'herbier ou examiner les roches. Mais la démocratisation va bon train. Les familles cheminent en voiture attelée, les premiers grands hôtels et sanatoriums abritent les dolents du poumon ou les asthmatiques en quête de régénération, les sites pittoresques sont très courus : l'invasion s'organise et de purs amateurs de la montagne à l'ancienne déplorent dès après 1890 la profusion des estaminets à limonade, des routes modernes et des premiers saucissonneurs avec panier, serviette à carreaux et litres de rouge qui souillent la nature. Les stations montagnardes, et certaines villes des vallées, comme Grenoble, ont lancé les premiers syndicats d'initiative de la popularisation. Et si le Club alpin français, fondé en 1874, s'efforce de maintenir un élitisme de bon ton, la multiplication des clubs locaux et des sociétés de touristes, ouverts *« à tous ceux qui n'ont pas commis de meurtre et peuvent payer vingt francs par an »*, précise le guide Joanne, signale déjà l'arrivée en force des classes moyennes sur les pentes.

Montagnes et campagnes riches en eaux accueillent aussi la forme de loisirs sans doute la plus prospère : le thermalisme, médical à l'origine mais qui, de mondain, devient lui aussi plus populeux. Car on se précipite *« aux eaux »* par millions et en famille, les bien portants et les oisifs trinquant et se baignant un peu, à tout hasard, en compagnie des bronchitiques chroniques et des coloniaux au foie délabré. Vers 1900, 500 000 personnes vivent de cette véritable industrie et encadrent la vie de 700 000 curistes réels ou adjacents chaque année. Vichy reçoit ainsi 40 000 visiteurs dès 1890, Aix-les-Bains 30 000, Luchon, Evian ou Vittel au moins 15 000. Un vif nationalisme thermal a fait délaisser les eaux germaniques. Une habile publicité a fait le reste : l'eau française est offerte, signale *la Revue universelle* en 1902, à tout *« individu atteint d'une affection, « le tracassin », qui pour n'être pas classée dans les livres de médecine, n'en exige pas moins un traitement »*.

Pourtant, la villégiature par excellence n'est plus celle qui conduit aux eaux. Le bain de mer et le séjour au bord des plages ont détrôné le thermalisme. Leur succès vient de loin, du Second Empire précisément, où l'on a appris à ne plus considérer la grève, nous dit Alain Corbin, comme *« le territoire du vide »*. Depuis lors, ici encore, le nombre gagne. De Nice à Biarritz et à Cabourg, les grands hôtels perdurent, les cercles restreints de familiers huppés entretiennent l'indispensable vie élégante, celle que Marcel Proust a si bien décrite : courses, golf, fêtes, équitation, promenades, dîners et casino. Mais alentour, dans les pensions modestes à table d'hôte ou dans les villas et garnis loués bon prix, a débarqué la clientèle moyenne.

AYANT minutieusement préparé son séjour, serré son budget et surveillé ses malles, la voici à pied d'œuvre, pour un séjour dont la longueur est proportionnée à l'aisance familiale. Elle adore les pièces légères du théâtre de boulevard servies toutes chaudes par les « tournées », elle joue au casino, mais y préfère les « petits chevaux » au baccara, fait un tour sur la digue et éteint les feux le plus souvent vers dix heures du soir. Non sans avoir sacrifié au bain *« à la lame »*, dont nul ne songe qu'il puisse être prolongé plus d'un quart d'heure chez les sujets les plus robustes. Non sans avoir regretté peut-être aussi ces prescriptions toutes médicales qui habillent le baigneur de pied en cap, ni rêvé déjà d'en dévoiler un peu plus sur le sable : dès 1894, un journal balnéaire normand publie une *Litanie* des seins nus ! Le séjour de ces nouveaux estivants, magnifié dans la pêche à la crevette et même quelques hardiesses, n'a plus qu'un rapport très lâche avec les fastes aristocratiques d'antan. A preuve, dans les rues et les chemins sableux des premières stations qui s'équipent, le croisement significatif du *« cycleman »* impeccable et hautain et du *« pédalard »* bonhomme en costume bariolé.

Il est un dernier signe, assez émouvant, de cet élargissement des appétits de voyage et de vacances : la sollicitude efficace avec laquelle pasteurs et dames charitables, vicaires de paroisses puis militants laïques des œuvres péri-scolaires, se penchent sur le loisir d'enfants des grandes villes confinés dans leur milieu populaire d'où l'on ne s'évade jamais. Les premières colonies de vacances, imitées d'un modèle rodé par des protestants helvétiques et par don Bosco en Italie, sont dès les années 1880 les appendices bienvenus des cercles et des patronages religieux. Ainsi provoquée, l'école publique a aussitôt répliqué en organisant les siennes, où *« c'est la nature qui tient la classe »*. En 1905, 6 500 *« colons »* de toutes obédiences ont ainsi hanté bords de mer, montagnes ou campagnes, souvent dans des conditions précaires, pour s'y refaire le muscle anémié et s'y éveiller la curiosité : expérience assez caporalisée, mais dont ils conserveront le goût dépaysant plus tard, à l'âge adulte.

Et l'école, toujours elle, si enracinée qu'elle soit, contribue à renforcer l'esprit d'aventure. Elle organise minutieusement des voyages d'initiation pour les promotions d'élèves-maîtres des écoles normales ; bientôt, la *« sortie scolaire »* d'une journée ou deux ne sera plus si rare, même en milieu rural. Surtout, elle ne dédaigne plus d'inviter au voyage et se charge d'installer le rêve des ailleurs dans les jeunes têtes. En leur faisant rabâcher la liste des préfectures et des trésors des colonies, par exemple, ou en leur donnant à lire *les Cinq sous de Lavarède* de Paul d'Ivoi ou *le Tour de la France par deux enfants*, de Bruno. La relève de M. Perrichon, en bonne part grâce à elle, est assurée.

Prochain épisode
La bonne affaire des intellectuels

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».

- **Mardi 21 août** : Le triomphe de M. Perrichon.
- **Mercredi 22 août** : La bonne affaire des intellectuels.

Pour en savoir plus

► *La Révolution automobile*, de Jean-Pierre Bardou et al., Albin Michel, 1977.
► *La Vie quotidienne sur les plages normandes du Second Empire aux Années Folles*, de Gabriel Désert, Hachette, 1983.
► «Les touristes français à l'étranger (1871-1914)», de Paul Gerbod, *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, avril-juin 1983.
► *Les « Alpinistes » en France (1875-1919)*, de Dominique Lejeune, Editions du CTHS, 1988.
► *Vacances et pratiques corporelles. La Naissance des morales du dépaysement*, d'André Rauch, PUF, 1988.
► «Le mois des colonies», de Jean-Pierre Rioux, *l'Histoire*, 3, juillet-août 1978.
► *La Vie quotidienne dans les villes d'eaux (1850-1914)*, d'Armand Wallon, Hachette, 1981.

La crise du Golfe

Bagdad confirme l'« hébergement » des otages dans des installations stratégiques

Bagdad a confirmé lundi 20 août l' « hébergement » des ressortissants étrangers dans les installations stratégiques vitales irakiennes, civiles et militaires, et intimé l'ordre à tous les Etats représentés au Koweït de fermer leurs ambassades et représentations « dans un délai de cinq jours ». *(Nos dernières éditions du 21 août.)*

Un porte-parole irakien a d'autre part averti les Irakiens – terme qui pour Bagdad englobe également les Koweïtiens – qu'ils s'exposeraient à de *« sévères sanctions »* au cas où ils hébergeraient, sans les déclarer, des étrangers. *« Tout contrevenant,* a-t-il dit, *s'exposera aux plus sévères sanctions prévues par la loi »*, sans préciser la nature de ces sanctions. De même, le porte-parole a indiqué que, si les diplomates basés au Koweït n'appliquaient pas cette décision, ils seraient traités *« comme des ressortissants étrangers ordinaires »*. Les Etats-Unis ont aussitôt réaffirmé qu'ils n'entendaient pas se plier à l'ultimatum irakien ordonnant la fermeture des ambassades étrangères, tout en rappelant à l'Irak qu'il *« reste responsable et devra rendre compte de son traitement des diplomates et des enceintes diplomatiques en Irak et au Koweït »*. L'exemple américain a été suivi par les autres pays, qui ont fait savoir qu'ils resteraient dans l'émirat.

Les étrangers déplacés

D'autre part, au cours d'un entretien accordé à TF1, le ministre irakien de l'information et de la culture, *M. Latif Nassif El Jassem*, haut responsable du parti Baas, a adressé un avertissement au président Bush en l'appelant à *« ne pas déclencher la troisième guerre mondiale »*. Il a ajouté que les Irakiens ne sont pas des *« adversaires faciles »*.

Il est allé même jusqu'à affirmer que les pilotes américains ou d'autres nationalités qui tomberaient sur le territoire irakien pourraient être *« mangés »* par le peuple irakien. Le ministre a réitéré l'affirmation selon laquelle les Occidentaux retenus en Irak et au Koweït n'étaient pas des otages, mais *« nos hôtes »*. L'ambassadeur d'Irak en France, M. Abdul Razzak Al Hachimi, a estimé de son côté que *« les ressortissants étrangers retenus remplissent une tâche noble »* en *« empêchant un désastre dans l'ensemble de la région »*.

Plusieurs étrangers, dont au moins douze Américains, ont été transférés d'hôtels où ils se trouvaient dans la capitale koweïtienne en des lieux non précisés. Les diplomates américains en poste à Koweït et à Bagdad ont protesté, mais sont restés sans nouvelles des Américains, a précisé le porte-parole du département d'Etat.

Les Américains se trouvaient dans trois hôtels : le Hyatt, l'International et le Hilton. Le porte-parole américain a fait état d'informations selon lesquelles certains d'entre eux parvenaient à quitter le Koweït en petit nombre, mais a précisé qu'il n'était pas en mesure de confirmer le départ d'Américains au cours du week-end.

En ce qui concerne l'Irak, le porte-parole a ajouté que, *« malgré les vigoureuses démarches »* du chargé d'affaires américain à Bagdad, les Etats-Unis n'avaient toujours pas pu entrer en contact avec les trente-cinq Américains transférés de l'hôtel Rachid de Bagdad vers une destination inconnue.

Autorisations au compte-gouttes

La France a annoncé pour sa part que trente-trois Français ont été transférés vers des destinations inconnues. De son côté, la Grande-Bretagne a indiqué que cent vingt-trois de ses ressortissants ont également été emmenés vers des endroits non précisés. A Bonn, le ministère des affaires étrangères indique que onze Allemands de l'Ouest au total ont été *« déplacés »* vers des destinations inconnues.

Les Irakiens filtrent au compte-gouttes les informations concernant les autorisations de départ accordées aux ressortissants de pays étrangers considérés comme *« non hostiles à l'Irak »*. Dimanche, le président irakien avait annoncé qu'un certain nombre de ressortissants d'Autriche, de Suède, de Suisse, de Finlande et du Portugal seraient autorisés à partir, comme *« preuve de la bonne volonté de l'Irak »* et *« parce que leurs pays n'ont pas envoyé de forces ni d'équipements dans la région »*.

Lundi, les Argentins et les Indonésiens ont été autorisés à partir pour les mêmes raisons. Mais on ignorait encore mardi combien d'entre eux avaient effectivement pu quitter le pays. Les familles des diplomates de la Communauté européenne devaient quitter Koweït pour se rendre à Bagdad, mais il n'est pas sûr qu'elles puissent quitter la capitale irakienne. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le Conseil de sécurité a ajourné ses consultations

Le Conseil de sécurité des Nations unies a ajourné, dans la nuit de lundi à mardi 21 août, les consultations qu'il avait entamées lundi soir sur une proposition américaine visant à autoriser tout Etat à recourir à une *« force minimale »* pour faire appliquer l'embargo contre l'Irak. Washington voulait en effet, comme le souligne notre correspondante à l'ONU, Afsane Bassir Pour, obtenir l'aval de l'organisation internationale pour employer la force dans le Golfe.

Le délégué américain, M. Pickering, avait présenté au Conseil un projet de résolution *« appelant immédiatement les Etats qui déploient déjà des forces maritimes dans la région à utiliser la force minimale nécessaire, sous l'autorité du Conseil, pour vérifier la cargaison et la destination de tout navire »* venant d'Irak ou s'y rendant.

Ce texte proposait aussi la coordination de ces actions *« en utilisant les mécanismes du Comité d'état-major, qui devrait soumettre des rapports au Conseil »*, reprenant ainsi une suggestion faite la semaine dernière par l'Union soviétique. Ce Comité, auquel l'ONU n'a jamais eu recours dans le passé, comprend des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Le Conseil n'a pas procédé à un vote formel sur ce projet, auquel Cuba avait opposé un contre-projet affirmant que les produits alimentaires, les médicaments et l'assistance médicale étaient spécifiquement exclus des sanctions. Américains et Britanniques ont eu du mal à persuader leurs collègues, en particulier les représentants de pays du tiers-monde, *« irrités par les pressions américaines »*, comme l'ont déclaré certains à la presse. En revanche, les Soviétiques seraient assez satisfaits d'un texte qui mentionne expressément le Comité d'état-major.

Représentants américain et britannique ont donc proposé d'ajourner les débats, arguant qu'il n'y avait plus urgence, le Yémen ayant réaffirmé son engagement à respecter les sanctions contre l'Irak. M. Pickering avait en effet justifié sa demande de consultations informelles au sein du Conseil de sécurité sur son projet de résolution par le fait qu'un pétrolier irakien devait arriver incessamment au port yéménite d'Aden. *« Le fait que le délégué yéménite ait donné des assurances fermes de son gouvernement nous a permis de nous accorder un peu plus de temps. Mais nous souhaitons agir rapidement pour obtenir un résultat »*, a ajouté M. Pickering à l'issue des consultations.

Le projet américain demeure *« toujours valable »*. Londres et Washington semblent compter sur le temps pour tenter de convaincre les autres membres du Conseil de sécurité de se rallier à ce texte sur le recours à la force. Le Conseil pourrait se réunir à nouveau mercredi.



Quelques sites-clés en Irak

Les sites stratégiques où l'Irak pourrait emmener des ressortissants occidentaux dans le souci de se protéger contre des bombardements se trouvent disséminées sur l'ensemble du territoire national.

Ces sites militaires et civils comprennent à la fois des usines ultra-secrètes qui fabriquent des armes chimiques et les infrastructures routières permettant le ravitaillement du contingent irakien au Koweït. Voici les principaux points stratégiques connus :

BAGDAD : la capitale irakienne compte 3,2 millions d'habitants. On y trouve le palais présidentiel de Saddam Hussein, le quartier général de l'armée, les ministères et une base aérienne. Juste au sud-est de la ville, est implanté le complexe nucléaire d'Osirak, bombardé par Israël en 1981. A l'ouest se trouve l'aéroport international et le « domaine de chasse » de Saddam Hussein.

HABBANIYEH, à 70 km à l'ouest de Bagdad : importante base aérienne.

SALMAN-PAK, à 30 km au sud-est de Bagdad : une usine d'armes chimiques, selon les experts militaires occidentaux.

HILLEH, à 90 km au sud de Bagdad : siège des « laboratoires militaires », où le journaliste de l'*Observer*, Farzad Bazoft, avait été arrêté pour espionnage en mars dernier, avant d'être condamné à mort et pendu.

NAZIRIYEH, à 300 km au sud-est de Bagdad : pont autoroutier au-dessus de l'Euphrate et importante centrale électrique.

BASSORAH, 440 km au sud-est de Bagdad : deuxième ville d'Irak avec 1,5 million d'habitants.

ZOUBEYR, à la sortie sud de Bassorah : zone industrielle, site d'un gros complexe pétrochimique et d'une usine de gaz naturel.

CHOU'AIBA, limitrophe de Zoubeyr : base aérienne.

OUM-KASR, 60 km au sud de Bassorah : principale base de la marine irakienne et seul port irakien en activité après la fermeture de celui de Bassorah depuis la guerre du Golfe.

SAMARA, 110 km au nord de Bagdad : usine d'armes chimiques en plein désert à l'extérieur de la ville, selon les experts militaires occidentaux.

BAIDJI, 200 km au nord-ouest de Bagdad : importante raffinerie de pétrole.

KIRKOUK, 235 km au nord de Bagdad : ville d'un demi-million de personnes et centre stratégique de l'industrie pétrolière irakienne.

DAR-BANDIKHAN, 230 km au nord-est de Bagdad : barrage et réservoir qui alimentent en eau les centrales électriques de la région de Bagdad, selon les experts militaires. – *(Reuter.)*

Le tragique exode des Egyptiens du Koweït...

LE CAIRE

de notre correspondant

Sans se soucier de la bousculade qu'il provoque, Mohamed Mobacher se jette au sol à sa descente d'avion – un Hercule C-130. Ce paysan du delta, rescapé du Koweït, embrasse le ciment taché d'huile de la piste. Ce qui dans d'autres circonstances relèverait de l'exhibitionnisme apparaît ici comme un geste naturel, un geste qui s'est répété des dizaines de fois ces jours-ci aux aéroports du Caire, de Suez et sur les quais du port de Noueibaa sur le golfe d'Akaba.

La police des frontières expédie les formalités à une vitesse record. *« Il faut souvent se contenter d'une carte d'identité, d'un permis de conduire, et parfois même de rien du tout »*, explique, compréhensif, un colonel de police. *« On se borne à leur faire un procès-verbal, et on leur délivre un document de voyage temporaire »*, ajoute-t-il.

Dans d'autres circonstances, le même colonel aurait envoyé les *« sans papiers »* à la *« takhchiba »* (violon) avant que la police de sécurité d'Etat et les Renseignements généraux ne leur aient fait subir un long interrogatoire. Les douaniers, d'habitude si méticuleux, fouillent à peine les ballots. Même lorsqu'ils découvrent des ustensiles électroménagers, ils ferment les yeux. Seuls les magnétoscopes, rares, sont encore taxés.

La plupart des arrivants errent comme des âmes en peine. Ils n'ont pas d'argent pour rentrer chez eux. Les officiers les informent qu'ils peuvent prendre des bus gratuits fournis par l'organisme des transports publics ou l'armée. *« Qu'Allah bénisse l'armée ! »*, s'écrie un Saïdi (habitant de la Haute-Egypte) vêtu d'une *gallabeya (djellaba)* en loques. Il est revenu d'Arabie saoudite sur un Hercule C-130 de la Brigade des transports aériens.

Souffre douleur des Irakiens

Le président Moubarak a en effet ordonné que les avions qui acheminent des troupes égyptiennes vers la région de Hafr-El-Baten, dans le nord-est de l'Arabie saoudite, rapatrient ceux de ses compatriotes qui ont réussi à fuir le Koweït. Ils arrivent par milliers. Leur « grande évasion » a commencé dès les premiers jours de l'invasion du Koweït et elle ne semble pas avoir cessé, malgré les conseils de l'ambassade d'Egypte. *« Le Koweït est devenu pour nous un véritable enfer depuis que ces sauvages y sont entrés »*, déclare Ahmad Mossaad. *« Contrairement aux étrangers (Occidentaux) qui sont bien traités, les Egyptiens sont les souffre-douleur des Irakiens. Un soldat a failli me tirer dessus pour amuser ses compagnons. Il leur disait qu'il allait prouver que les lâches n'avaient pas de sang dans les veines. J'ai récolté un bon coup de crosse »*, raconte Mossaad, en montrant sa joue gonflée.

Chaque rescapé a vécu sa propre odyssée. Rahmeya, par exemple, est partie avec ses trois enfants *« parce que nous ne trouvions plus de nourriture et que j'avais peur de subir le sort de toutes celles qui ont été violées »*. Des voisins l'ont prise dans leur voiture pour rejoindre un convoi. *« Nous avions un guide pakistanais qui connaissait bien le désert. Mais nous avons été forcés de rebrousser chemin six fois à cause des soldats irakiens. Ils m'ont pris mon magnétoscope et l'orgue électronique du petit. J'ai été obligée, comme les autres, de jeter la plus grande partie de mes bagages qui me restaient. Il fallait absolument alléger l'auto pour qu'elle ne s'enlise pas. Les véhicules qui s'ensablaient étaient abandonnés, on ne pouvait pas attendre. L'eau manquait et les enfants allaient mourir de soif. On a vu beaucoup de cadavres avant d'arriver à la frontière saoudienne. Je n'oublierai jamais ce Syrien qui creusait le sable de ses mains pour enterrer ses deux gosses. »*

Le cheikh Atteya Nasr, imam d'une mosquée de la région de Kuarawaneya, affirme que sur les vingt-trois automobiles qui composaient son convoi, seules cinq sont arrivées en Arabie saoudite. *« Et nous aurions partagé le même sort si Allah n'avait pas mis un peu de pitié dans le cœur de soldats irakiens. Ils nous ont aidés à sortir du sable une automobile en nous priant de partir très vite avant le retour de l'officier »*.

Cherif Salama, un jeune homme aux yeux injectés de sang, habillé d'un survêtement de sport, a, quant à lui, fui à pied. *« Quand nous avons vu,* dit-il, *comment les Irakiens maltraitaient les Egyptiens, nous sommes partis. Nous marchions la nuit sur les traces de pneus et, de jour, nous nous cachions dans les collines. Quand notre eau a été épuisée, nous nous sommes servis dans le radiateur d'une voiture abandonnée. »*

La facture est lourde

Mahmoud Aboul Saoul veut que *« le gouvernement sauve les Egyptiens piégés au Koweït »*. Selon lui, nombreux sont ceux qui sont enrôlés de force dans un corps de « volontaires » de l'armée populaire irakienne. *« Très fier »* de voir des soldats égyptiens en Arabie saoudite, il réclame que l'accès à la vallée du Nil soit interdit *« aux Palestiniens qui ont accueilli les Irakiens à bras ouverts et leur ont servi d'informateurs »*.

D'autres reviennent d'Irak, comme Erfan Mustapha. *« Ils nous traitent comme des esclaves. Injures, humiliations et coups sont monnaie courante. De plus, trouver à manger est devenu extrêmement difficile. J'ai fait la queue durant des heures pour acheter du pain et quand ils ont vu que j'étais Égyptien, ils m'ont chassé. Je rends grâce à Dieu de m'en sortir en un seul morceau. D'autres ont été tués. »* Selon des informations de bonne source, vingt cadavres d'Egyptiens tués en Irak après l'invasion du Koweït ont été rapatriés sans aucune explication de la part des autorités de Bagdad.

Trente mille Egyptiens sont déjà rentrés du Koweït et d'Irak. Près de 40 000 sont entassés en Jordanie. Trente mille attendent à la frontière irako-jordanienne. Des dizaines de milliers d'autres sont attendus dans les prochains jours. C'est une nouvelle pression sur le marché du travail où l'on compte déjà près de deux millions de chômeurs (15 %).

Sans oublier la perte du milliard de dollars que viraient les 200 000 Egyptiens du Koweït et le million d'Egyptiens d'Irak, et les trois à dix milliards de billets verts d'économies égyptiennes bloqués dans les banques koweïtiennes jusqu'à nouvel ordre. La facture de l'invasion du Koweït est très lourde pour une Egypte dont l'économie était déjà malade.

ALEXANDRE BUCCIANTI

LA CRISE DU GOLFE

Les pays arabes multiplient les consultations

Le ballet diplomatique se poursuit dans le monde arabe pour tenter d'éviter la guerre et de parvenir à une solution arabe du conflit du Golfe. A Rabat, le roi du Maroc a déclaré lundi 20 août, dans un discours à la nation, qu'il était disposé à offrir ses bons offices pour un règlement pacifique de la crise. Il s'est dit *« très inquiet »* sur l'avenir de la communauté arabe. A Alger, où un émissaire de M. Saddam Hussein a été reçu par le président Chadli Bendjedid, l'ambassadeur saoudien s'est prononcé pour une solution arabe sous l'impulsion de l'Algérie.

A Tunis, le président soudanais, le général Omar El Bachir, a rencontré lundi le président Ben Ali et M. Yasser Arafat. Khartoum, une des rares capitales arabes à avoir soutenu Bagdad, pourrait être en train de reconsidérer sa position : son ministre des affaires étrangères a en effet reçu lundi, pour la première fois depuis l'invasion de l'émirat par l'Irak, l'ambassadeur du Koweït. Ce qui ne l'a pas empêché d'adresser une mise en garde aux Etats-Unis après l'arraisonnement, samedi dans le golfe d'Akaba, d'un navire soudanais.

Le chef de l'Etat soudanais s'est ensuite rendu à Tripoli, où le colonel Kadhafi a, dans une conférence de presse, menacé de se retirer des Nations unies si le Conseil de sécurité ne condamnait pas le recours à la force par les Etats-Unis pour appliquer l'embargo contre l'Irak. Le dirigeant libyen a aussi critiqué l'Irak pour son invasion du Koweït et pour sa détention d'otages occidentaux.

A Damas, la radio syrienne a déclaré lundi que la prise d'otages par l'Irak ne faisait que renforcer les risques de guerre dans le Golfe en fournissant aux forces occidentales un prétexte pour intervenir. Le retrait des forces irakiennes du Koweït est le seul moyen d'éviter une explosion qui ébranlerait toute la région : *« Si l'Irak a mis fin à huit ans de guerre avec l'Iran en quelques jours, il pourrait mettre fin à la crise du Golfe en quelques heures en retirant ses forces du Koweït et en résolvant le différend par des négociations avec le gouvernement légitime »*.

A Téhéran, l'ayatollah Mohtashemi, l'un des chefs de file des radicaux, a mis sur le même plan Américains et Irakiens. *« Nous assistons à un combat entre des loups qui se disputent un morceau de choix »*, a-t-il déclaré à l'agence Reuter. Il a rappelé la position iranienne : *« Premièrement, condamnation de l'agression irakienne, et deuxièmement condamnation de l'agression militaire américaine dans le Golfe. »* *« Malheureusement*, a-t-il ajouté, *nous assistons à des manifestations anti-américaines de soutien à Saddam, où les manifestants ferment les yeux sur le passé de Saddam. »*

A Ankara, le président Turgut Ozal a déclaré que les pays occidentaux avaient une dette de reconnaissance envers la Turquie parce qu'elle a rapidement appliqué les sanctions économiques de l'ONU contre l'Irak. *« En ce qui concerne l'Europe, ce ne devrait être ni argent ni crédits, mais une augmentation des quotas* [d'importation] *de textiles. »* La Turquie subit de plein fouet le contrecoup de l'embargo contre l'Irak, qui touche au moins cent mille personnes.

A Tokyo, le gouvernement japonais envisage de proposer au Parlement un projet d'amendement législatif pour pouvoir déployer des unités militaires non combattantes au Proche-Orient afin de contribuer à faire respecter l'embargo, a indiqué le vice-ministre des affaires étrangères. Il a cependant rappelé que la Constitution nippone interdisait l'utilisation de l'armée à l'étranger.

Enfin, le premier ministre néo-zélandais a annoncé lundi que son pays mettait à la disposition de l'ONU deux avions de transport, et un avion médical à celle de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Arabie saoudite. – *(AFP, Reuter, AP.)*



Veillée d'armes à Washington

Suite de la première page

Car cette mesure n'a pas seulement été accueillie avec épouvante à Washington ; elle a été perçue comme une provocation, un défi, de la part d'un Saddam Hussein qui, à chaque étape de la crise, fait monter les enchères.

La menace s'est précisée lundi 20 août, avec l'annonce par le département d'Etat que les soldats irakiens avaient emmené vers une destination inconnue douze Américains résidant jusqu'alors dans un grand hôtel de Koweït. Le porte-parole n'a pas pu confirmer d'autres transferts parmi les 2 500 Américains se trouvant à Koweït ou parmi les 500 autres installés en Irak.

Il s'est borné à noter les informations officielles en provenance de Bagdad et annonçant que l'opération « bouclier humain » destinée à contrer « bouclier du désert » – le déploiement américain – avait commencé : des Américains, des Britanniques et des Français auraient été placés sur des sites constituant les cibles potentielles d'un bombardement aérien.

Plus de précautions sémantiques

La réplique du président George Bush a été la plus ferme entendue à Washington à ce jour. Abandonnant toutes les précautions sémantiques jusqu'alors observées par les responsables du gouvernement, M. Bush a enfin appelé les prisonniers de M. Saddam Hussein par leur nom : des « otages ». *« Nous avons été réticents à utiliser ce terme*, a-t-il dit, *mais lorsque Saddam Hussein propose expressément de rendre la liberté des citoyens des nombreux pays qu'il retient contre leur volonté en échange de concessions diverses, alors il ne peut plus y avoir aucun doute sur la manière dont il faut appeler ces innocents : ce sont bien des otages. »*

« Les Etats-Unis, a poursuivi le président, *ne se laisseront pas intimider. »* La situation est différente de la crise de Téhéran il y a dix ans, où une partie du régime iranien était contre la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis ; elle ne peut non plus être comparée à la détention d'otages américains par de mystérieux groupes de chiites libanais. Cette fois, il y a une *« adresse »* bien précise, a expliqué M. Bush en martelant chacun de ses mots : *« Je ne veux pas qu'il y ait de malentendu : je tiens le gouvernement irakien pour responsable de la sécurité et du bien-être des citoyens américains retenus contre leur gré. »*

Sacrifices personnels

M. Bush parlait devant un public d'anciens combattants à Baltimore. Le ton était naturellement patriotique à souhait et l'hommage rendu aux forces armées tout aussi naturel en ce lieu. Mais, dans les circonstances actuelles, cela prenait une autre signification, presque comme si le président avait voulu préparer l'opinion à une prochaine épreuve.

Dans le Golfe, *« nous sommes engagés pour une cause qui nous dépasse »*, a-t-il dit. *« L'invasion irakienne, c'est plus qu'une attaque contre le petit Koweït, c'est un assaut brutal contre l'essence même de l'ordre international et contre les idéaux de la civilisation. »* M. Bush a repris une comparaison historique qui, telle qu'il la formule, pourrait justifier auprès de l'opinion américaine à peu près n'importe quelle intervention militaire : *« Il y a cinquante ans, le monde a eu l'occasion d'arrêter un agresseur brutal* [Hitler] *et il a raté cette occasion. Je vous en fais le serment, nous ne referons pas cette erreur. »*

M. Bush a cité Roosevelt et Eisenhower, avant d'annoncer aux Américains qu'ils pourraient avoir à endurer des *« sacrifices personnels »* dans les semaines et les mois à venir. Bref, on était loin du ton des années 70 finissantes, loin des hésitations post-vietnamiennes à engager l'Amérique au nom de la défense de certaines valeurs. Il se pourrait que le syndrome du Vietnam, déjà entamé à la Grenade et au Panama, soit bientôt définitivement enseveli dans les sables du Golfe.

Un expert du Washington Institute for Near East Policy, M. Barry Rubin, reprenait un scénario que nombre d'observateurs diplomatiques avançaient également. Les Etats-Unis vont laisser à Saddam Hussein la chance d'adopter rapidement une posture de négociation, le temps pour eux de compléter leur dispositif militaire et d'obtenir à l'ONU le plus grand soutien pour un blocus naval de l'Irak.

Passé ce délai, le moindre prétexte pourra donner lieu à une intervention militaire. Il ne manquera pas d'occasions, alors que les deux armées se font face, que les pilotes des deux pays frôlent tous les jours la confrontation, que les bâtiments américains sont toujours sur les traces de deux pétroliers irakiens, le *Keanaqin* et le *Baba-Gurgur*, en route pour décharger leur cargaison au Yémen. Ce pourrait être un premier test, de même que pourrait l'être le comportement de l'armée irakienne à Koweït le 24 août, date à laquelle le gouvernement de Bagdad a ordonné la fermeture des ambassades étrangères. La violation de l'immunité diplomatique des bâtiments de l'ambassade américaine par les soldats irakiens pourrait être considérée comme une provocation – et à plus forte raison l'arrestation de diplomates américains.

Tumultes à venir

Le sentiment dominant des experts est qu'une intervention prendrait vraisemblablement la forme de bombardements aériens sur des cibles militaires. Il y a bien quelques journaux pour évoquer la possibilité d'une opération de débarquement à Koweït – c'est la spécialité de certaines des unités dépêchées sur place, – mais, en général, elle leur paraît peu probable : les pertes seraient trop élevées face à des troupes irakiennes en position défensive sans cesse renforcées. De même est jugée quasi impossible une mission pour porter secours aux otages, tant ils sont nombreux et répartis en des endroits différents.

Les dirigeants américains n'ignorent pas les risques inhérents à une intervention. Pour les otages, bien sûr ; pour les régimes arabes alliés des Etats-Unis, qui pourraient alors avoir à affronter une vague d'anti-américanisme sans précédent au Proche-Orient ; pour Israël enfin, si l'Irak cherchait à élargir le conflit en provoquant l'Etat hébreu. Mais les dirigeants américains peuvent aussi bien considérer que ces risques pèseront encore plus lourd si la situation reste figée, laissant à M. Saddam Hussein le loisir de jouer sur l'opinion arabe et de s'implanter plus fermement au Koweït.

Le département d'Etat a pris lundi une précaution supplémentaire en déconseillant aux Américains de se rendre en Jordanie. Sans doute faut-il aussi ranger parmi les signes annonciateurs des tumultes à venir la volonté farouche avec laquelle M. Bush entend poursuivre ses « vacances » et la façon dont, après chaque visite à Washington ou ailleurs, il regagne ostensiblement sa maison du Maine, à Kennebunkport. Ces images du président en train de commenter une actualité dramatique sur un terrain de golf, ou canotant moulinet à la main, pendant que les marines débarquent dans la péninsule Arabique, ne sont peut-être pas toujours du meilleur effet.

Mais elles ont pour objet de renvoyer – à l'étranger et dans l'opinion américaine – un message politique bien précis : celui d'un chef de l'exécutif qui se veut l'anti-Carter, autrement dit qui n'entend pas être confiné à la Maison Blanche et « prisonnier » d'une prise d'otages comme le fut le dernier président démocrate.

Même si c'est délibérément et en signe de solidarité avec les Américains retenus à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran que Jimmy Carter, en 1980, avait choisi de s'enfermer à la Maison Blanche, le temps d'une campagne électorale qui devait lui être fatale.

ALAIN FRACHON

Margaret Thatcher, une amie « dure » pour une « route dure »...

Le président George Bush a remercié Dieu lundi 20 août d'avoir en la personne du premier ministre britannique Margaret Thatcher une amie *« dure »* qui n'a pas peur des situations difficiles.

Margaret est *« quelqu'un qui ne baisse pas la tête quand la route devient dure... quelqu'un qui sait ce qu'est le droit chemin »*, a déclaré le président, sortant de son texte préparé au cours d'un discours à North-Kingston (Rhode Island), pour évoquer une récente conversation au téléphone avec le premier ministre britannique. *« Merci à Dieu pour les alliés et les amis comme Margaret Thatcher quand la route devient dure »*, s'est exclamé M. Bush. Et il a ajouté en référence à la situation dans la région du Golfe que, *« en ce moment, cela pourrait devenir passablement dur là-bas »*. – *(AFP.)*

L'internement des Nippo-Américains au cours de la seconde guerre mondiale

Pour répondre sans doute au mouvement d'indignation provoqué un peu partout dans le monde par la prise d'otages décidée par M. Saddam Hussein en Irak et au Koweït, le président du Parlement irakien, M. Saadi Mehdi Saleh, a comparé, lundi 20 août, l'action de son pays à celle qui avait conduit les Etats-Unis, au cours de la seconde guerre mondiale, à interner leurs ressortissants d'origine japonaise.

« Nous rappelons aux peuples du monde entier que les Etats-Unis au cours de la seconde guerre mondiale ont parqué près de cent mille de leurs ressortissants d'origine japonaise dans des camps spéciaux en prévision d'une attaque japonaise sur leur côte ouest », a ainsi affirmé M. Saleh, en se gardant bien toutefois de rappeler que, pour aussi peu glorieuse qu'elle ait été, cette mesure avait tout de même suivi le bombardement surprise des installations de Pearl-Harbor par l'aviation japonaise le 7 décembre 1941.

Après l'angoisse et la colère, une véritable hystérie antijaponaise s'était emparé de la presse et d'une partie de la classe politique, trop promptes à voir dans les quelque cent vingt mille immigrés japonais que comptait alors l'Amérique les suppôts potentiels d'une inévitable « cinquième colonne » nippone sur le territoire national.

Certains des *nisei* – des Japonais reconnus pour citoyens américains – étaient pourtant installés aux Etats-Unis depuis deux générations. Rien n'y fit, pas même l'avis de l'état-major, qui concluait à l'impossibilité d'une invasion japonaise : devant des pressions qu'il considérait en partie comme *« racistes »* (les Italiens et les Allemands vivant aux Etats-Unis ne furent pas inquiétés), le président Roosevelt dut se résoudre à signer dix semaines plus tard l'infamant décret n° 9066, qui, en contradiction avec tous les principes démocratiques américains, autorisait l'internement des Japonais.

Selon les témoignages, *« un seizième de sang japonais »* suffisait à vous faire prendre le chemin des baraques de fortune établies dans le Wyoming, le Wisconsin, l'Arkansas ou le nord de la Californie. Cette dernière étant proclamée « zone de guerre », les nombreux « internés » qui y résidaient durent abandonner fermes et biens, dûment récupérés souvent par leurs voisins.

Le dernier camp ne fut fermé qu'en 1946, et en dépit de quelques tentatives de compensation ce n'est qu'en 1982, cette fois sous l'influence d'une opinion publique désireuse d'effacer cet épisode embarrassant de son histoire, qu'une commission du Congrès étudia sérieusement la question.

Finalement, au printemps 1988, les soixante mille de ces Japonais-Américains toujours en vie se virent offrir par le Sénat des *« excuses officielles »* assorties d'un programme d'aide financière étalé sur quatre ans. A cela près que le montant exact de ces compensations (en principe 20 000 dollars par interné) et sa répartition, enjeu de sévères mesures d'économie, sont toujours l'objet, presque cinquante ans après Pearl-Harbor, d'interminables arguties au Congrès.

M.-C. D.

Les Etats-Unis ont commencé à envoyer en Arabie saoudite des chasseurs-bombardiers « furtifs » F-117

Alors que le Conseil de sécurité des Nations unies ajournait sa décision sur le blocus de l'Irak, les autorités du port jordanien d'Akaba, qui assure 80 % de son trafic avec l'Irak, considéraient lundi le port comme ouvert, en dépit des sanctions internationales décrétées contre Bagdad. Selon des négociants du port toutefois, les importations à destination de l'Irak ont pratiquement cessé du fait des sanctions.

Les navires de guerre occidentaux continuent leur surveillance du trafic : l'Irak a déclaré lundi qu'un bâtiment de guerre français avait demandé à deux navires irakiens croisant dans la région du Golfe de s'identifier et de préciser leur destination.

Les deux navires, *Al Baya* et *Al Abed*, ont ensuite, selon Bagdad, été pris en chasse par la marine américaine, mais ont pu rejoindre l'Irak dimanche. Samedi, deux pétroliers irakiens avaient essuyé des tirs de semonce.

Des témoins ont vu un bâtiment de guerre américain à 25 km au sud d'Akaba, près de la ville saoudienne de Hakel. Selon les Jordaniens, les Etats-Unis chercheraient ainsi à verrouiller le port d'Akaba.

Mardi 21 août, les derniers mouvements de troupes et de matériel s'établissaient ainsi :

● **Etats-Unis** : les forces américaines comptent à présent 30 000 hommes en Arabie saoudite et 35 000 autres à bord de 45 bâtiments de guerre dans le Golfe et en mer Rouge, ou en route vers ces régions. Le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, a indiqué lundi que des forces américaines étaient déjà déployées dans les Emirats arabes unis, qui viennent d'en accepter le principe. Le contingent américain stationné dans les Emirats comprend 575 militaires et 16 avions de transport de troupes Hercules C-130.

Les Etats-Unis ont commencé lundi à envoyer en Arabie saoudite des chasseurs-bombardiers « furtifs » F-117 (Stealth), conçus pour échapper aux radars. Sur les 56 dont dispose l'armée de l'air américaine, 20 doivent partir dans la zone de crise.

Par ailleurs, deux navires de débarquement de troupes américains ont quitté lundi le port de Sasebo, dans le sud du Japon, pour rejoindre la région du Moyen-Orient.

● **France** : le porte-avions *Clemenceau* est attendu mercredi matin à Djibouti. Le pétrolier ravitailleur *Durance* a quitté Brest lundi soir pour Djibouti, via le canal de Suez, qu'il doit atteindre en une semaine. Il servira de soutien logistique aux bâtiments de la marine française dans le Golfe.

● **Grèce** : la Grèce a décidé lundi de participer avec la frégate *Limnos* à la force multinationale dans le Golfe. La frégate répondra aux missions fixées par les Nations unies.

● **Portugal** : le Portugal a annoncé qu'il continuera à appliquer les sanctions économiques décrétées par les Nations unies contre Bagdad, malgré l'autorisation donnée à une partie de la communauté portugaise de l'Irak de quitter le pays. Les ressortissants portugais sont une cinquantaine en Irak et autant au Koweït.

● **Italie** : la frégate italienne *Orsa*, accompagnée du navire de soutien *Stromboli*, a quitté lundi le port de Tarente pour rejoindre les trois autres navires italiens déjà envoyés en Méditerranée orientale.

● **Pays-Bas** : deux frégates néerlandaises sont parties lundi pour le Golfe, qu'elles devraient atteindre en deux semaines.

● **Egypte** : l'Egypte, qui a déjà envoyé 5 000 soldats en Arabie saoudite, a envoyé des batteries anti-aériennes aux Emirats.

● **Irak** : l'Irak a transféré au moins 36 lanceurs et 800 missiles sol-sol Al-Husayn au Koweït, selon la revue *Jane's*. Le missile irakien Al-Husayn est une version améliorée localement du Scud-B soviétique mais son rayon d'action a été pratiquement doublé pour atteindre environ 650 kilomètres. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

LA CRISE DU GOLFE

TF 1 à Bagdad

Dernière chaîne occidentale à avoir interviewé le président Saddam Hussein – c'était le 9 juillet, avant la crise du Golfe – TF 1 a aussi été l'une des premières à obtenir l'autorisation d'envoyer une équipe à Bagdad. L'autorisation a été donnée samedi 18 août et une équipe légère de six personnes s'est envolée dès le lendemain, à bord d'un Falcon affrété par la chaîne. Destination Bagdad, mais avec escales à Larnaca (Chypre) et à Amman (Jordanie), occasions, pour les responsables de TF 1, de mesurer chaque fois les risques de la poursuite de l'expédition.

Arrivé sur place après les chaînes américaines ABC et CBS, Patrick Poivre d'Arvor a pu interroger le ministre irakien de l'information et de la culture tandis que Catherine Jentile, journaliste au service étranger, rencontrait et interrogeait des otages français, logés dans un grand hôtel. Les images ne pouvaient guère être transmises avant lundi 20 août, vers 17 h 15, le Journal de 13 heures devant se contenter d'une liaison téléphonique avec Patrick Poivre d'Arvor qui racontait ses premières visions de la capitale irakienne. Le Journal de 20 heures devait être plus fourni puisque la rédaction y espérait à la fois l'interview du ministre, les témoignages des otages, un reportage sur la vie de la capitale irakienne et un « plateau » de Patrick Poivre d'Arvor, en direct d'un studio de la télévision irakienne. Elle dut, hélas ! se contenter des deux premiers documents : les images de la ville, censurées, ne purent parvenir à la chaîne, et les Irakiens ne manifestèrent guère de volonté d'organiser l'émission en plateau.

En revanche, l'interview du ministre et les témoignages d'otages ne furent, au dire des responsables de TF 1, affectés d'aucune censure, la première, d'une durée préalable de vingt-trois minutes, ayant été coupée et montée dans les studios parisiens de TF 1. Le même jour, le reportage de Dan Rather pour CBS, lui, a été censuré par les autorités irakiennes. La direction de TF 1 a donné comme consigne à son équipe de rentrer à Paris le plus rapidement possible.

Union soviétique : efforts diplomatiques désespérés pour éviter un dérapage

Le vice-premier ministre irakien, M. Saadoun Hammadi, est arrivé lundi 20 août à Moscou, *« à sa demande »*, pour une visite de deux jours. Il a été reçu pendant trois heures par le ministre des affaires étrangères et si M. Edouard Chevardnadze s'est voulu extrêmement prudent dans ses déclarations à l'agence Tass, il est manifeste que quelque chose est en train de bouger.

MOSCOU

de notre correspondant

Il serait tout à fait prématuré de parler de médiation de la part de Moscou, mais le ton a changé, c'est indéniable. Le ministre soviétique a précisé lui-même que sa rencontre avec M. Hammadi ne devait pas être considérée comme une amorce de *« négociations, mais plutôt comme des consultations, un échange d'informations et d'opinions »*. Qualifiant l'entretien d' *« utile et nécessaire »*, M. Chevardnadze a précisé que d'autres *« consultations, plus intensives »* auraient lieu pendant le séjour de M. Hammadi et que ces contacts se poursuivraient.

Le ministre soviétique s'est démarqué d'autre part des Occidentaux dans son évaluation des dernières propositions de Saddam Hussein visant à libérer les étrangers retenus en Irak contre le retrait des troupes américaines et la levée de l'embargo économique. Tout en indiquant que le discours de Saddam Hussein était en cours d'examen et que l'URSS y répondrait en temps utile, M. Chevardnadze a ajouté que la *« première impression »* donnait à penser que certains *« éléments méritent une attention soutenue »*.

Des liens privilégiés

Evoquant enfin le sort des étrangers retenus en Irak, M. Chevardnadze a indiqué que ses entretiens avec M. Hammadi avaient été *« très utiles »* et comportaient des *« éléments constructifs »*. Moscou et Bagdad ont décidé de poursuivre leurs contacts dans ce domaine. *« Nous ne nous soucions pas uniquement de nos ressortissants,* a ajouté le ministre soviétique, *mais aussi des citoyens des autres pays. Nous ne voudrions pas revendiquer le rôle de médiateur pour régler cette question. Nous estimons cependant qu'il est également de notre devoir, comme tout pays civilisé, de prendre en compte les intérêts des autres Etats. »*

Présentant un compte-rendu légèrement différent de l'entretien avec M. Hammadi, la télévision a indiqué lundi soir que M. Chevardnadze avait ouvertement demandé au vice-premier ministre irakien d'adopter à l'égard des ressortissants étrangers retenus en Irak et au Koweït la même attitude qu'à l'égard des Soviétiques. Ceux-ci quittent actuellement l'émirat sans difficulté pour l'URSS, *via* l'Irak et la Jordanie. Un porte-parole officiel, M. Gremitskikh, a indiqué à ce propos que les cent soixante-six derniers ressortissants soviétiques du Koweït, parmi lesquels des diplomates, devaient quitter l'émirat mardi. M. Gremitskikh s'est toutefois refusé à préciser si tous les diplomates soviétiques allaient quitter le Koweït. *« Mais,* a-t-il dit, *même si tous les diplomates quittent le Koweït, cela ne veut pas dire que nous acceptons l'annexion du Koweït par l'Irak. L'évacuation est une chose – il s'agit de la délivrance de nos citoyens actuellement menacés – mais cela n'a aucune signification politique. »* Moscou a également pris la décision de rapatrier d'Irak les femmes et les enfants. La communauté soviétique est évaluée à quelque neuf mille personnes.

Moscou s'efforce désespérément de prévenir un dérapage qui risquerait d'embraser le Proche-Orient. L'URSS dispose de liens privilégiés de longue date avec l'Irak et la visite de M. Hammadi constitue une première amorce de discussions. Tout en condamnant sans réserves depuis le début l'invasion du Koweït par l'Irak, l'URSS n'a pas cessé toutefois de lancer des appels à la retenue. Cette modération pourrait bien l'amener à servir d'intermédiaire dans la recherche d'une solution à la crise. – *(Intérim.)*

Grèce : le gouvernement décide l'envoi d'une frégate

ATHÈNES

de notre correspondant

La Grèce a décidé lundi 20 août de participer, avec l'envoi de la frégate *Limnos*, à la force multinationale occidentale formée dans le Golfe, a annoncé le chef du gouvernement conservateur, M. Constantin Mitsotakis, à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire consacré à la crise.

Un soutien effectif

M. Mitsotakis a justifié cette décision par les demandes faites la semaine dernière par le gouvernement en exil du Koweït et de l'Arabie saoudite, qui souhaitaient voir la Grèce apporter *« un soutien effectif »* à la force multinationale. Le premier ministre a précisé que la mission de la frégate *Limnos* sera fixée dans le cadre des résolutions des Nations unies ou d'*« un autre organisme international »*.

Le chef du gouvernement a condamné *« sans détour »* l'invasion et l'annexion du Koweït par l'Irak, avant de souligner que son pays appliquait *« fidèlement »* les résolutions de l'ONU et les décisions de la Communauté.

Dans ce sens, a-t-il déclaré, la Grèce a accordé en Crète, île qui jouit dans la région d'un emplacement stratégique remarquable, des facilités aux Etats-Unis, à la RFA, à la Grande-Bretagne, à la France, à l'Italie et à la Belgique.

Le chef de l'opposition socialiste, M. Andréas Papandréou, et le leader communiste, M. Harilaos Florakis, ont condamné, pour leur part, la participation de la Grèce à la force multinationale après un entretien avec M. Mitsotakis. Ils ont tous deux réclamé un débat au Parlement sur la question.

D. K.

□ **RECTIFICATIF.** – C'est par erreur que nous avons écrit dans l'article « Le grand prédateur et les otages », publié dans *le Monde* du 21 août, que l'Irak est le deuxième producteur de pétrole. Il est en fait le deuxième exportateur, les premiers producteurs étant l'Union soviétique et les Etats-Unis.

RFA : pas de participation militaire

La République fédérale d'Allemagne ne participera pas à une action militaire concertée dans le golfe Persique, même sous l'égide de l'ONU. A l'exception des Verts, c'est la conclusion à laquelle sont parvenus les chefs des partis politiques ouest-allemands, que le chancelier Kohl avait convoqués, lundi 20 août à Bonn, pour discuter d'un éventuel engagement de la marine allemande dans le conflit en cours avec l'Irak.

BONN

de notre correspondant

Alors que le chancelier et son ministre de la défense, M. Gerhardt Stoltenberg, penchaient plutôt pour un engagement militaire de la RFA au nom de la solidarité occidentale, le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher (libéral) s'est, lui, opposé très fermement à cette idée. Sur ce point il a reçu le soutien du Parti social-démocrate, qui était représenté à la réunion de lundi par son président, M. Hans-Jochen Vogel, et le candidat du SPD à la chancellerie, M. Oskar Lafontaine. Ces derniers s'appuient, pour motiver leur refus, sur la Constitution ouest-allemande qui interdit l'engagement des troupes hors du territoire couvert par l'alliance atlantique. Ils affirment en outre qu'une intervention nécessiterait une modification de la Loi fondamentale et celle-ci *« ne pourrait pas être adoptée avant l'unification de l'Allemagne, car les recrues originaires de l'ancienne RDA seraient amenées à participer à ce type d'opération »*, a expliqué M. Karsten Voigt, porte-parole du SPD pour les questions de défense. La RFA est néanmoins disposée à appuyer logistiquement et financièrement l'action des organismes internationaux dans la crise du Golfe.

Ainsi, ni les pressions internationales – comme celle de M. Willem Van Ekelen, secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui était réunie mardi à Paris – ni le fait que des citoyens ouest-allemands fassent partie des otages retenus en Irak par Saddam Hussein n'ont pu modifier la position de M. Genscher et des sociaux-démocrates. Le ministre des affaires étrangères avait déjà dans le passé manifesté sa réticence à autoriser, sans réforme constitutionnelle préalable, la participation des soldats allemands aux forces de l'ONU. Ceux-ci avaient néanmoins contribué, avec des détachements d'autres pays dont la RDA, à la force internationale qui avait garanti l'an passé le bon déroulement des élections législatives en Namibie. L'approche des élections générales du 2 décembre a donc pesé plus lourd dans le compromis adopté lundi que le souci de manifester sa solidarité avec ses partenaires au sein de la communauté internationale défiée par le dictateur irakien.

L'argument constitutionnel avancé par les libéraux et le SPD est en effet contesté par certains spécialistes allemands du droit international qui lui opposent les obligations, découlant pour la RFA, de son adhésion à la charte des Nations unies et au traité de l'Atlantique nord. Celui-ci stipule en effet dans son article 6 que les Alliés se doivent assistance en cas d'*« agression armée sur des navires ou des avions de l'un des membres de l'OTAN dans le territoire de l'alliance situé au nord du tropique du Cancer »*.

LUC ROSENZWEIG

Israël : une partie de la population déplore les atermoiements de Washington

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'opinion publique israélienne a la réputation, souvent fondée, d'être versatile. N'a-t-elle pas, immédiatement après le coup de force de Saddam Hussein au Koweït, blâmé la « mollesse » des Etats-Unis pour s'émerveiller ensuite, sans transition, de la « pugnacité » du président Bush ?

Et voilà qu'à présent cette même opinion publique semble à nouveau rongée par le doute : le chef de la Maison Blanche ne montre-t-il pas des signes d'hésitation ? N'a-t-il pas gaspillé les chances de régler rapidement son sort à Saddam Hussein ?

Les commentateurs et experts militaires, auxquels la presse fait abondamment appel depuis le début de la crise, ont certes des points de vue souvent divergents. Mais, dans cette nouvelle phase, avec la transformation des ressortissants occidentaux en « boucliers humains », le ton est à nouveau souvent critique à l'égard des Etats-Unis. Ainsi le quotidien *Hadashot* se demande si on n'assiste pas à un enlisement et si *« les Américains ne vont pas se contenter finalement d'un compromis avec l'Irak qui fera d'Israël le seul grand perdant de cette crise »*.

Polémique sur les masques à gaz

Et le général de réserve Avigdor Ben Gal déplore que, par leurs atermoiements, les Etats-Unis *« aient laissé échapper l'occasion de remporter une victoire militaire éclair sur l'Irak en permettant à Saddam Hussein de marquer deux points : se servir des otages occidentaux pour rendre difficiles les bombardements de cibles stratégiques et faire la paix avec l'Iran pour envoyer de nouvelles divisions sur le front saoudien »*.

Prenant le contre-pied de ces critiques, deux anciens chefs d'état-major (et aujourd'hui députés travaillistes), MM. Itzhak Rabin et Mordecaï Gur, font valoir que les Américains ne sont pas encore prêts à une guerre globale contre l'Irak et qu'ils ont raison de chercher d'abord à briser Saddam Hussein par la voie du blocus économique.

Ce débat sur l'attitude des Etats-Unis vient se greffer sur la polémique – cyclique depuis le début de la crise du Golfe – autour de la question : faut-il fournir des masques à gaz à l'ensemble de la population israélienne ? Ce qui est nouveau, c'est que cette controverse a éclaté à l'intérieur même du gouvernement avec la prise de position publique du ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, contre la décision du ministre de la défense, M. Moshe Arens, de ne pas à ce stade procéder à une distribution.

La position de M. Arens est dictée essentiellement par la double volonté de ne pas créer un sentiment de panique en Israël et de ne pas attiser la tension avec l'Irak. Car Bagdad risquerait d'interpréter cette mesure comme le signe qu'Israël se prépare à une attaque. En principe, c'est mercredi que la commission ministérielle de la défense sera appelée à trancher entre MM. Lévy et Arens.

Cette controverse marque la première fissure dans le « consensus » israélien sur l'attitude à adopter face à la crise du Golfe. Un consensus qui dépasse largement le cadre de la coalition gouvernementale de droite dirigée par M. Itzhak Shamir et qui a pour paramètre essentiel un « profil bas » destiné à ne pas gêner les Etats-Unis et à marquer la détermination d'Israël de rester à l'écart de cette crise.

Cela n'a certes pas empêché le gouvernement de mettre en garde l'Irak contre toute attaque et contre tout déploiement de forces en Jordanie, ni de prendre, discrètement, les mesures militaires qui s'imposent pour faire face à toute éventualité.

Ce sont là les autres paramètres de ce « consensus » qui ont valu en effet au gouvernement de M. Shamir les louanges de ses plus farouches adversaires. Ainsi, dans une interview au quotidien *Davar*, la « super-colombe » travailliste, M. Ezer Weizman, déclare : *« Le moment n'est pas de jouer au petit jeu coalition-opposition. Si je dois juger le comportement jusqu'ici de la défense nationale avec à sa tête M. Arens, je lui donne la note de vingt sur vingt. »*

La déception de la gauche

Dans cette même interview, M. Weizman dénonce *« l'erreur historique qu'a commise Yasser Arafat en s'alliant avec l'Irak, ce qui rend mille fois plus difficile la possibilité de prôner des négociations avec l'OLP »*. Il joint ainsi sa voix à toutes celles qui dans le « camp de la paix » en Israël ont laissé libre cours à leur « désillusion » et à leur « désarroi » après l'accolade Arafat-Hussein et les manifestations pro-irakiennes des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

En effet, la gauche semble ressentir envers l'OLP un « dépit amoureux » que certains expliquent par la *« prise de conscience tardive du véritable caractère »* de la centrale palestinienne. Ainsi, le mouvement La paix maintenant a publié un communiqué dans lequel il se déclare *« profondément déçu du soutien apporté par les Palestiniens à la politique violente et belliciste de Saddam Hussein »*.

Pour M. Eliezer Granot, le leader du parti de gauche socialiste MAPAM (trois sièges), *« cette attitude met en cause le rôle futur de l'OLP dans le processus de paix »*. L'ancien gouverneur de Cisjordanie et de Gaza, Efraim Sneh, proche des travaillistes, estime *« qu'en faisant appel à nouveau à un sauveur de l'extérieur les Palestiniens ont réduit à néant le principal acquis de l'Intifada : la prise en main pour la première fois de leur propre destin »*. Quant au député de gauche, M. Yossi Sarid il proclame qu'*« il n'éprouve plus le besoin à ce stade de participer à des rencontres avec des Palestiniens car trop de fils ont été rompus »*. – *(Intérim.)*

POINT DE VUE

Amis arabes, choisissez !

par Theo Klein

LES Occidentaux ne sont pas les seuls otages du cynique de Bagdad. Ses principaux otages sont les Arabes eux-mêmes, au nom desquels il prétend combattre. Cette mobilisation des masses arabes autour de Saddam Hussein et les détours dialectiques de certains dirigeants ou intellectuels arabes sont inquiétants.

Comment ne pas s'inquiéter en effet de cet argument mis en avant, selon lequel la présence de l'armée américaine, et en général de soldats de l'« Occident », serait, à elle seule, une atteinte à la dignité arabe ?

Les Occidentaux ne seraient-ils admis en terre arabe que comme foreurs, ingénieurs, investisseurs, instructeurs militaires, techniciens et ouvriers ? Seraient-ils suspects de vouloir porter atteinte à la dignité du peuple arabe, dès lors qu'ils viennent au secours d'un pays arabe, après l'annexion d'un autre pays arabe par un troisième pays arabe ?

Je ne m'étonne pas de la position de M. Le Pen en faveur de Saddam Hussein. Après tout, l'un et l'autre pourraient rapidement se mettre d'accord sur le même principe du rejet de l'autre, mais seulement après usage. Saddam-Le Pen, même combat !

Le souci de la dignité des Arabes m'importe. J'entends le voir respecter partout où il ne le serait pas ; même là où, simplement, certains Arabes auraient le sentiment qu'il ne l'est pas. Mais cela ne dispense pas les Arabes de se respecter eux-mêmes. A mes amis de nous démontrer qu'ils sont – eux aussi, lorsqu'il le faut – pour le droit et la justice, même contre leurs frères arabes.

Que signifie cette mobilisation contre l'Occident ? Après tout, ce ne sont pas les Américains qui ont pris l'initiative de la crise actuelle. Ils s'en seraient bien passé.

Est-ce l'Occident qui se mobilise contre vous, lorsque, en vérité, cette mobilisation ne vise que Saddam Hussein, et ne regroupe pas seulement – loin de là – les démocraties occidentales ? Allez-vous refuser de voir et de comprendre que votre dignité implique aussi le respect de la dignité des autres peuples ? En vous rangeant, *nollens volens*, aux côtés de l'Irak, au prétexte que le conflit avec le Koweït devrait être réglé entre Arabes – alors que vous savez que cela n'est pas possible – c'est vous qui vous isolez et refusez la solidarité des hommes de bonne volonté.

En tentant de faire revivre le fantôme du colonialisme, vous allez vous enfermer dans le refus du monde actuel, et vous éloigner des autres peuples, notamment ceux qui vous offrent leur amitié et cherchent la vôtre.

Qui donc a créé les richesses pétrolières arabes, sinon dame Nature, fortement aidée par les puissances que vous dénoncez aujourd'hui ? Toute l'infrastructure a été financée à l'origine par des capitaux de l'Occident ; la technique et la technologie sont, encore, aujourd'hui, pour leur grande partie, fournies par cet Occident. N'est-il pas au moins en droit de demander que soit maintenu le libre accès à ces richesses qu'il n'a nullement accaparées, et dont il vous paye le prix ?

Vous n'avez pas assez de critiques contre le colonialisme, et je vous comprends, dans la mesure où la domination d'un peuple par un autre est intolérable. Mais faites le bilan de l'après-colonialisme, et de ce que vous avez fait de vos pays. Bien sûr, tout n'est pas de votre faute. Il fallait construire, à partir de ce que l'ancien colonisateur laissait.

Mais ne vous réfugiez pas derrière des excuses que vous savez mauvaises. Voyez ce que les Israéliens ont bâti. Vous auriez été capables de faire la même chose si vous aviez eu le courage de vous prendre, vous-mêmes, en main, au lieu de vous laisser entraîner par le rêve d'une nation arabe, aussi obsolète que celui d'une Europe catholique et romaine, qui voudrait se mobiliser derrière la bannière du pape, et combattre tous les fidèles des autres confessions.

Aujourd'hui, chers amis arabes, votre choix sera déterminant pour l'avenir de vos peuples. Aujourd'hui, vous avez à choisir entre l'enfermement dans le refus des autres ou la marche vers la démocratie.

Aujourd'hui, vous accepterez de reconnaître comme vos frères, tous les hommes de bonne volonté, ou seulement les hommes de votre peuple et de votre religion. Il ne s'agit pas de choisir entre Saddam Hussein et Bush, entre l'Irak et les Etats-Unis, entre l'Orient et l'Occident. C'est du respect de l'homme et de ses droits qu'il s'agit. Je vous souhaite d'avoir le courage de choisir et de ne pas vous laisser entraîner par une aveugle solidarité. Exprimez-vous librement et fortement, comme beaucoup d'entre nous n'hésitent pas à le faire lorsque les circonstances l'exigent.

► M. Théo Klein est ancien président du Conseil représentatif des institutions juives.

LA CRISE DU GOLFE

Brésil : le gouvernement embarrassé par le coup de force de son « client » irakien

Nous publions ci-dessous le premier article de Denis Hautin-Guiraut, qui vient de prendre ses fonctions de correspondant au Brésil, où il remplace Charles Vanhecke.

C'est avec une extrême prudence que les autorités brésiliennes suivent les développements de la crise du Golfe : premier fabricant d'armes des pays du tiers-monde, le Brésil est en effet concerné à de multiples égards. Brasilia a appuyé les décisions de l'ONU à l'encontre de l'Irak, et l'Itamaraty – le ministère des affaires étrangères – rappelle régulièrement son entière solidarité avec les pays signataires.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Les liens économiques du Brésil avec l'Irak, sa position de premier fabricant d'armes du tiers-monde, et la poursuite du plan de lutte contre l'inflation – que le moindre dérapage peut faire échouer – sont autant de problèmes qui s'ajoutent à la présence sur le sol irakien d'environ quatre cents de ses ressortissants, pour la plupart employés de la *firme de travaux publics Mendes* Junior. La société participait à la construction d'une voie rapide et avait déjà réalisé de nombreux contrats de ce genre, dont une autoroute de 550 kilomètres entre Bagdad et la frontière syrienne.

Même si le commerce des armes se passe – à Brasilia comme ailleurs – de toute publicité tapageuse, les experts estiment que depuis une dizaine d'années le Brésil a fourni au régime de Bagdad environ 300 millions de dollars par an de matériel militaire en tout genre. Ce commerce, qui a débuté sous la dictature et a fait l'objet de nombreux soupçons concernant le domaine nucléaire, aurait subi en 1988 un sérieux coup de frein, les firmes *Embraer (avions)*, Engesa *(tanks) et* Avibras (lanceurs de missiles), les trois principaux fabricants, détenant chacune des créances impayées pour un montant de plusieurs dizaines de millions de dollars. Le porte-parole de l'Itamaraty, M. Jose Vincente Pimentel, affirme même qu'*« elles ont été totalement stoppées à cette date, pour ces raisons commerciales »*.

Une équipe de consultants militaires

Indépendamment de l'armement, les relations entre les deux pays étaient, encore l'année dernière, très étroites. En 1989, Brasilia a exporté 343 millions de dollars vers Bagdad (essentiellement des voitures particulières et divers types de viande) et importé pour 1.5 milliard de dollars de produits pétroliers, ce qui représente un tiers de ses approvisionnements et la moitié de ceux effectués *au Moyen-Orient (1). Même si le* Brésil possède officiellement des réserves pour deux mois, les autorités commencent déjà à diversifier leurs achats.

Le ministre de l'équipement, M. Ozires Silva, a affirmé qu'il n'y avait pour l'instant *« aucun risque de rationnement »*, mais n'a en revanche pas écarté une possible augmentation des carburants, bien évidemment peu souhaitée par le ministère de l'économie, soucieux de la bonne tenue des indices alors que le prix de l'essence a déjà augmenté de 8,5 % au début du mois. La firme pétrolière nationale Petrobras bénéficie en revanche du contrecoup de retombées plus favorables, et a pu faire passer des projets en attente depuis plusieurs mois, tout ce qui peut conduire à plus d'indépendance énergétique étant en ce moment bienvenu.

Un autre dossier embarrasse aussi les autorités de Brasilia. Il s'agit de la présence à Bagdad d'un groupe *d'une vingtaine d'anciens militaires* brésiliens, dirigé par le général de réserve Ugo Piva, qui fournit une assistance technique au gouvernement irakien. Le ministre des affaires étrangères Francisco Rezek a fait appel au *« sens civique »* de ces anciens cadres de l'aéronautique pour qu'ils cessent leur activité – issue de la fourniture de matériels – et pour laquelle ils ont créé une entreprise de consultants.

Au sujet des livraisons d'armes en général, le porte-parole de l'Itamaraty affirme d'ailleurs que *« le gouvernement du président Fernando Collor sera à l'avenir beaucoup plus prudent »*. Il a aussi démenti *« catégoriquement »* les rumeurs concernant d'éventuels marchandages et pressions de Bagdad pour que le Brésil continue ses livraisons alimentaires, en échange de visas de sortie pour ses ressortissants.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) Le Brésil produit la moitié de ses besoins pétroliers, et importe environ 600 000 barils par jour.

Le sort précaire des 530 000 travailleurs immigrés asiatiques en Irak et au Koweït

Bien que condamnant l'Irak, la plupart des pays asiatiques s'abstiennent de prendre des mesures de rétorsion contre Bagdad qui pourraient affecter des économies fragiles ou le sort de leurs ressortissants. Quelque 530 000 immigrés asiatiques se trouvent actuellement en Irak ou au Koweït. Ils peuvent théoriquement partir, mais la menace n'en plane pas moins. Lundi 20 août, plusieurs centaines d'Indonésiens ont pu quitter l'Irak et le Koweït à la suite du refus de Djakarta d'envoyer des troupes en Arabie saoudite. La pauvreté et la forte proportion de population musulmane limitent la marge de manœuvre de certains pays asiatiques.

TOKYO

de notre correspondant

Sally, domestique philippine chez des étrangers à Tokyo, est revenue bouleversée de quelques jours passés dans sa famille : elle avait appris par des compatriotes rentrés du Koweït que sa sœur, qui y travaille elle aussi comme domestique, avait été violée par des soldats irakiens au cours de l'invasion. Depuis, on ne sait plus rien d'elle. Peut-être est-elle parmi les 5 000 Philippins réfugiés *dans leur ambassade à Koweït.*

Ce drame n'est qu'un exemple parmi des centaines d'incidents, plus ou moins tragiques (du non-paiement de leur dû à des brutalités) dont sont victimes chaque mois les travailleurs immigrés asiatiques au Proche-Orient. Surtout les femmes. Aujourd'hui, pris dans la tourmente, ces immigrés asiatiques sont les orphelins du conflit. Si certains ont pu se réfugier dans les pays voisins, beaucoup restent pris au piège. Les Philippines, l'Inde et le Sri-Lanka ont demandé au Conseil de sécurité des Nations unies l'envoi de nourriture et de médicaments destinés à leurs *ressortissants bloqués sur place.*

L'émigration, ressource nationale

Les ressortissants des pays *pauvres d'Asie représentent la* moitié du personnel employé dans le secteur des services dans les Emirats arabes unis. En 1988, le Koweït payait 1,2 milliard de dollars en salaires à ses travailleurs immigrés et, au total, les pays du Golfe déboursent chaque année 7 milliards de dollars pour les quelque quatre millions d'Asiatiques qu'ils emploient.

Cinq cent mille Philippins travaillent dans la région (dont 350 000 en Arabie saoudite, 50 000 au Koweït et 25 000 en Irak) et près de 1,5 million d'Indiens. Rien qu'en Arabie saoudite, on compte 160 000 Thaïlandais et 15 000 au Koweït et en Irak. Le million de Pakistanais établis dans le Golfe rapportent au pays 2 milliards de dollars (en 1982, le total de leurs salaires dépassait celui des exportations du Pakistan).

Il y a trois ans, sept pays exportateurs de main-d'œuvre d'Asie (Bangladesh, Inde, Indonésie, Népal, Philippines, Sri-Lanka et Thaïlande), ayant pris conscience des dangers que couraient leurs ressortissants au Proche-Orient, avaient tenu une conférence à Colombo. Si les Philippines ont décidé une suspension temporaire (levée depuis) de l'envoi de domestiques, d'autres pays n'ont pas voulu, ou pas pu, prendre le risque de voir se tarir une importante source de devises. Pour certains, comme le Sri-Lanka, l'exportation de main-d'œuvre *constitue en effet une ressource* nationale et, quel que soit le risque, il doit être couru.

C'est surtout pour les femmes employées comme domestiques que les risques sont les plus grands dans les pays arabes où les interdits sexuels en font des proies faciles pour leur employeur. Les hommes parviennent parfois à se défendre en s'unissant : c'est le cas des Coréens qui, étant donnée leur qualification, posent désormais des conditions à leur embauche. Mais pour les autres, c'est la misère clandestine de tous ceux qui, coupés de leur famille et de *leur culture, vendent leur seul* bien : une force de travail.

PHILIPPE PONS

Grande-Bretagne : M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, pense que la guerre n'est pas inévitable

Alors que l'opinion britannique réclame une riposte musclée au regroupement, par les troupes irakiennes, des cent vingt-trois ressortissants de la Couronne dont on est sans nouvelles, dans des installations stratégiques en Irak et au Koweït, le gouvernement de Londres, pour sa part, s'efforce de dédramatiser la crise du Golfe.

LONDRES

de notre correspondant

« La situation dans le Golfe est aujourd'hui moins critique que dans les très dangereux tout premiers jours qui ont suivi l'invasion irakienne du Koweït » : lors de sa conférence de presse, lundi 20 août, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, s'est efforcé de calmer le jeu. S'il a qualifié d'*« acte illégal »* la détention des cent vingt-trois Britanniques emmenés de leurs hôtels de Koweït pour être dispersés dans des lieux stratégiques en Irak et dans l'émirat, M. Hurd a indiqué que la guerre avec Bagdad *« n'était pas inévitable »*. Le chef de la diplomatie a tenu à rappeler le diptyque sur lequel repose l'option du Royaume-Uni : dissuader le président Saddam Hussein d'envahir *l'Arabie saoudite et faire appliquer* les sanctions de l'ONU contre Bagdad. Après le gel des avoirs koweïtiens en Grande-Bretagne et l'envoi de forces navales et aériennes en Aarabie saoudite et dans les Etats du Golfe, Londres souhaite visiblement se tenir désormais en retrait. Mme Thatcher n'a interrompu ses vacances en Cournouailles que le 18 août pour une série d'entretiens à Downing Street avec ses principaux collaborateurs.

A l'inverse de ce qui s'était passé lors du conflit des Malouines, en 1982, la « Dame de fer » rechigne toujours à convoquer en session extraordinaire la Chambre des communes, malgré les demandes en ce sens qui se multiplient jusque dans les rangs de son propre parti.

Enfin, le ministère de la défense fait tout pour ne pas médiatiser cette affaire comme l'attestent les limitations imposées aux journalistes couvrant la *« task force »* opérant dans le Golfe. Seuls quelques journalistes, représentant les journaux proches du pouvoir, ont été autorisés à suivre la tournée effectuée la semaine dernière dans la région par le ministre adjoint de la défense, M. Alan Clark.

Ne pas embarrasser les alliés arabes

Cette politique du profil bas est destinée à ne pas embarrasser les alliés arabes traditionnels des Britanniques au Proche-Orient : l'Arabie saoudite, le Sultanat d'Oman et, bien sûr, la Jordanie.

Reste que ces finesses de la stratégie diplomatique de l'équipe Thatcher échappent à une opinion publique chauffée à blanc contre le président irakien. *« Soyez prêts aux sacrifices »*, lit-on à la une du *Daily Express* (conservateur). La presse populaire fait ses choux gras du sort des 4 700 ressortissants britanniques retenus au Koweït et en Irak. Même les quotidiens les plus proches des tories, comme le *Daily Telegraph*, dénoncent les carences du Foreign Office, notamment le peu d'informations sur le sort des « otages » transmises aux familles. Des voix se sont élevées pour exiger des représailles contre les quelque 5 000 à 6 000 ressortissants irakiens vivant au Royaume-Uni. Il s'agit notamment d'étudiants bénéficiant de bourses du ministère britannique de l'éducation.

Les vénérables salles de vente Sotheby's et Christie's sont aussi gagnées par cette atmosphère de crispation. Norah al-Sabah, un membre de la famille de l'émir du Koweït, a confié à un quotidien londonien que le chef de l'Etat déchu envisageait de vendre l'un de ses plus précieux joyaux, un diamant de 88 carats qui devrait rapporter entre 5 et 6 millions de livres (50 à 60 millions de francs). Le produit de la vente est destinée à couvrir les frais d'hébergement des proches du monarque dans un grand hôtel de la capitale. – *(Intérim.)*

Inde : inquiétude sur les approvisionnements pétroliers

NEW-DELHI

de notre correspondant

L'Inde est directement confrontée à la crise du Golfe, tant en raison de la présence nombreuse de ses ressortissants en Irak et au Koweït que de sa dépendance pétrolière vis-à-vis de ces deux pays. *D'autre part, sur le plan* géostratégique, elle est fort préoccupée à la fois par la présence militaire occidentale accrue dans l'océan Indien, et par le rôle militaire *de facto* dévolu à son voisin et rival pakistanais. Pour ces raisons New-Delhi multiplie les initiatives diplomatiques depuis quelques jours. Au terme d'une tournée dans plusieurs capitales, notamment Bagdad, le ministre des affaires étrangères, M. I. K. Gujral, aurait reçu des assurances des dirigeants irakiens : les quelque cent soixante-cinq mille Indiens présents au Koweït (la plupart sont originaire du sud de l'Inde) auxquels s'ajoutent environ 8 000 résidents en Irak, devraient être en *mesure de quitter librement* ces deux pays si les moyens logistiques le permettent, ce qui est loin d'être réalisé.

Accord de troc avec Moscou

Ce résultat n'a pas été obtenu facilement puisque l'Inde, qui a toujours entretenu d'excellents rapports avec l'Irak, s'est associée aux décisions de boycottage décrétées par les Nations unies. Environ mille deux cents Indiens ont ainsi été autorisés à traverser la frontière vers l'Arabie saoudite ces dernières quarante-huit heures, et ce contingent devrait être suivi par d'autres dans les prochains jours. Les dirigeants de New-Delhi se rendent compte que les apparentes bonnes dispositions du président Saddam Hussein pourraient prendre fin si l'Inde devait adopter une position plus dure à l'égard du régime de Bagdad. D'où l'extrême prudence des déclarations officielles, voire un embarras certain : le premier ministre, M. V. P. Singh, a souligné que son pays se devait d'agir *« avec tact »* devant une situation *« complexe »*.

S'agissant en effet de ses approvisionnements pétroliers, l'Inde est *dans une situation précaire* : 40 % de ses importations de brut proviennent de l'Irak et du Koweït. Pour assurer une consommation intérieure d'environ 52 millions de tonnes par an, l'Inde est obligée d'en importer 19 millions (la production domestique est de 33 millions de tonnes). Le Koweït fournit normalement 1,5 million de tonnes et l'Irak 2,5 millions. Mais le rôle de Bagdad ne s'arrête pas là : aux termes d'un accord de troc triangulaire, l'URSS fournit aussi du pétrole (4,5 millions de tonnes de brut et 3 millions de tonnes de produits pétroliers) à l'Inde, *via* l'Irak. Or, le brut « soviétique » est en fait irakien : Moscou rembourse ainsi New-Delhi des livraisons indiennes avec une partie du pétrole que Bagdad devrait lui livrer en remboursement des livraisons soviétiques (notamment de matériel militaire)! L'opération est évidemment très avantageuse pour New-Delhi puisque ces livraisons sont payables en *roupies*.

L'Inde s'inquiète enfin du rôle joué – avec la bénédiction de Washington – par son voisin pakistanais, qui envoie un contingent militaire en Arabie saoudite. Elle craint que le Pakistan ne profite encore une fois de la livraison massive d'armement américain (comme lors du conflit afghan) au moment où les deux pays sont engagés dans une phase de guerre froide à propos du Cachemire. Et ce d'autant plus que, contrairement à elle, le Pakistan ne risque aucune pénurie pétrolière en raison des excellentes relations qu'il entretient avec Ryad.

LAURENT ZECCHINI

Les réactions en France

Appels à la fermeté

M. Alain Juppé encourage le président de la République à être *« ferme et courageux »* pour obtenir le *« soutien »* du RPR. Le secrétaire général de ce parti, qui s'exprimait lundi 20 août sur FR 3, s'est prononcé contre toute négociation avec l'Irak sur les otages, précisant : *« La question qui se pose à un homme de gouvernement est de savoir jusqu'où on peut aller. Faut-il aller jusqu'à négocier, jusqu'à céder? Aussi cruel que cela paraisse, ma réponse est résolument négative. » « L'histoire nous a montré que la lâcheté collective d'une nation la conduit à des malheurs plus grands que ceux qu'elle a cru éviter*, a souligné M. Juppé. *Nous n'allons pas laisser aux Américains, aux Britanniques, aux Egyptiens le monopole de défendre la liberté, la démocratie et le droit. »* M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a demandé, mardi, à MM. Jacques Chirac et Valery Giscard d'Estaing *« de réunir sans délai les instances dirigeantes de l'opposition parlementaire »*.

M. Jean François-Poncet, sénateur (UDF) de Lot-et-Garonne, enfonce le clou dans un entretien au *Figaro* du mardi 21 août, en estimant qu'*« une escalade militaire est, hélas, de moins en moins exclue »*. L'ancien ministre des affaires étrangères réaffirme que *« toute initiative* [lui] *paraît désormais permise »* contre M. Saddam Hussein, comme il l'avait déjà indiqué dimanche (*le Monde* du 21 août). Plus radical encore, M. Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine, déclare tout de go dans *le Quotidien de Paris* : *« On ne peut plus tergiverser. Une guerre brutale est aujourd'hui inévitable. »* Lundi, M. Baumel demandait à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, *« quelles mesures »* le gouvernement comptait prendre pour empêcher les manifestations pro-irakiennes à Paris. Deux rassemblements avaient regroupé moins de deux cents partisans du maître de Bagdad, pendant le week-end, au Trocadéro et à la République.

Principale association de rapatriés, RECOURS-France demande, purement et simplement, l'interdiction de ces *« indécentes manifestations »* et engage la France à *« rompre ses relations diplomatiques avec l'Irak »*. M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS, souhaite, en outre, que *« le Front national mesure le réel danger représenté par la démarche hégémonique du dictateur irakien, à propos duquel les gestes de complaisance manifestés par M. Jean-Marie Le Pen ont choqué la plupart des rapatriés »*.

M. Jacques Godfrain, député (RPR) de l'Aveyron, a suggéré, lundi, de retenir les militaires irakiens qui suivent une instruction en France, afin d'établir *« des rapports de force équilibrés »* avec l'Irak (1), tandis que le quotidien d'extrême droite *Présent* (daté 20-21 août) reproche aux commentateurs d'exprimer leur *« souffrance (...) à l'idée que nos ressortissants* [sont] *retenus en otages, mais sans évoquer le fait que l'embargo-blocus décrété par les Etats-Unis* [va] *affamer des milliers de petits enfants irakiens »*.

Rares sont ceux qui croient à une *« issue pacifique »*. Evoquant, le 19 août, en Saône-et-Loire, les crises précédentes, M. Pierre Joxe était de ceux-là. Mardi, le bureau politique du PCF a demandé au gouvernement de ne *« pas céder aux pressions des boutefeux »*, et de ne pas *« s'aligner sur la dangereuse politique d'escalade des Etats-Unis »*.

(1) Une soixantaine d'officiers et sous-officiers irakiens, répartis dans plusieurs bases militaires (avions et hélicoptères), se trouvaient en France au début du conflit.

□ ***RFI diffusera les messages des familles aux otages français.*** – Radio France Internationale a décidé de mettre son antenne *« à la disposition »* des familles de personnes retenues dans le Golfe et de mettre en place un service de messagerie. Trois lignes téléphoniques gratuites seront donc ouvertes dès mercredi 22 août de 9 heures à 19 heures au numéro 05-419-419 afin que les familles puissent transmettre à la station des messages courts à l'intention des otages. Ces messages seront lus chaque jour sur le service mondial de RFI à 5 h 11, 6 h 11 et 18 h 04, heure française.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

LIBÉRIA

« Il n'y a aucun plan de paix »

déclare Charles Taylor

« Je n'ai aucune raison de me rendre à Banjul. Il n'y a aucun plan de paix pour le Libéria. Tout ce qui est fait actuellement vise à me contrer. On me hait. En quelques phrases, lâchées lundi 20 août au soir devant un groupe de journalistes dans la banlieue de Monrovia, le chef des rebelles libériens, Charles Taylor, a réduit à néant les vagues espoirs d'une solution négociée et les efforts diplomatiques du président gambien Daouada Jawara.

Celui-ci souhaitait organiser une *« conférence de la paix »* pour mettre un terme à la guerre civile qui ravage le pays depuis maintenant sept mois. La volte-face du dirigeant du Front national patriotique du Libéria (NPFL), camouflet humiliant pour la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), devrait permettre au chef rebelle de gagner une nouvelle fois du temps et de marquer peut-être quelques points sur le terrain militaire. Les ponts ne sont pourtant pas totalement rompus avec la CEDEAO puisque une délégation du NPFL, forte de quatre personnes, a été envoyée à Banjul, où elle est arrivée dans la nuit de lundi à mardi. Autre volte-face imprévue : l'alliance conclue, à Monrovia, entre les forces de Prince Johnson – le rebelle dissident – et celles du président Samuel Doe. Un cessez-le-feu aurait été décidé samedi 18 août entre les deux parties, et « scellé » par une grande tournée de pillages en commun dans les rues de la capitale.

Chacun des trois belligérants vient donc de changer soudainement son fusil d'épaule. Le bruit des armes ne s'est pas éteint pour autant. Tandis que les massacres de civils se poursuivent, on apprenait la mort d'un missionnaire américain, Clark Alan Jacobsen, victime, apparemment, des soldats gouvernementaux. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

AFRIQUE DU SUD : près de quatre cents morts en dix jours

Les violences s'étendent autour de Johannesburg

Les combats entre partisans du Congrès national africain (ANC) et militants du mouvement zoulou Inkatha ont fait tâche d'huile, lundi 20 août, et gagné une demi-douzaine de cités noires autour de Johannesburg, notamment celle de Kwathema. Après avoir rencontré, jeudi dernier, M. Nelson Mandela, le vice-président de l'ANC, M. Frederik De Klerk, le vice-président sud-africain, devait recevoir, mardi, M. Mangosuthu Buthelezi, le chef de l'Inkatha.

Le bilan très provisoire de cette flambée de violence sans équivalent dans l'histoire contemporaine de l'Afrique du Sud s'élevait, lundi après-midi, à au moins 381 morts depuis le 13 août, dont 117 pour l'immense cité de Soweto, où la police, qui avait parlé d'un week-end *« calme »*, continuait pourtant de retrouver des cadavres.

Dans le même temps, l'ANC, soumis à de multiples pressions pour que M. Mandela accepte enfin de rencontrer M. Buthelezi, continuait à faire la sourde oreille. *« Il serait erroné de rencontrer M. Buthelezi dans les circonstances présentes »*, a ainsi déclaré le Congrès de la jeunesse sud-africaine (SAYCO), qui a de nouveau accusé l'Inkatha d'avoir recours *« à la terreur et l'intimidation pour obtenir une rencontre »*.

M. Mandela n'a toujours pas réagi aux appels qui lui ont été lancés pour qu'il cesse d'éviter le chef Buthelezi. Mais le communiqué du SAYCO, qui représente les jeunes militants ultra-radicaux des cités noires, indique clairement qu'une rencontre entre les deux hommes était exclue pour l'instant. L'épouse du vice-président de l'ANC, Winnie, avait affirmé, dimanche, à Soweto, que l'ANC pourrait être contraint de revenir sur la suspension de la *« lutte armée »* décidée le 6 août si le carnage ne cessait pas. De son côté, le chef d'état-major de la branche armée de l'ANC, M. Chris Hani, a affirmé, lundi, que cette vague de violence était le résultat d'une tentative de déstabilisation. *« J'ai vu des situations similaires en Angola et au Mozambique »*, a-t-il dit, faisant allusion aux guérillas de l'UNITA et de la RENAMO.

Les Etats-Unis, par la voix du porte-parole du département d'Etat, se sont dits *« très préoccupés »* par la continuation des violences et *« par le fait que la police ait dû demander l'aide de l'armée »*. Dans une déclaration rendue publique, lundi, les Douze ont invité les autorités sud-africaines à *« faire tout leur possible pour mettre fin de manière impartiale »* à ce *« bain de sang inutile »*. Ils ont appelé les parties au conflit à le régler par le dialogue pour réaliser la *« réconciliation nationale »*. – *(AFP, Reuter.)*

KENYA

Service religieux mouvementé à la mémoire de l'évêque Alexander Muge

NAIROBI

correspondance

Près d'un millier de personnes ont assisté, lundi 20 août, au service religieux célébré à la mémoire de l'évêque Alexander Muge, tué dans un accident de la route la semaine dernière (*le Monde* du 20 août). Le nom du président Daniel Arap Moi a été hué par la foule lorsqu'on a fait mention du message de condoléances présidentiel, tandis que la démission du ministre du travail, M. Peter Okondo, qui avait menacé de mort l'évêque disparu, était saluée par des cris de joie. Les fidèles massés autour de la cathédrale ont applaudi à plusieurs reprises le sermon du révérend Okullu lorsqu'il a dénoncé *« la dictature du parti unique »*.

La cérémonie s'est achevée en manifestation, la foule chantant, dansant et criant des slogans hostiles au président kenyan. *« Nous voulons le changement ! »*, expliquait un jeune chômeur, tandis qu'un autre hurlait : *« Allez, la presse, faites votre travail ! Nous n'avons plus peur ! »* Les manifestants – des jeunes pour la plupart – ont notamment réclamé la libération des prisonniers politiques. Marchant en cadence sur le rythme des chants swahilis, ils ont repris en chœur une version africaine de *We shall overcome*, la chanson des partisans du pasteur américain Martin Luther King, avant de se disperser devant l'hôpital, gardé par une escouade anti-émeutes. L'enterrement de l'évêque anglican est prévu pour mercredi prochain, à Eldoret, dans l'ouest du pays.

J. H.

EN BREF

□ **ALBANIE : visite d'une délégation américaine.** – Une délégation de la commission du Congrès américain pour la sécurité et la coopération en Europe est arrivée dimanche 19 août en Albanie, ce qui confirme les efforts de Tirana pour sortir de son isolement international. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : Un million de dollars offerts pour la capture de Pablo Escobar.** – La Colombie offre près d'un million de dollars pour toute information qui permettra la capture de Pablo Escobar, le chef du cartel de Medellin. Des soldats distribuent depuis dimanche 19 août à Medellin des tracts promettant 500 millions de pesos (960 000 dollars), soit plus du double de la récompense offerte jusqu'ici, pour des informations sur le *« baron »* de la drogue le plus recherché du pays.- *(REUTER.)*

□ **MOZAMBIQUE : adoption du multipartisme.** – Après que le comité central du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), le parti unique au pouvoir, ait adopté, mercredi 15 août, une résolution en faveur de l'adoption du multipartisme, le président Joaquim Chissano vient de demander qu'une commission consultative étudie la révision de la Constitution, sans se *« laisser arrêter par le doute et l'hésitation »*. – *(AFP.)*

□ **PEROU : quatre morts dans des attaques du Sentier Lumineux à Lima.** – Au moins quatre personnes ont été tuées lundi 20 août dans des attaques de la guérilla maoïste du Sentier lumineux à Lima, a annoncé la police péruvienne. Le Sentier lumineux, rappelle-t-on, a appelé la population de Lima à une *« grève armée »* mardi afin de protester contre les récentes mesures prises par gouvernement pour lutter contre la crise économique.- *(AFP)*

□ **URSS : regain de tension dans le Caucase.** – Au moins cinq personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans des accrochages qui se sont produits dimanche 19 août à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, selon la presse soviétique. – *(AFP.)*

□ **Le refus du service militaire.** – Moins de 8 % des jeunes Arméniens ont répondu à l'appel pour le service militaire obligatoire dans l'armée soviétique au printemps dernier, 28 % en Géorgie et à peine plus de 40 % en Lituanie et Estonie, a révélé le ministre de la défense d'URSS, le maréchal Dmitri Iazov, dimanche 19 août, dans la *Krasnaïa Zvezda*. – *(AFP.)*

□ **Création de la République de Gagaouzie.** – Les élus de la minorité de souche bulgaro-turque de Moldavie, les Gagaouzes (150 000 personnes, soit 3,5 % de la population de la République soviétique de Moldavie), ont annoncé dimanche 19 août la création de la République de Gagaouzie, accusant le Parlement moldave de ne pas avoir respecté leur droit à l'autonomie. Ils ont fixé les premières élections au Parlement gagaouz au 28 octobre. – *(Reuter, AFP.)*

□ ***Début de la quatrième conférence d'examen du traité de non-prolifération nucléaire.*** – La quatrième conférence d'examen du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), dont l'objectif est d'éviter que de nouveaux pays se dotent de l'arme nucléaire, s'est ouverte lundi 20 aout à Genève. L'ambassadeur du Pérou auprès des Nations unies à Genève, M. Oswaldo de Rivero, a été élu président de cette conférence, qui doit se poursuivre jusqu'au 14 septembre. Entré en vigueur en 1970, ce traité vient à échéance en 1995. L'un des principaux débats de la conférence portera sur l'opportunité de le reconduire en 1995 pour une durée déterminée ou indéterminée. Pour la première fois, la France et la Chine participent en tant qu'observateurs à la conférence d'examen, prévue tous les cinq ans. – *(AFP.)*

EUROPE

BULGARIE

Importante manifestation contre le parti au pouvoir

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté, lundi 20 août à Sofia, contre le Parti socialiste (ex-communiste) au pouvoir et pour dissuader un jeune opposant, Plamen Stantchev, qui menace de s'immoler par le feu.

Plamen Stantchev, dix-neuf ans, a annoncé la semaine dernière qu'il se donnerait la mort lundi soir si les autorités ne démontaient pas l'étoile rouge du toit de la maison du parti. A la suite de contacts entre des représentants du PSB et de mouvements indépendants, il aurait accepté de reporter son geste de vingt-quatre heures.

La manifestation s'est déroulée à l'appel du Mouvement de la vérité, issu de la Cité de la vérité, le village de contestataires qui, installés dans des tentes, ont occupé le centre de Sofia en juillet. – *(AFP.)*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire en date du 20 février 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION A L'HYGIÈNE DES ANIMAUX ET DENRÉES ANIMALES, USURPATION D'APPELLATION D'ORIGINE, TROMPERIE SUR LA NATURE, LA QUALITÉ, L'ORIGINE OU LA QUANTITÉ D'UNE MARCHANDISE, PUBLICITÉ MENSONGÈRE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR.

Pour avoir, à Paris le 21 février 1989 :

– contrevenu aux dispositions réglementaires relatives aux conditions d'hygiène applicables soit aux animaux ou aux denrées d'origine animale, soit aux établissements et à leur matériel en ne tenant pas les locaux et les matériels de son restaurant en parfait état d'hygiène et de propreté, en détenant des plats cuisinés et des sauces à température ambiante, en congelant de manière illicite des denrées animales ou d'origine animale, en détenant des escargots dont la date limite de consommation était dépassée de 14 jours et un parfait de foie gras dont la date limite de consommation était dépassée de 31 jours ;

– vendu, mis en vente ou en circulation des produits naturels ou fabriqués portant une appellation d'origine qu'il savait inexacte, en l'espèce du fromage « crottin de champignou » sous l'appellation inexacte de « crottin de chavignol » ;

– tenté de tromper le consommateur sur la nature, l'origine, les qualités substantielles et la composition de la *marchandise vendue, en servant* dans son restaurant sous la dénomination fausse de « foie gras » du « parfait de foie gras » et de « crottin de chavignol » du « crottin de champignou » ;

– effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présen*tations fausses ou de nature à induire* en erreur sur la nature, l'origine, les qualités substantielles et la composition des mets servis dans son restaurant, en portant sur la carte : « foie gras », alors qu'il s'agissait de « parfait de foie gras » et « crottin de chavignol », *alors qu'il* s'agissait de « crottin de champignou »,

• à la peine de 8 MOIS d'emprisonnement avec sursis pour le délit, à une amende de 20 000 F pour le délit et à 4 amendes de 2 500 F pour chacune des contraventions.

– *M. BARROUK Bernard, Abraham*, né le 1er juin 1941 à 99 BIZERTE (Tunisie), gérant et demeurant à PARIS (1er), 41, rue Saint-Denis.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 19 avril 1989, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour :

INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ DANS LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS.

• à la peine de 5 000 F d'amende.

– M. RIMBAUD José, né le 1er avril 1947 à FORT-DE-FRANCE (97), gérant de société et demeurant à MARLY-LE-ROI (78), 7, square Saint-Germain-les-Grandes-Terres.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

Par jugement (contradictoire – sur opposition jugement du 6-6-1989) en date du 27 février 1990, la 1re chambre du tribunal correctionnel de PARIS a *condamné pour fraude fiscale :*

– M. FARHI Léon, Jules, né le 23 mai 1941 à PARIS (12e), agent commercial, et demeurant à VINCENNES (94), 33-35, rue de la Bienfaisance,

• à la peine de 4 MOIS d'emprisonnement avec sursis et à 10 000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le *Journal officiel, Libération, le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES. DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE.

Audience publique du tribunal correctionnel de NANTERRE (14e Chambre) du 6 mars 1990 :

– M. TATOPOULOS Guy, né le 30 avril 1933 à PARIS (13e), demeurant à PARIS (16e), 15, rue Erlanger,

• a été condamné à la peine de *18 MOIS d'emprisonnement dont* 12 MOIS avec sursis, dit que la partie ferme sera exécutée sous le régime de la semi-liberté.

– Mme FRADEL, épouse TATOPOULOS Françoise, née le 26 décembre 1949 à BLAYE (33),

• a *été condamnée* à la peine de 8 MOIS d'emprisonnement avec sursis.

Pour : FRAUDE FISCALE courant 1984 et 1985.

Le Tribunal a ordonné la publication par extraits dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement (contradictoire article 411 du C.P.P.) rendu le 7 février 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ DANS LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS.

Pour avoir, à Paris, le 21 septembre 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail, en laissant travailler un salarié sur un échafaudage dont le plancher n'était pas conforme aux règles de sécurité et alors que ce même salarié se trouvait démuni de toute protection individuelle ou collective,

• à la peine de 5 000 F d'amende.

– Mme FAUVIN Viviane, Marcelle, Marie, née le 2 juin 1945 à PARIS (14e), gérante de société, et demeurant à PARIS (12e), 34, boulevard de Picpus.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée *la publication* de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY.

Par jugement en date du 23 janvier 1990, la 15e chambre du tribunal de grande instance de BOBIGNY a condamné :

– M. GENON Robert, né le 27 août 1931 à BOLOGNE (52), employé et demeurant à TRELAZE (49), La Garenne, chemin des Verrières,

• à la peine de 15 MOIS d'emprisonnement avec sursis, avec mise à l'épreuve pendant 3 ANS ; impose au condamné, en dehors des mesures d'assistance et de surveillance réglementaires, l'obligation particulière de travailler pour dédommager la partie civile : ordonne la publication de ce jugement par extrait aux frais du condamné dans le *Journal officiel* et *le Monde*, sans que le coût de chaque insertion excède 10 000 F : ordonne l'affichage de ce jugement par extrait sur les panneaux d'affichage officiel de la mairie de son domicile pendant 3 MOIS.

Pour : soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration, fraude fiscale, omission de passation d'écritures dans un livre comptable.

Pour extrait conforme :
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire en date du 28 mars *1990, la 31e* chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour :

INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ – BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.

Pour avoir à Paris, le 15 juin 1988, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du Code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en n'organisant aucune formation pratique appropriée en matière de sécurité au profit de DA VIEGA SEMEDOP notamment en ce qui concerne la conduite des chariots automoteurs,

• à la peine de 10 000 F d'amende.

– M. MORAT Christian, Louis, Émile, né le 20 mai 1946 à PARIS, chef de secteur et demeurant à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94), 14, sente de Vigneux.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE *GRANDE INSTANCE DE PARIS.* CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 27 février 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCU*RITÉ – BATIMENT ET TRAVAUX* PUBLICS.

Pour avoir à Paris, le 16 juin 1988, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, *titre* III du Code du travail et à celles du décret du *8 janvier 1965, enfreint par sa faute* personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs, et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres concernant les immeubles, en laissant travailler 2 ouvriers sur une plate-forme non munie de garde-corps,

• à la peine de 2 amendes de 5 000 F.

– M. SEBAL Joseph, né le 7 septembre 1943 à FALAISE (14), directeur, et demeurant à PARIS (20e), 14, rue du Pressoir.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 5 février 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION A L'HYGIÈNE DES ANIMAUX ET DES DENRÉES ANIMALES – DÉTENTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES CORROMPUES OU TOXIQUES – (Contravention connexe).

Pour avoir, à Paris, le 19 avril 1989 :

– contrevenu aux dispositions de l'arrêté du 26 septembre 1980, relatif aux conditions d'hygiène dans les restaurants ainsi qu'à celles de l'arrêté du 26 juin 1974 relatif à la congélation des denrées ;

– détenu dans une chambre froide sans motif légitime, 8 kilos de viande qu'il savait corrompue.

• à la peine de 3 MOIS d'emprisonnement avec sursis et une amende de 10 000 F pour le délit et à deux amendes de 2 500 F chacune pour les contraventions connexes.

– M. DERNAOUI Mohamed, né le 27 décembre 1927 à ANNABA (Algérie), propriétaire exploitant d'un *restaurant et demeurant* à PARIS (6e), 168, bd Saint-Germain.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, *sur sa* réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE *DE BOBIGNY*.

Par jugement en date du 23 janvier 1990, la 15e chambre du tribunal de grande instance de BOBIGNY a condamné :

– M. MOUTURAT Jacques, né le 30 mai 1943 à PARIS (18e), brocanteur et demeurant à LIGNY-LE-CHATEL (89), 6, rue Maison-Dieu.

• à la peine de 18 MOIS d'emprisonnement avec sursis, avec mise à l'épreuve pendant 3 ANS ; ordonne l'affichage de ce jugement par extrait sur les panneaux d'affichage officiel de la mairie de son domicile pendant 3 MOIS ; ordonne la publication de ce jugement par extrait aux frais du condamné dans le *Journal officiel* et *le Monde* sans que le coût de chaque insertion puisse excéder 10 000 F.

Pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, dissimulation de sommes.

Pour extrait conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e Chambre de la cour d'appel de Paris du 7 juillet 1989 (pourvoi rejet le 15 février 1990) :

– M. OK Canibek, né le 19 janvier 1935 à Istanbul, demeurant 58, rue de la Roquette à Paris (11e) ;

– M. GIMENEZ André, né le 20 juin 1951 à Tiaret (Algérie), demeurant Le Saint-Germain, avenue du Mazargue, Marseille (9e),

ont été condamnés chacun à deux ans *de prison avec sursis et 20 000 F* d'amende pour vente ou mise en vente de produits portant marque contrefaite.

La cour a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Monde* et *le Provençal*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

POUR LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE.

Audience publique du tribunal correctionnel de NANTERRE (14e chambre) du *28 février 1990* :

– M. POCCIANTI Roberto, né le 19 mars 1931 à PRATO (Italie), demeurant à CLAMART (92), 11 *bis*, rue des Bergères,

• a été condamné à UN AN d'emprisonnement dont HUIT MOIS avec sursis pour : *FRAUDE FISCALE*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 7 février 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour TROMPERIE SUR LA NATURE, LA QUALITÉ, L'ORIGINE DE LA MARCHANDISE VENDUE.

Pour avoir, à Paris, le 26 janvier 1989, tenté de tromper le contractant sur la nature, l'origine et les qualités substantielles de la chose, en tant que propriétaire exploitant du commerce « LE BARON ROUGE » en proposant à la vente environ 600 litres de vin qualifié « rouge de l'Ardèche », environ 100 litres de vin qualifié « blanc de l'Ardèche », 50 litres de vin qualifié de « bordeaux supérieur », environ 200 *litres de vin qualifié de « vin de* pays de l'Ardèche », alors qu'il s'agissait d'une fausse indication de provenance ou d'une appellation d'origine inexacte,

• à la peine de 20 000 F d'amende.

– M. PAGET Lucien, Jacques, né le 11 juin 1943 à VILLEJUIF (94), commerçant, et *demeurant* à PARIS (11e), 6, cité Industrielle.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

POLITIQUE

Un arrêt du Conseil d'Etat

Les contribuables pourront demander réparation des fautes « simples » commises par le fisc

M. Yvon Bourgeois, modeste retraité de Pessac (Gironde), vient de remporter sur les services du fisc une de ces victoires *discrètes, qui valent à leur béné*ficiaire, outre la satisfaction de voir triompher leur cause, celle d'entrer dans les annales du droit public. L'*« arrêt Bourgeois »* fera date parce qu'il établit, au rebours de la jurisprudence antérieure, la responsabilité de l'administration fiscale en cas de faute commise dans l'établissement ou le recouvrement de l'impôt, même si cette faute n'est pas considérée comme *« lourde »*, mais comme *« simple »*.

M. Bourgeois, un retraité de la marine marchande qui exerçait, en outre, une activité salariée de délégué d'une association de parents d'aveugles, avait déclaré la somme de 35 663 francs au titre de ses revenus pour 1979, mais une erreur de saisie informatique avait conduit les services du fisc à lui attribuer un gain de 315 663 francs. M. Bourgeois ayant choisi de payer son impôt mensuellement, par prélèvement automatique sur son compte d'épargne, ce n'est, pourtant, qu'en janvier 1981 – en raison d'une série d'anomalies dans la procédure de recouvrement – qu'il fut alerté. Les services fiscaux tentaient, en effet, de prélever sur son compte, sur la base de l'évaluation erronée de son *impôt de 1979, une somme supé*rieure à son revenu mensuel et équivalent à vingt fois l'acompte légalement dû.

Les démarches de M. Bourgeois se heurtèrent, d'abord, à l'impassibilité *de l'administration fiscale, qui* paraissait incapable d'admettre son erreur.

Au bout d'un mois, toutefois, après multiplication de lettres et d'appels téléphoniques, le directeur *départemental des services fiscaux* de la Gironde consentit à M. Bourgeois un dégrèvement au titre de l'année 1979, représentant la différence entre l'évaluation fautive et la somme normalement due, et le trésorier principal lui remboursa le trop perçu de janvier 1981. Le contribuable décida, alors, de ne pas se contenter de cette réparation tardive et laborieusement obtenue : il saisit le trésorier d'une demande de dommages et intérêts.

N'obtenant pas de réponse, M. Bourgeois s'adressa au tribunal administratif de Bordeaux, lequel rejeta sa demande, le 17 juin 1982, au motif qu'aucune faute « lourde » ne pouvait être reprochée aux services fiscaux. Obstiné, le marin à la retraite s'est tourné vers le Conseil d'Etat, qui, le 27 juillet dernier, suivant les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Noël Chahid-Nouraï, a fait droit à sa requête. M. Bourgeois, qui demandait une somme de 1 000 francs, en compensation du préjudice subi, et 51 francs pour les intérêts dont il avait été privé, obtient une indemnité de *500* francs *seulement* – *le* Conseil d'Etat lui reprochant d'avoir tardé dans ses démarches, – plus les intérêts.

Appréciation rigoureuse du préjudice

Ce n'est pas, bien sûr, par le montant de l'indemnité que l'« arrêt Bourgeois » se signale à l'attention des juristes et... des contribuables. L'innovation réside dans le fait que, pour la première fois, l'Etat est considéré comme responsable vis-à-vis d'un particulier en raison d'une faute de ses services fiscaux n'entrant pas dans la catégorie juridique des fautes « lourdes ». Seule la faute « lourde » engage la responsabilité de l'Etat lorsqu'elle concerne une opération présentant une difficulté particulière, par exemple l'appréciation de la situation d'un contribuable au regard de telle ou telle disposition fiscale. Or, le Conseil d'Etat a jugé que les opérations informatiques d'établissement et de recouvre*ment de l'impôt* sur le revenu ne comportent pas de difficulté spécifique et que, dans ce cas, une faute « simple » peut donner droit à réparation.

La section du contentieux a suivi *M. Chahid-Nouraï lorsque celui-ci*, dans ses conclusions, faisait valoir qu'*« il n'est pas sain qu'une administration tout entière puisse se sentir couverte par une quasi impunité, résultant d'un régime très protecteur de mise en cause de sa responsabilité »*. Voilà, donc, l'administration des impôts logée à la même enseigne que d'autres, ou que n'importe quelle personne physique ou morale dont les comportements sont susceptibles de porter préjudice à une autre. Le juge administratif n'en sera pas moins rigoureux – bien au contraire – dans l'appréciation de ce préjudice, ce qui devrait dissuader les contribuables *mécontents* ou vindicatifs de se lancer inconsidérément dans le contentieux.

PATRICK JARREAU

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le *14 mars 1990, la 31e* chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour :

INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE – BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.

Pour avoir à Paris, le 8 mars 1989, *étant responsable* d'*un établissement* soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail en laissant travailler :

– deux ouvriers sur un toit occupés au *démontage* d'un échafaudage alors qu'ils n'étaient munis d'aucun dispositif de protection individuelle :

– un ouvrier sur une échelle non fixée, l'exposant ainsi à un risque de chute.

• à la peine de trois amendes de 5 000 F *chacune*.

– M. ALLEAUME Hubert, Richard, né le 12 février 1951 à PARIS (16e), entrepreneur et demeurant à PARIS (17e), 90, boulevard Pereire.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL *DE PARIS*

Par arrêt de la 11e chambre de la cour d'appel de PARIS du 15 janvier 1990 :

– M. PASIC Milorad, né le 12 mars 1940 à MILOSEVAC (Yougoslavie), demeurant à PARIS (19e), 43, avenue Jean-Jaurès,

• a été condamné à 8 MOIS d'emprisonnement et 20 000 F d'amende.

– Pour emploi de trois étrangers non munis de titre les autorisant à exercer une activité salariée en France – exercice d'une profession commerciale malgré interdiction, *travail clandestin*.

La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

DÉFENSE

Un quart des recrues étrangères originaires d'Europe centrale

Vent d'Est sur la Légion

Depuis le début de l'année, la Légion étrangère voit arriver en nombre croissant des candidats venus des pays de l'Est. Ils atteignent désormais le quart des recrues étrangères, qui représentent 65 % de l'effectif total de la Légion. L'état-major les juge mieux préparés à la vie de groupe et plus débrouillards que les Européens de l'Ouest.

AUBAGNE

de notre envoyé spécial

Ils visaient l'Ouest, ils ont atteint la Légion. Ils s'expliquent par des : *« Je veux servir la France »*, ou : *« Ma motivation principale est de devenir un bon légionnaire »*, et même leurs officiers ne les croient pas. L'incertitude ne transparaît qu'au détour d'un sourire : *« Je n'ai connu que deux heures de liberté en France. »* Ian Wodnicki, un Polonais de vingt et un ans, arbore fièrement un passant rouge à l'épaule gauche, signifiant son admission aux quatre mois d'instruction à Castelnaudary (Aude). Il a abouti à Aubagne (Bouches-du-Rhône) après d'infructueuses pérégrinations dans les camps de réfugiés en Allemagne. *« Je n'avais pas d'autre issue si je voulais faire mes preuves »*, admet-il.

Ion-Bogdan Birladeanu, vingt-deux ans, a fui Bucarest le 17 juillet, car la révolution à laquelle il a participé *« n'a apporté aucun changement fondamental »*. Une semaine plus tard, il entre en France comme un bon légionnaire, c'est-à-dire sans visa ni permis de travail, mais avec une carte et une boussole. Pour régulariser sa situation et *« éviter que la faim ne l'oblige à voler »*, Ion-Bogdan a rejoint la Légion étrangère sur le conseil de l'Eglise orthodoxe roumaine à Paris. Il espère intégrer le 6e régiment étranger du génie à Avignon, afin de parfaire ses connaissances en mécanique. *« Dans le flou des motivations, l'aspect alimentaire a généralement fait pencher la balance »*, estime le colonel de Lajudie, adjoint du général commandant la Légion.

Deux cents jeunes gens venus de l'Est, d'une moyenne d'âge de vingt-trois ans, ont ainsi franchi la porte du quartier Viennot à Aubagne depuis le mois de janvier. Pour garder constamment *ses huit* mille cinq cents postes budgétaires, la Légion incorpore chaque année environ mille cinq cents personnes, soit le quart des six mille candidats.

Un tiers de Français, deux tiers d'étrangers. S'ils le désirent, ces derniers obtiennent plus facilement leur naturalisation, au bout de cinq ans d'engagement. Les recrues de l'Est, qui ne dépassaient pas *10 % des candidats étrangers en 1989*, atteignent aujourd'hui le quart. Une proportion qui pourrait croître encore tant elles semblent appréciées par la hiérarchie militaire.

« Adaptés à nos besoins »

Dans les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs et même sur les lieux de travail, ces futurs légionnaires ont dû se plier à une discipline collective. *« Ils ont appris à se débrouiller pour parler sans que les murs entendent ou à se faufiler pour obtenir le meilleur morceau de viande à la cantine*, explique le lieutenant-colonel Fromager, chef du recrutement. *Ils sont plus rompus à la vie de groupe que les jeunes Français, jaloux de leurs libertés. Je ne juge pas un système, je constate simplement qu'il forme des gens adaptés à nos besoins »*.

En même temps qu'ils s'initient à la langue française avec *« les cinq cents mots du vocabulaire de survie »*, ces recrues découvrent l'Europe de l'Ouest par petites touches (ils sont privés de sortie pendant le premier mois). Ion-Bogdan Birladeanu se réjouit ainsi de pouvoir *« répondre à un journaliste sans lire un formulaire du Parti »*. Pendant la phase d'instruction, ils seront placés en binôme avec un légionnaire français. A charge pour celui-ci de traduire les ordres et de présenter la société française. Jacky Bertrand, une recrue normande, espère profiter de l'échange pour découvrir *« de manière directe la vie quotidienne de ceux qui, hier encore, étaient nos ennemis »*, tout comme le lieutenant-colonel Fromager admet *« voyager au travers des entretiens »* qu'il fait passer à tous les candidats.

*La Légion étrangère est habi*tuée à ressentir les évolutions de l'actualité internationale. Elle a intégré des Russes blancs dans les années 20, des républicains espagnols en 1939 et des Allemands privés d'armée après la seconde guerre mondiale. Elle ne peut cependant pas engager de Soviétiques – le règlement l'interdit toujours. Aujourd'hui, le lieutenant-colonel Fromager s'attend à voir des Albanais, las de leurs tribulations et faute d'Eldorado américain, se présenter dans son bureau. Et il pourra doucement sourire quand ils lui parleront de leur désir de servir la France.

CHRISTOPHE DE CAEVEL

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Un rapport accablant et une opération de commando

Greenpeace se mobilise contre la pollution chimique du Rhône

Des militants écologistes de l'organisation Greenpeace-France ont fait irruption, lundi 20 août, dans l'usine Rhône-Poulenc de Péage-de-Roussillon (Isère) pour fermer la vanne d'un canal utilisé pour rejeter des déchets dans le Rhône. Des prélèvements et des analyses auraient fait apparaître des rejets abusifs de cyanure et de phénol, venant de cette usine. La direction de l'usine Rhône-Poulenc de Péage-de-Roussillon le dément formellement et assure au contraire que ses rejets sont *« inférieurs aux normes autorisées »*. Cette action de Greenpeace fait suite à la publication récente d'un rapport désignant le Rhône comme l'un des principaux responsables de la pollution de la Méditerranée.

« Le Rhône s'impose, et de loin, comme le plus pollué des cours d'eau méditerranéens » : telle est la conclusion d'un document de Greenpeace-France (1). Cette étude, illustrée de nombreuses cartes et tableaux chiffrés, ne s'appuie que sur des données collectées dans des publications d'organismes officiels, comme l'Agence de bassin Rhône-Méditerranée-Corse, la Direction régionale de l'industrie, le ministère de l'environnement, celui de la santé, la Direction des affaires sociales et le Commissariat à l'énergie atomique. De la frontière suisse à l'embouchure, dix secteurs sont successivement examinés. Et, pour chacun, l'étude envisage tous les supports possibles de la pollution : les sédiments, les mousses, les poissons et l'eau.

Le tableau est extrêmement sévère. Les polluants détectés dans le Rhône sont nombreux et ils atteignent souvent des niveaux considérés comme toxiques. Ainsi trouve-t-on dans les sédiments des métaux lourds comme le cadmium et le plomb, des pesticides et des composés organiques de synthèse, comme le PCB, provenant de transformateurs et de condensateurs électriques.

Certaines mousses aquatiques, comme les bryophytes, contiennent en quantité excessive du plomb, du cadmium, du chrome, des PCB et même du DDT dont l'utilisation est pourtant proscrite depuis des années. Comme ils en découvrent aussi dans les sédiments et la chair des poissons, les rédacteurs se demandent si de tels produits toxiques ne seraient pas encore employés en fraude. L'eau elle-même charrie du mercure et du cuivre en quantité alarmante. La chair de poissons, tels que le chevesne très répandu dans le Rhône, révèle des traces de mercure, de DDT et des PCB.

Alors qu'on pouvait croire certaines zones encore préservées, il apparaît au contraire que le Rhône est contaminé sur la plus grande partie de son trajet. Tous les polluants qu'il transporte finissent en mer. Certains sont alors progressivement intégrés dans la chaîne alimentaire des organismes marins.

Cinquante usines « à risques majeurs »

Le Rhône est donc devenu l'un des principaux responsables de la dégradation de la Méditerranée. Exemple : les apports organiques évoqués dans ce rapport de Greenpeace-France (430 000 tonnes en 1980) sont supérieurs, à eux seuls, aux rejets de l'ensemble du littoral français. Lorsque les débits sont au niveau minimum, le fleuve déverse quotidiennement en mer 2 tonnes de cuivre, 2 tonnes d'arsenic et 600 kilos de PCB.

Premier fleuve français par son débit et l'étendue de son bassin, le Rhône est aussi l'un des premiers d'Europe pour la densité de l'équipement industriel qui le borde. Sur ses rives, on ne compte pas moins d'une cinquantaine d'établissements dits « à risque majeur », seize barrages hydroélectriques, autant de centrales nucléaires et plusieurs autres usines atomiques. Parmi ces pollueurs potentiels, le document de Greenpeace en identifie une dizaine, présentés comme les plus dangereux, comme Rhône-Poulenc, Ciba-Geigy, la Cellulose du Rhône et le CEA.

Toutes ces sociétés sont tenues de respecter des normes de rejet et paient des redevances en cas d'infraction. Mais les observateurs de Greenpeace notent que, dans la région Rhône-Alpes, les inspecteurs chargés des contrôles ne sont que soixante-dix. Or ils doivent surveiller quinze mille installations classées, enregistrer deux cents nouvelles demandes chaque année et instruire cent cinquante plaintes annuelles. Conclusion du document : *« Il est temps de donner à des hydrobiologistes et à des écotoxicologues indépendants la possibilité d'intervenir conjointement pour que les rejets industriels soient effectivement contrôlés. »*

MARC AMBROISE-RENDU

(1) *La pollution du Rhône, projet mer Méditerranée*, août 1990, 60 pages. Greenpeace-France, 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.

PARIS

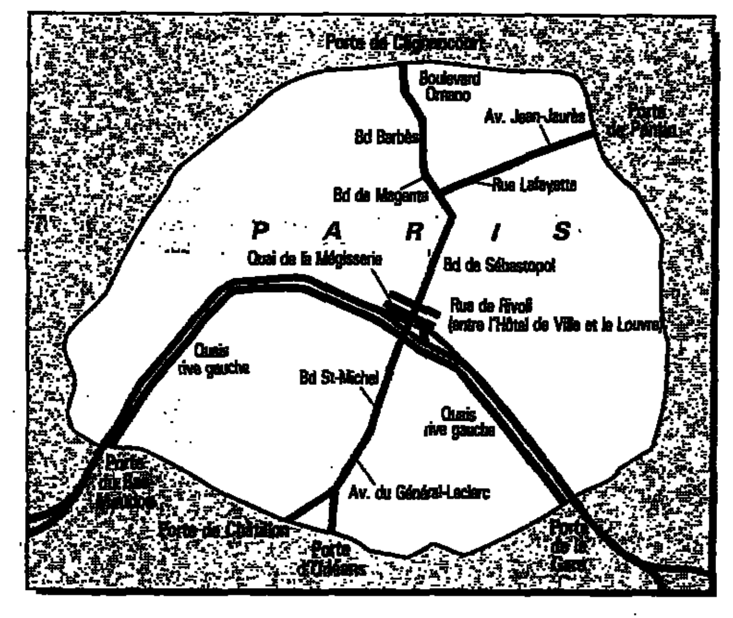
Nouvelles interdictions de stationner à partir du 11 septembre

27 kilomètres d'« axes rouges » dans la capitale

« Défense de stationner : permis de mieux rouler » ; *« Paris veut rouler, on va tous l'aider »* : tels sont les principaux slogans d'une campagne d'information que vient de lancer la Mairie de Paris pour faciliter la circulation dans la capitale. En effet, dès le 11 septembre, un réseau de 27 kilomètres d'« axes rouges » va être mis en place, interdisant le stationnement sur les itinéraires les plus fréquentés, de la porte d'Orléans à la porte de Pantin (axe nord-sud), d'une part ; de la porte de la Gare (13e arrondissement) au Louvre (rue de Rivoli), d'autre part (axe est-ouest).

Prévu dans le plan de lutte « anti-bouchons » étalé sur dix ans, ce dispositif avait été annoncé par le maire de Paris en octobre 1989 et approuvé depuis par le préfet de police. Les embouteillages dans la capitale, qui peut compter en période de pointe jusqu'à 4 millions de voitures (600 000 sont immatriculées à Paris), ont progressé de 400 % en dix ans.

M. Pierre Verbrugghe, le préfet de police, avait exprimé sa volonté de mobiliser les moyens et effectifs nécessaires pour faire respecter ces interdictions de stationnement. Il avait notamment déclaré que *« l'enlèvement des véhicules en stationnement irrégulier sera sévère »*. La mise en place de ces 27 kilomètres d'« axes rouges » a déjà entraîné la création, dans les voies proches, de 4 000 à 5 000 places de stationnement. Selon les services de la voirie parisienne, ce nombre sera porté à 15 000 à la fin de 1990.



Le plan des « axes rouges »

RELIGIONS

Les quarante ans de la Mission évangélique des gens du voyage

Une foi à soulever les Tziganes

La base aérienne militaire de Clastres (Aisne) a été pacifiquement occupée, du mercredi 15 au dimanche 19 août, par trente-cinq mille gitans, venus de plusieurs pays d'Europe célébrer le quarantième anniversaire de la naissance de leur Eglise, la Mission évangélique, rattachée à la Fédération protestante de France. Avec, en point d'orgue, cent vingt baptêmes, dans la plus pure tradition tzigane.

CLASTRES (Aisne)

de notre envoyé spécial

Juchés sur la plate-forme d'une remorque de 38 tonnes, des violons, des guitares et des harpes, survoltés, laissent échapper leur lancinante complainte dans l'atmosphère étouffante du chapiteau. Devant des milliers de gitans venus des quatre coins d'Europe communier sous cette « cathédrale de toile », sont dressées deux grandes piscines de plastique orange : Peggy, quatorze ans, s'avance, immaculée dans sa robe de dentelle blanche. Deux prédicateurs l'entourent et la plongent sous l'eau. Les cris de l'assemblée submergent les guitares, à l'agonie. Peggy est baptisée.

Près de trente-cinq mille Tziganes, plantés sur le tarmac usé de la base aérienne désaffectée de Clastres, ont participé à la convention anniversaire de la naissance de la Mission évangélique « Vie et lumière » : cinq jours de prières et de chants, de prêches enflammés et de recueillement. Cinq jours pendant lesquels les haines qui déchirent traditionnellement la communauté tzigane avaient déserté les esprits. Les Rom avaient oublié qu'ils détestaient les Manouches. Les Gitanos (catalans et espagnols) avaient pris place près des Hyenichs (les « gitans blonds aux yeux bleus ») et des Voyageurs.

« Pendant presque vingt siècles, les missionnaires chrétiens nous ont complètement négligés, ignorés. Ils allaient prêcher la bonne parole jusqu'au fond de la Papouasie. Ils ne nous voyaient pas, nous, qui étions à leurs portes » : il est amer, Charles Welty, surnommé « Tarzan » dans le petit monde des gens du voyage. Amer, mais fier. Agée seulement de quarante ans, la Mission évangélique tzigane, née en France et rattachée depuis 1975 à la Fédération protestante de France, est en pleine expansion. Sur les trois cent mille gitans qui arpentent les routes de France, elle revendique déjà soixante mille baptisés, ainsi que cinq cents prédicateurs (pasteurs). De même, soixante lieux de culte tziganes, fixes, sont aujourd'hui recensés.

Des prêches à l'américaine

Elle ne cesse de drainer de nouveaux *« enfants de Dieu »*. Une école biblique tzigane va ouvrir ses portes à Gien (Loiret), afin de former des prédicateurs. Et chaque année, comme ce week-end à Clastres, cette *« armée du Seigneur »* se regroupe, pacifique, mais pour le moins démonstrative, avec des prêches « à l'américaine », en langue rom, qui transportent l'assistance. Jusqu'à entraîner certains fidèles, bibles tendues vers le ciel, les yeux hagards, la voix hurlante, dans des transes difficilement soutenables.

On trouve omniprésente dans les sermons des prédicateurs une volonté de gagner en respectabilité, de faire évoluer les clichés tenaces qui collent au monde tzigane. Au point de mettre à mal le pèlerinage quasi mythique des Saintes-Maries-de-la-Mer, en Camargue. *« Les Saintes-Maries, c'est du folklore. Ici, vous ne trouverez pas de beuveries, pas de bagarres »*, dit un responsable de la Mission protestante. Ajoutant : *« Un Tzigane converti ne boit pas, ne ment pas, ne vole pas. »*

Pourtant, dans les communes limitrophes du terrain d'aviation de Clastres, l'armada des caravanes tziganes n'avait pas été accueillie sans réticences. Les quatre maires avaient eu la main forcée *« par Paris »*, avouent-ils aujourd'hui, pour accepter la manifestation. En définitive pourtant, les seuls faits objectivement reprochés aux visiteurs furent quelques *« rodéos automobiles »*. Ce qui n'empêcha pas quelques bonnes âmes de faire remarquer que *« si cinq mille gitans étaient en prières sous le chapiteau, les trente mille autres devaient bien être occupés à autre chose ! »*...

OLIVIER LUCAZEAU

□ **Pas de voyage du pape en URSS avant 1992.** – *« Jean-Paul II n'ira pas en URSS avant 1992. »* Par ces mots, M. Joaquim Navarro-Valls, porte-parole du Vatican, a formellement démenti, lundi 20 août, des informations de source italienne qui faisaient état d'une visite du pape dès l'an prochain en URSS. Il a souligné toutefois le *« grand désir de Jean-Paul II de se rendre en Union soviétique »*, en précisant que *des préparatifs adéquats pour un tel voyage demandent du temps »*. – *(AFP.)*

□ **Mort de Mgr Callens, évêque de Tunis.** – Mgr Michel Callens, prélat de Tunis, est décédé le 19 août dans la capitale tunisienne à l'âge de soixante-douze ans. Missionnaire des Pères blancs, ordonné prêtre en 1943, il avait été nommé en 1965 à la tête de la petite communauté catholique vivant en Tunisie. Selon des accords entre ce pays et le Vatican, la prélature de Tunis (prélature *nullius*, c'est-à-dire *sans territoire*) est rattachée directement au Saint-Siège.

ESPACE

Après trois mois de paralysie

Les vols de la navette américaine Columbia reprendront le 1er septembre

Clouée au sol depuis près de trois mois par une fuite d'hydrogène aujourd'hui réparée, la navette Columbia sera lancée le 1er septembre prochain à 7 h 17 (heure française), a annoncé la NASA lundi 20 août. Elle emportera dans ses soutes l'observatoire astronomique Astro.

Cette mission constituera le premier vol de navette depuis le lancement du télescope spatial Hubble par Discovery en avril dernier. La découverte d'une fuite d'hydrogène sur Columbia avait entraîné l'annulation du tir sept heures avant la mise à feu, le 30 mai dernier.

Une panne similaire avait ensuite été détectée sur Atlantis le 29 juin, lors d'un test de remplissage. Cela avait conduit la NASA à clouer au sol ses trois navettes (*Le Monde* daté 1-2 juillet). L'agence américaine, déjà affectée par les grossières erreurs de conception du télescope spatial Hubble, ne devrait pouvoir procéder qu'à trois tirs de navettes d'ici la fin de l'année au lieu des cinq programmés à l'origine.

L'équipage de Columbia, pour sa prochaine mission de septembre, sera composé de sept astronautes, dont quatre astronomes chargés de faire fonctionner un observatoire d'une valeur de 150 millions de dollars, du nom d'Astro. Celui-ci comprend trois télescopes à ultra-violets et d'un téléscope à rayons X. Installés sur un support qui ne quittera pas la soute de la navette, ces appareils étudieront notamment les ultraviolets émis par les étoiles et d'autres corps célestes, ainsi que les sources cosmiques des rayons X. Le programme de ce vol sera l'un des plus chargés jamais imposés aux astronautes américains. Ceux-ci travailleront par équipe vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les pilotes devront, par exemple, faire effectuer à l'engin quelque 240 changements d'attitude pour permettre à Astro d'observer toutes les cibles qui lui sont assignées.

J.-P. D.

□ **Une comète visible à l'œil nu.** – Déçus par Austin, moins visible que prévu au printemps dernier, les astronomes amateurs devraient pouvoir se consoler avec une nouvelle comète, Levy 1990 C, observable – en principe – à l'oeil nu sous nos lattitudes depuis peu. Découverte le 20 mai dernier, cette nouvelle comète traverse les constellations du Dauphin et de l'Aigle et disparaîtra dans celle du Sagittaire, fin septembre. *« Sous un ciel dégagé, elle est facilement observable, une grande partie de la nuit »*, affirme Mme Dominique Bockelée-Morvan, de l'Observatoire de Paris-Meudon. – (AFP.)

JUSTICE

L'agitation dans les prisons

L'administration pénitentiaire répond aux détenus des Baumettes

Dans une lettre envoyée le 1er août à la Chancellerie, les détenus de la prison des Baumettes à Marseille avaient exposé leurs revendications et notamment leurs craintes concernant *« la détention provisoire trop longue et banalisée »* et *« le pouvoir sans contestation possible du juge d'instruction »*.

Dans sa réponse du lundi 20 août, l'administration pénitentiaire fait valoir la baisse générale de la population pénale et s'engage à *« poursuivre les efforts d'amélioration des conditions de détention »*. Elle avance pour cela des chiffres : la population pénale est tombée de 54 000 personnes en 1988 à 47 000 au 1er août 1990 sur l'ensemble de la France et de 2 300 à 2 090 personnes aux Baumettes. La surpopulation de la prison marseillaise serait ainsi passée de 175 % à 135 % et *« elle va encore descendre »*, écrit l'administration.

L'administration pénitentiaire explique cette *« évolution positive »* par la loi du 6 juillet 1989 sur la détention provisoire qui a permis de réduire le nombre de détenus en attente de jugement de 22 000 à 19 000 en France et elle compte sur l'application du plan de construction de 13 000 nouvelles places pour accentuer la diminution de la surpopulation.

Cette réponse n'a satisfait ni les détenus ni les gardiens. M. Joël Haug, représentant régional des surveillants FO, a ainsi déclaré lundi à l'AFP que la réponse de l'administration n'était *qu'« un ramassis de statistiques erronées qui amènera à une explosion quand les détenus s'apercevront qu'on cherche à les duper »*. En fin d'après-midi, des détenus ont refusé pendant une heure de rentrer dans leur cellule, pour manifester leur insatisfaction devant la lettre de l'administration.

Par ailleurs, on est toujours sans trace des cinq détenus, qui se sont évadés de la prison de Bastia dimanche 19 août (*le Monde* du 21 août). L'administration pénitentiaire a envoyé, lundi soir, un inspecteur effectuer *« une enquête de routine »* dans celle que l'on surnomme *« la prison-gruyère »*.

□ **Drogue : 800 interpellations en région parisienne en juillet.** – 20 kilogrammes d'héroïne, plus de 3 kilogrammes de cocaïne et environ 1 kilogramme de cannabis ont été saisis par les différents services de la police judiciaire parisienne au cours du mois de juillet. Le bilan policier fait état de plus de huit cents interpellations ayant fait l'objet d'une procédure. Trois personnes sont mortes de surdose à Paris pendant la même période, ainsi que deux dans les Hauts-de-Seine, une en Seine-Saint-Denis et une dans le Val-de-Marne.

MÉDECINE

Deux Australiennes victimes du sida après une insémination artificielle

Deux Australiennes sont aujourd'hui victimes du sida, huit ans après avoir subi une insémination artificielle avec le sperme d'un donneur contaminé. Durant l'été 1982, huit femmes au total avaient été inséminées à l'hôpital Westminster de Sydney, avec le sperme de ce donneur, qui ignorait à l'époque qu'il était séropositif. Quatre d'entre elles ont été infectées par le virus. Deux en sont aujourd'hui à un stade avancé de la maladie. Dans aucun des huit cas, l'insémination artificielle n'avait été suivie d'une grossesse.

Ces informations ont été données mardi 20 août à Sydney par le docteur Graeme Stewart. Elles font suite à la révélation, en 1985 en Australie, de ces premiers cas connus de contamination par le virus du sida après une insémination artificielle (*le Monde* du 27 juillet 1985). En France, où les responsables de la Fédération française des CECOS (centres d'étude et de conservation du sperme) avaient, dès avril 1985, décidé le dépistage systématique de la présence du virus du sida chez les donneurs de sperme (*le Monde* du 23 avril 1985), aucun accident similaire n'a été rapporté. Il n'en demeure pas moins que l'état actuel des pratiques de procréation médicalement assistée et la situation quelque peu anarchique – faute d'une réglementation cohérente – qui prévaut en ce domaine, font qu'on ne peut aujourd'hui affirmer que, en dehors des CECOS, le dépistage des donneurs de sperme soit effectué de manière systématique.

J-Y. N.

CULTURE

ARTS

Les âges de la vie

Au vieux château de Rochechouart, qui abrite un musée jeune, Boltanski et Messager, deux artistes à l'heure de la maturité, éveillent des souvenirs d'enfance

ROCHECHOUART
(Haute-Vienne)
de notre envoyée spéciale

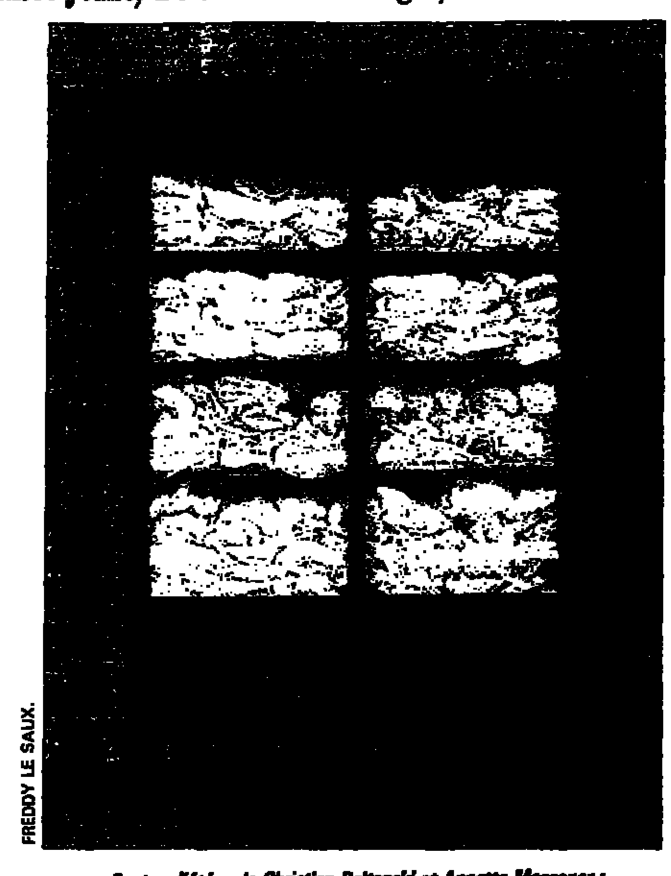
Depuis dix ans, la carte française des lieux où l'on expose l'art contemporain s'est couverte d'une quantité de nouveaux points. Certains n'apparaissent qu'au soleil de l'été, par intermittence, ou simplement le temps d'une seule saison, sous le nom d'un château, d'une église, d'une usine désaffectée ou même d'anciens bains-douches, dans des patelins impossibles, voire en rase campagne, sur des routes qui serpentent et qui donnent le temps de voir le paysage, puisqu'il n'y a pas moyen de doubler un camion.

D'autres sont fixes, qui désignent des centres créés pour la plupart dans l'agitation au temps du premier ministère Lang, et ouverts ou entrouverts toute l'année ; fragiles mais tenaces, malgré leur position ingrate, elle aussi à l'écart des grands pôles artistiques. Une position pas facile à tenir, qui exige du doigté et de la patience de la part de ceux qui les dirigent, s'ils veulent à la fois donner à voir des choses de qualité, ne pas décourager le public local, encourager les amateurs à se déplacer.

Une position que commence à tenir, en plein Limousin, le château de Rochechouart, devenu musée départemental d'art contemporain il y a cinq ans, ce qui ne l'empêche pas d'abriter encore tribunal et conseil et, un peu plus normalement, des salles d'archéologie. Son jeune conservateur, Guy Tosatto, un homme de goût sachant aussi acheter quand il faut, y monte une collection prometteuse qu'il compte présenter en *1991*, y reçoit de bons artistes – par exemple, Richard Long et Giuseppe Penone, – y propose trois expositions par an. Cet été : Christian Boltanski et Annette Messager.

Avec ses deux tours d'angle, rondes et coiffées de toits en poivrière, le château de Rochechouart, moyenâgeux de souche et bien planté sur un promontoire rocheux, est un bel endroit, conforme aux châteaux des contes de fées. Justement, il ressemble à l'une de ces images-clichés qu'Annette Messager, un temps, s'est plu à crayonner. *Aussi ne s'étonne-t-on pas que* l'esprit du lieu ait inspiré l'artiste, qui compte par ailleurs, parmi ses rôles de composition, ceux de sorcière, de magicienne, voire de dame du temps jadis toute à ses dévotions, toute à ses blasons. Comme il a pu inspirer son compagnon de route, Christian Boltanski, dont l'œuvre est vouée à la mémoire de l'enfance.

Pour Rochechouart, et pour une fois à deux, ils ont mijoté une exposition très fine, que l'on découvre en circulant à travers le château (dont il faut connaître aussi les deux salles décorées au dix-huitième siècle, l'une de fresques représentant des scènes de chasse, l'autre d'une histoire d'Hercule peinte en grisaille).


FREDDY LE SAUX.
«Contes d'été», de Christian Boltanski et Annette Messager : un parcours initiatique vers un grenier de grand-mère... et la fin de l'enfance.

Car ils n'ont pas seulement investi les salles du musée, mais encore quelques recoins sombres, secrets, inattendus : ici, c'est un débarras plein de vieux meubles et d'objets poussiéreux dont Boltanski s'est chargé d'éveiller les ombres en y projetant des diapositives de ses œuvres anciennes, jouets ou arbres de Noël ; là, c'est un placard creusé dans un mur, où Messager a caché quelque ouvrage précieux.

Une chasse au trésor

De quoi donner à leur parcours l'allure d'un jeu de piste, d'une chasse au trésor ou d'un jeu de rôle mené tantôt par l'un, tantôt par l'autre, tantôt par eux deux, l'un et l'autre ayant puisé dans leur étonnante réserve d'images personnelles constituée depuis vingt ans pour en faire parfois une seule pièce. Comme cette *Salle d'étude* associant la série des *Enfants de Berlin* (où d'ailleurs les photos d'école se ressemblent) de Boltanski et une suite de petits mots brodés de Messager : *«ma cocotte»*, *«ma mijorée»*, *«mon cœur»*... qui, là, font penser aux bonnes vieilles ardoises avec lesquelles, à la sauvette, on se faisait signe naguère à l'âge bête, à l'âge ingrat. Et l'idée de la Classe morte, qui habite l'œuvre de Boltanski, de tomber à Rochechouart, peut-être trop proche d'Oradour, pour que l'artiste ait pu, un instant, envisager d'exposer un de ses autels élevés à la mort tragique de l'enfance. L'exposition s'intitule «Conte d'été». Et, comme l'été, elle a un ton de vacances. Ce qui ne l'empêche pas d'être chargée de sens. Et de parler de la fin de l'enfance, tout au bout du parcours (initiatique), dans la grande pièce des combles, que les artistes ont transformée en un grenier de grand-mère en y pendant des draps, en y mettant des vitrines-souvenirs et une armoire à linge bourrée de vieux chiffons blancs. Un grenier qui pour un peu sentirait le cageot de pommes ridées. La pomme, le fruit défendu, aurait d'ailleurs sa place dans l'histoire banale à pleurer qui passe dans le creux des draps, tachés par endroit, estampés, un peu usés. Et cette robe de mariée ou de demoiselle d'honneur posée elle aussi sur le fil à linge.

On reconnaît bien là la force des deux artistes, capables de mettre à profit, chacun à sa manière et avec souvent peu de chose, leurs souvenirs, leur aventure individuelle et aussi leur vie commune, afin de produire des images qui appartiennent à tout le monde.

GENEVIÈVE BREERETTE

► **Christian Boltanski, Annette Messager : «Contes d'été». Musée départemental de Rochechouart. Tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. Tél. : 55-45-10-16.**

MUSIQUES

La mort de Maurice Gendron

L'un des plus grands violoncellistes de l'après-guerre

Le violoncelliste Maurice Gendron est mort le lundi 20 août à Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne). Il était âgé de soixante-neuf ans. Ses obsèques seront célébrées le jeudi 23 août à 11 heures en l'église du village.

Comme de nombreux interprètes, Maurice Gendron se lance très jeune dans l'étude de la musique. A l'âge de cinq ans, à Cannes, la ville où il est né, il apprend le violoncelle sur un petit instrument fabriqué pour lui. En 1935, à quinze ans, il obtient son premier prix. Il monte alors à Paris pour entrer dans la classe de Gérard Hekking, un musicien d'origine hollandaise, membre d'une véritable tribu de violoncellistes qui marquèrent leur époque.

Auprès de ce grand maître, Maurice Gendron découvre l'importance de la technique de l'archet (jusque-là un peu laissée de côté par l'école française), il apprend aussi que la musique ne se limite pas à l'Hexagone et au répertoire de soliste. Comme beaucoup de grands violoncellistes d'autrefois, les Hekking furent violoncelle solo des plus grands orchestres (Boston, Berlin, New-York, Amsterdam, Opéra de Paris), membres de trios prestigieux et participaient régulièrement à des créations d'œuvres contemporaines. Avant d'être violoncellistes, ils étaient musiciens.

Maurice Gendron fait des progrès si rapides qu'en 1938 il obtient un brillant premier prix du Conservatoire de Paris. L'époque *n'étant pas propice* au lancement d'une carrière, ses débuts seront difficiles. Il joue dans les salons, rencontre Cocteau, Picasso, Poulenc, se fait engager dans l'Orchestre symphonique de Paris fondé dix ans plus tôt par la princesse de Polignac et Coco Chanel. Pas de chance, l'orchestre est dissout à la fin de l'année 1938. Maurice Gendron a tout de même le temps d'y jouer sous la direction des plus grands chefs de l'époque et notamment le *Concerto* de Dvorak avec Willem Mengelberg, remplaçant au pied levé Gaspard Cassado. Ce qui lui vaut d'être invité à jouer avec le Concertgebouw d'Amsterdam quelques mois plus tard. Mais Maurice Gendron est attiré par la direction d'orchestre qu'il travaille avec Roger Désormière, Hermann Scherchen et Mengelberg. Il ne deviendra jamais un «grand» chef mais ces études lui permettront d'appréhender la musique de façon plus universelle que s'il s'était limité à la simple étude du violoncelle.

Un trio inoubliable

En 1945, il crée, à l'Ouest, le *Concerto*, de Prokofiev, Benjamin Britten dirigeant l'orchestre. La Grande-Bretagne l'adopte. Avec Hephzibah et Yehudi Menuhin, il forme un trio inoubliable, le seul peut-être en Europe qui soit comparable au fameux trio Cortot-Thibaud-Casals. Pablo Casals, justement, l'invite à Prades et accepte de diriger l'orchestre des Concerts Lamoureux pour quelques séances d'enregistrement qui restent dans les annales. La carrière de Gendron est lancée. Elle le conduira dans le monde entier. Le jeu de Maurice Gendron n'était pas typique de l'école française, sa sonorité était plus fine, son vibrato plus varié, son archet beaucoup plus délié que celui des confrères de sa génération, ainsi qu'en témoignent ses nombreux enregistrements. Et notamment celui qu'il a consacré aux *Suites pour violoncelle seul*, de Bach.

Très tôt, Maurice Gendron s'était tourné vers l'enseignement. Dès 1953, il obtient un poste à Sarrebrück, où il enseignera jusqu'en 1970, l'année de sa nomination au Conservatoire de Paris. Menuhin l'invite également dans son école à Londres. Maurice Gendron est un professeur exigeant, très drôle parfois, adoré de ses élèves, alors même qu'il pouvait être très dur avec eux. Depuis quelques années, *Maurice Gendron avait peu à peu* déserté les salles de concert. Et si son principal éditeur de disques l'avait quelque peu «oublié», les jeunes musiciens venaient toujours à lui.

ALAIN LOMPECH

Le talent de la jeunesse

Les Ensembles en résidence font la fête au village

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyé spécial

C'est dimanche. Sur la place du supermarché, fermé ce matin, on a dressé une estrade et une tente, ouverte de tous côtés. Selon une tradition qui remonte à cinq ans, les Ensembles en résidence offrent leur concert de fin de stage aux habitants de La Roque-d'Anthéron. On a déposé des invitations dans chaque boîte, et les auditeurs arrivent peu à peu, encore intimidés, mêlés aux fanatiques du festival qui ne manqueraient un de concert pour un empire.

Tout autour, les dames avec leur pain frais s'arrêtent, les enfants s'accroupissent, les chiens se tiennent sages ; une moto qui débouche sur la placette se fait expulser. Et pendant ce temps, le Geister-Trio (1) a ouvert le feu, sous le soleil qui rôtit la tente, avec le non moins flamboyant *Trio en ré mineur*, de Schumann, où ces jeunes gens ont mis toute leur passion et leur envie de convaincre, faisant rugir leurs instruments gonflés de sève : deux filles farouches (Nathalie Lanoé, piano, et Hélène Daudry, violoncelle) encadrant un tendre violoniste blond (Philippe Honoré), non moins fougueux. Préludant au mouvement lent, tous *trois ferment les yeux avant de* confier à ce public tout proche la grande prière schumannienne.

Voici qu'ensuite on se croirait transportés sur le marché de Nelahozeves, en Bohême, devant l'auberge-boucherie du père de Dvorak, avec ce *Trio Dumky* débordant de mélodies, de rythmes et de nostalgies d'Europe centrale, qui scintille dans l'exécution très jeune, parfois un peu aigrelette, du Trio des Iscles, où la violoncelliste Véronique Marin semble mener vigoureusement ses deux camarades (François Daudet, piano, et Pierre-Olivier Queyras, violon).

Une atmosphère de vie et d'enthousiasme

L'après-midi on recommence, mais les organisateurs sont débordés par le succès : le grand Bösendorfer, traîné par un tracteur, a bien du mal à louvoyer dans les petites rues de La Roque, puis à se frayer un passage à travers la foule qui patiente sur la place du musée. Un beau Haydn par le Trio Wanderer (en résidence depuis trois ans et déjà bien connu), puis l'énorme *Quintette*, de Franck, par l'Ensemble Phillips, d'une qualité plus inégale, connaissent le même succès que ce matin.

Les progrès frappants de ces groupes pendant le festival sont dus à un travail intensif avec des maîtres, György Sebök, Volker Biesenbender, et surtout Jean Hubeau et Jean-Claude Pennetier. Et les ensembles sélectionnés créent autour du festival une atmosphère de vie et d'enthousiasme qui contribue à son renouvellement, comme à cette symbiose avec le village à laquelle tiennent beaucoup Paul Onoratini et René Martin.

La fête n'était pas finie dimanche et tout le monde était convié gratuitement dans le parc, en fin d'après-midi, pour le concert des «chouchous» de La Roque, le Quatuor Kandinsky (en résidence les deux dernières années). Ils travaillent ensemble depuis huit ans, jouent d'un seul mouvement et d'un seul cœur. Au piano, Claire Désert, déchaînée, voire paroxystique, les entraîne sur des cimes visionnaires, mais elle est aussi merveilleusement équilibrée par des partenaires d'une telle classe, aux sonorités exceptionnelles à cet âge (Philippe Aiche, Nicolas Bone et Nadine Pierre), à qui elle rend souvent les armes.

Leurs Brahms (3e Quatuor) et Chausson, éblouissants de lyrisme, empreints d'un tel amour de la musique, nous dédommageaient par avance du récital donné le soir par Dimitri Bachkirov. Comment un si prodigieux pianiste, le prototype de la grande école russe, peut-il offrir au public français l'insipide *3e Sonate*, de Weber, et les quatorze *Bunte Blatter*, de Schumann, dont chacun sait qu'il s'agit d'un recueil de «laissés-pour-compte» ? Et, après quelques très beaux *Préludes*, de Debussy, une *Isle joyeuse* ratée et une *4e Sonate*, de Prokofiev, somptueuse, fulgurante, mais assez creuse, une collection de bis d'un goût déplaisant, tels une *Mazurka*, de Chopin, défigurée ou la *Sérénade* de Schubert devenue quelque «bibelot d'inanité sonore» ?

JACQUES LONCHAMPT

(1) En référence au *Trio des Esprits op.70 n°1* de Beethoven.

► **Concerts retransmis par France-Culture (à 22 h 35) : Quatuor Kandinsky, le 25 août ; Dimitri Bachkirov, le 26.**

L'utopie magnifique

Suite de la première page

Il ajoute pour qui n'aurait pas saisi : *«On n'est obligé à rien»*.

La morale d'Uzeste, sa force, c'est probablement cela. Cette non-obligation, ce manque de sérieux qui permet les moments les plus forts. Cette absence d'obligation autorise. Uzeste s'autorise. Pas un concert à l'heure, pas un débat qui réponde exactement à son titre, pas une heure qui se déroule comme prévu et cette incertitude même enchante. Parce qu'elle permet à la musique de venir à son heure et à la parole d'advenir.

«A chacun sa lacune...

Tiens, prenons les choses par le petit bout du micro. Une des spécialités d'Uzeste, ce sont justement ses entretiens. Ils sont aux colloques et aux entretiens des autres villes, les villes sérieuses qui veulent se faire un nom ce que Cologne était à Heidegger. Lubat navigue à vue entre deux jeux de mots *«A chacun sa lacune»*, dit-il, croyant être Lacan. C'est la *proximité de Lacanau qui* l'égare, et le sauterne. Il part de la phrase du poète portugais Jorga, *«l'universel, c'est le local moins les murs»*, et aboutit assez vite par un raisonnement involontaire que Jean-Didier Vincent, neuro-physiologue, décortique, à *«l'universel, c'est le bocal moins les murs»*. Et la fête de la pensée est lancée. Il y a là des agrégés, des bandits, des scientifiques botanistes, des coiffeurs, des militants ouvriers, leurs délégués et quelques poètes chanteurs. Mais l'étonnant n'est pas là. L'étonnant est que, malgré le décousu et l'aspect farce de la rencontre, il s'y produise soudain comme un frayage, quelque chose d'une vérité qui se dit et de son ombre, et le plus curieux, c'est qu'en plein soleil, dans les immeubles, les familles, écoutent sérieusement, parlent, interviennent, et prennent des notes (mais que peuvent-ils bien noter grands Dieux ?). C'est un des mystères d'Uzeste, pas le moindre. Uzeste, à la vérité, n'existe pas.

La musique y est traitée de même. Comme une conversation philosophique. Ne prenez pas cela de travers : Uzeste est plus portée sur la fantaisie et la drôlerie que partout ailleurs. Mais, devant le public connaisseur, *mélomane*, attentif, qui ne se laisse pas refiler de rossignols par chantage (ce qu'on entend partout ailleurs : nous sommes le plus grand festival de ceci ou de cela), les musiciens jouent comme en répétition. Et, comme en répétition, ils ont le sérieux du non-sérieux.

Connaît-on beaucoup d'endroits où Nougaro, président d'honneur du festival, n'hésite pas à se mettre en jeu, lui qui tourne actuellement avec un spectacle réglé comme du papier à musique ? Et cela, tout simplement par amitié, par fidélité, par grâce. Existe-t-il d'autres Uzeste où un auditoire médusé voit et entend comment se fait avec ses erreurs et ses mises au point la perfection en musique ?

L'art de la conversation

Autre chose : Mingus, rappelait un orateur, était très bavard. Il parlait de tout et de rien avec tout un chacun ou avec personne. *Intarissable sur* Dieu et le sexe des anges (le sexe surtout), sur l'âme des animaux, sur les Noirs et les Blancs, les Noirs et les Noires, les Noirs et les Blanches et quelques autres balivernes. Vous voyez le genre. En club, à chaque pause, Mingus se lançait dans une dissertation. Le public s'impatientait. Alors, Fats Navarro ou Eric Dolphy ou n'importe qui, vous si vous passiez *par là disait à Mingus : «Viens Mingus, on va finir cette discussion en scène avec les instruments»*.

La force d'Uzeste est là. La musique y est portée par l'idée. En toute inconscience d'ailleurs. Le spectacle n'est pas ici plus intelligent. Tous les concerts, en un temps de calembours expirant comme sont toutes les époques pré-révolutionnaires, tous les concerts sont placés sous des emblèmes poétiques, joueurs dérisoires et sublimes. *Prises de bec* par exemple : il s'agit bien sûr du bec de saxophone mais Lubat connaît son monde et en joue avec un doigt de perversion. C'est l'occasion pour Jean-Louis Chautemps et Jacques Didonato d'un dialogue platonicien. Un dialogue aux saxophones et aux clarinettes, profond, clair, beau à entendre, sur les essences du jazz, les *standards*, les harmonies, etc. On pouvait l'écouter ainsi, comme une évidence.

En fin de *Prises de bec* Michel Portal, Lubat et Prilock Gurtu ont le dernier mot. Ils se le sont donné. Le free, l'amitié et l'intelligence à son apogée. Lyrique, drôle et pensé, toujours la fête comme une apothéose. Leur éclat est beaucoup moins spontané qu'on ne le croit, tout cela est impeccablement réglé. Un rien, un mot de travers, un regard, un tempo raté peut le casser.

Entre Platon et Nietzche, que vouliez-vous que fît Louis Sclavis ? Avec une sensibilité toute œdipienne, il s'est déplacé d'un pas de côté. Sa jeunesse l'y oblige. Il s'est décalé vers le rythme acharné, vers une précision de folkore relancé par le quintette clarinettes. Il assure. On peut préférer, on préfère d'ailleurs d'autres musiques de Louis Sclavis. Mais Uzeste l'a obligé à s'exposer. Nul reproche. Nul n'est obligé ici. Ici, c'est l'utopie. Le lieu campagnard et ancré et encore on passe sur les matches de rugby et de foot, le parcours cucurbital d'une journée entière. Les discours, les rires, on n'en finirait pas juste avant *«la nuit des survivants»*. L'ONJ – Orchestre national de jazz – de Claude Barthélémy s'est montré. Superbe. Etincelant. Parfait dans l'harmonie des timbres et des rythmes et des interventions qui semblent écrites pour exalter chaque personnalité. Uzeste reste une utopie, un lieu de réflexion (le dernier ?). Lubat y est chez lui. Ni le gourou ni la star : juste un musicien de jazz et de bal. Ni patrie ni territoire, simplement son village natal, Uzeste n'est qu'un point d'envol. On se demande pourquoi on en revient léger, léger de musique, de pensée et de sauterne. Parce que Uzeste n'est rien : ce rien dont nous finirons par avoir un réel besoin.

FRANCIS MARMANDE

□ **THEATRE : Royal de Luxe à Aurillac.** – Depuis quatre ans maintenant, à la fin de l'été, les trottoirs, places et rues d'Aurillac se transforment en salles de spectacle. Pour sa cinquième édition, ce festival du théâtre de rue, baptisé Eclat, accueille, du 22 au 25 août, onze compagnies françaises et espagnoles. Royal de Luxe, qui vient de triompher à Avignon, feuillettera son livre d'histoire. Créatures fantasques ou loufoques, les Français d'Art en ciel ou l'illustre famille Burattini, le Théâtre Krill, les espagnols Afic, Guirigai ou Xarxa et de nombreuses compagnies invitées feront de drôles de piétons. Tél. : 71-64-34-32.

Le Monde

SCIENCES ◆ MEDECINE

La lutte contre les parasites de l'espèce humaine

« En dépit des difficultés, nous parviendrons à mettre au point des vaccins contre les maladies parasitaires » nous déclare le professeur André Capron

Du 20 au 24 août, le 7e congrès international de parasitologie accueille à Paris plus de trois mille chercheurs de différentes disciplines spécialisés dans l'étude des maladies parasitaires. Organisée tous les quatre ans sous l'égide de la Fédération mondiale des parasitologues, cette manifestation constitue le grand rendez-vous de cette spécialité médicale et scientifique mal connue bien qu'elle concerne des affections (paludisme, lèpre, bilharzioses, leishmanioses, trypanosomiases et filarioses) parmi les plus répandues à l'échelon mondial et contre lesquelles on ne dispose le plus souvent d'aucun moyen efficace de lutte.

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, le professeur André Capron (Centre d'immunologie et de biologie parasitaire de Lille, unité mixte INSERM 167-CNRS 624), l'un des meilleurs spécialistes internationaux de parasitologie, fait le point sur l'avance des recherches dans ce domaine. Il explique notamment qu'en dépit des nombreux obstacles rencontrés, la mise au point de vaccins contre les principales maladies parasitaires humaines est une chose possible.

[redacted]

« ON sait que l'étude des parasites a longtemps été dominée par deux courants, l'un issu de la zoologie, l'autre marqué par la clinique des maladies parasitaires. La biologie moléculaire, ses concepts et ses outils ont-ils modifié profondément votre discipline ?

– La biologie moléculaire est apparue il y a une dizaine d'années dans le champ de la parasitologie. Depuis, son apport n'a pas cessé et s'est continuellement amplifié, concernant, par exemple, la relation entre l'hôte et le parasite, l'un des points centraux de cette discipline, qui était longtemps restée fondée sur des connaissances purement phénoménologiques. Ce n'est que dans les toutes dernières années que les concepts d'adaptation et de spécificité parasitaires se sont vus enrichis par les approches moléculaires les plus modernes.

» Plus généralement, l'utilisation des méthodes et des outils de la génétique moléculaire a conduit à un tournant décisif de l'évolution de nos connaissances. Il est peu de chapitres du « grand livre » des parasites qui ne méritent désormais une réécriture. Celle-ci conforte parfois certaines notions traditionnelles ou, au contraire, conduit à l'émergence de nouveaux concepts. Ces derniers touchent à la place et au rôle du parasite dans l'évolution, à la nature du langage moléculaire qu'il entretient avec ses hôtes et à l'expression de son affectivité et de sa virulence.

Une science interdisciplinaire

» Aujourd'hui, la parasitologie est devenue une science extrêmement interdisciplinaire, un carrefour de toutes les disciplines qui intéressent la biologie moderne. A ce titre, c'est sans doute l'une des disciplines fondamentales de la biologie. Parce qu'elle permet d'aborder la grande question de la connaissance du vivant, celle de l'évolution, et d'étudier les grandes fonctions de différenciation et de communication cellulaires.

– Cela dit, et quelles que soient ces évolutions, la biologie moléculaire n'a pas permis la mise au point de méthodes efficaces de lutte contre les maladies parasitaires. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

– Au départ, on pensait utiliser les outils de la biologie moléculaire pour définir de nouvelles stratégies de lutte. Schématiquement, on se disait ceci : puisqu'on a accès au génome du parasite, on va identifier des protéines et les gènes qui dirigent leur synthèse et, ainsi, fabriquer des vaccins.

» En fait, au fur et à mesure que l'on a eu accès au génome de ces parasites, on s'est aperçu que la régulation de l'expression de leurs gènes n'obéissait pas toujours aux règles qui existent chez les organismes eucaryotes (1). Ainsi, par exemple, on a cru pendant très longtemps, à partir de données de laboratoire, que les parasites protozoaires – les amibes, les trypanosomes, les plasmodiums du paludisme – se reproduisaient de manière sexuée.

PANCHO

» Or, actuellement, toute une série d'arguments montre que dans la nature il en va différemment. Ce qui prédomine en effet, c'est un mode de sélection et de reproduction clonales. C'est-à-dire une diversification très rapide des clones de parasites qui évoluent par scissiparité pour leur propre compte.

» D'autre part, en étudiant le génome de la famille des trypanosomes, on vient de découvrir l'existence de mécanismes tout à fait originaux au niveau de l'ARN qui aboutissent à la synthèse alternative de protéines. Cela veut dire qu'un même gène de parasite pourrait, grâce à ce procédé, coder plusieurs protéines à la fois. C'est tout à fait extraordinaire. Cela permettrait au parasite, en fonction des pressions de l'environnement qu'il subit, de diversifier l'expression de ses protéines. Si ces travaux sont confirmés, on peut conclure que les parasites représentent la plaque tournante de l'apparition de la sexualité chez les eucaryotes, qu'ils assurent leur stabilité génétique grâce à la division clonale, mais aussi que, dans le même temps, ils gardent la possibilité d'une diversité d'expression protéique.

– On évoque fréquemment aujourd'hui, comme vous venez de le faire, le « langage moléculaire » établi entre le parasite et son hôte. S'agit-il de langage ou de combat ?

– On n'a pas tellement l'impression que ce soit un combat. Bien sûr, par certains excès et surtout par les répercussions qu'il a sur le système immunitaire de l'hôte, la présence du parasite aboutit à une maladie. Mais finalement, philosophiquement, on est souvent à la limite de la symbiose harmonieuse. C'est bien d'ailleurs ce qui rend notre tâche difficile.

Des exigences d'adaptation

» Il faut dans ce contexte parler du mimétisme existant à l'échelle moléculaire, cette façon qu'a le parasite de répondre à ses exigences d'adaptation. On sait aujourd'hui que le parasite exprime, par l'intermédiaire de certains de ses gènes, des protéines ou des structures très voisines de celles existant chez son hôte. Grâce aux banques de données, nous disposons aujourd'hui de séquences de milliers de protéines et de gènes de parasites et de mammifères. Et à partir de la confrontation qui est ainsi permise, ce phénomène de mimétisme apparaît très fréquent et tout à fait extraordinaire.

– Et, selon vous, cette parenté ne doit rien au hasard ?

– Je reste prudent. Hasard évolutif, conservation à travers l'évolution de protéines aux fonctions essentielles... Et peut-être aussi capture par le parasite de certains gènes de son hôte. L'un des exemples les plus spectaculaires est la découverte récente chez les schistosomes (parasites responsables de la bilharziose) d'un gène qui dirige la synthèse d'une hormone stimulant la production de corticoïdes et d'une endorphine. C'est la première fois qu'on voit un tel gène chez un invertébré...

Propos recueillis par **JEAN-YVES NAU**

Lire la suite page 12

(1) Il s'agit d'organismes dont les cellules sont pourvues d'un noyau distinct séparé du cytoplasme par une membrane. Les eucaryotes comprennent les champignons, la plupart des algues unicellulaires et les protozoaires.

Victoires du paludisme

« Dramatique », « affolant ». Pour les spécialistes de parasitologie comme pour les médecins rompus aux tristes réalités sanitaires du tiers-monde, aucun doute n'est plus permis : le paludisme est depuis quelques années en pleine recrudescence à l'échelon mondial. Après avoir abandonné – il y a quelques années déjà – tout espoir d'éradication, on constate aujourd'hui une progression sans précédent de la maladie. A tel point que l'Organisation mondiale de la santé lançait il y a quelques jours un *« appel pressant pour une rapide accélération de la recherche antipaludique ».*

On connaît parfaitement les causes de cet inquiétant phénomène. La « flambée » de l'épidémie résulte à la fois d'un relâchement, plus ou moins généralisé dans les pays concernés, des mesures de lutte contre le paludisme et de l'apparition de nouvelles formes de résistance du parasite aux médicaments destinés à le tuer. De plus, et contrairement à ce qui a été régulièrement avancé ces dernières années, la mise au point d'un vaccin protecteur n'est pas encore d'actualité, tout se passant comme si les stratégies développées se heurtaient à la grande ingéniosité déployée par le parasite pour déjouer les attaques dont il fait l'objet.

110 millions de nouveaux cas par an

Quelques chiffres suffisent à résumer la situation internationale. On compte, selon l'OMS, 110 millions de nouveaux cas annuels de paludisme. On estime qu'environ 270 millions d'individus sont aujourd'hui porteurs du parasite. Le nombre des décès dus chaque année au paludisme et à ses complications se situe entre 1 et 2 millions. Plus de 2 milliards de personnes vivant dans cent trois pays sont exposées à l'infection.

La dernière nouvelle alarmante du « front » vient de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, où l'on a découvert une résistance des parasites à la méfloquine, cette substance généralement considérée comme une arme préventive de choix mais qui, malheureusement, a été trop vite et trop largement utilisée.

Pour le docteur Tore Godal, directeur du programme « Nations unies-Banque mondiale-OMS » de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, la situation entre la Thaïlande et le Cambodge est *« alarmante »*, cet événement pouvant menacer, selon lui, davantage de vies humaines que les conflits armés qui ravagent cette région. Pour le docteur Godal, les nouveaux signes de résistance aux médicaments antipaludiques mettent en évidence les problèmes auxquels l'OMS doit faire face dans ses recherches sur les maladies tropicales.

Deux des derniers médicaments antipaludéens, la méfloquine et l'halofantrine, sont des substances qui avaient été mises au point pendant la guerre du Vietnam, à l'issue de recherches effectuées par l'armée américaine. *« L'intérêt porté à la mise au point de médicaments a souvent été stimulé par des conflits armés, mais s'est émoussé une fois que les troupes stationnées dans des zones où les maladies tropicales sont endémiques n'ont plus besoin d'être protégées par une chimiothérapie »*, souligne-t-on à Genève. A l'OMS, on craint également que la recherche antipaludique soit considérée comme *« d'un intérêt commercial limité, les compagnies pharmaceutiques étant souvent dissuadées aujourd'hui d'investir dans la recherche par leurs actionnaires, qui jugent cette activité peu rémunératrice ».*

Cette recrudescence mondiale ne se limite nullement aux pays du tiers-monde, le nombre croissant des voyageurs internationaux augmentant de manière continuelle le nombre des cas de « paludisme importé ». Face à un tel constat, la découverte d'un vaccin antipaludéen efficace à long terme apparaît plus que jamais nécessaire.

Rien pourtant ne permet d'affirmer que, lorsqu'un tel vaccin sera disponible, son administration généralisée sera possible. L'exemple des grandes difficultés que rencontre, ici ou là, le programme élargi de vaccination de l'OMS démontre en effet que, tout en disposant des armes nécessaires, on est bien loin de l'éradication des maladies infectieuses qui, chaque année, sont à l'origine d'une véritable hécatombe.

J-Y. N.

Argentine : la fuite des cerveaux

La recherche scientifique subit de plein fouet la crise économique qui frappe un pays riche en prix Nobel

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

AU septième étage de la faculté de médecine de Buenos-Aires, le laboratoire où le docteur Bernardo Houssay avait obtenu, en 1947, le prix Nobel de physiologie et médecine pour ses travaux en endocrinologie inspire toujours respect et suscite l'émulation. N'ouvrait-il pas une lignée de plusieurs prix Nobel scientifiques argentins ? Mais quarante ans plus tard la recherche scientifique dans ce pays va mal et ses quelque trois mille chercheurs et deux mille cinq cents boursiers argentins sont dans une situation dramatique. La « fuite des cerveaux », qui remonte à plusieurs années, a pris désormais les proportions d'un exode.

La crise qui affecte le monde scientifique reflète celle qui touche, avec une acuité sans précédent, l'ensemble du pays. Depuis un an, l'Argentine est au bord de l'abîme, ébranlée par deux poussées d'hyperinflation et souffrant d'une récession brutale, fruit du plan d'austérité engagé par le gouvernement de M. Carlos Menem.

En bas de l'échelle sociale

Les fonctionnaires sont les premières victimes des coupes budgétaires importantes et de la perte de pouvoir d'achat. Dans leur immense majorité salariés de l'Etat, les chercheurs argentins ne font pas exception à la règle. En un an, leurs salaires ont été réduits de 75 % en valeur dollar. Un professeur, directeur de laboratoire, justifiant de vingt-cinq ans d'ancienneté, gagne environ l'équivalent de 400 francs par mois, alors qu'un jeune chercheur boursier ne perçoit pas même 150 francs, moins qu'un caporal de l'armée. *« Nous sommes indigents »*, constate Sylivia Kreda, vingt-six ans, biochimiste. La récente augmentation des salaires de 40 % ne permet pas aux chercheurs de sortir du groupe des 15 % de la population les plus pauvres du pays.

Les restrictions budgétaires affectent également les conditions de travail. *« Parce que nous ne disposons pas des livres, des revues ou des équipements élémentaires, la brèche technologique avec les pays développés se creuse »*, ajoute Mme Kreda, qui partira sous peu aux Etats-Unis afin de se perfectionner. *« Je souhaite me réinsérer dans ce laboratoire de Buenos-Aires, mais*, précise-t-elle sans illusion, *je sais que, partir à l'étranger, c'est prendre un billet aller simple. »*

L'Argentine n'en est pas à sa première vague de fuite de cerveaux. Nombreux furent les intellectuels à quitter le pays après le coup d'Etat de 1976, et un grand nombre de scientifiques préfèrent depuis de longues années les perspectives de carrière ou les conditions de travail qui leur sont offertes aux Etats-Unis ou en Europe. Mais ce nouvel exode frappe par son ampleur et ses destinations.

D'après les conclusions du Forum des sociétés scientifiques argentines, plus de la moitié des chercheurs pensent ainsi abandonner la science ou quitter le pays dans le courant de l'année. L'excellent niveau des chercheurs argentins, conjugué à la pénurie observée au Brésil, au Chili ou au Venezuela, favorise leur émigration vers d'autres pays d'Amérique latine, où ils percevront des salaires qui oscillent entre 1 000 et 1 500 dollars.

L'exode se fait particulièrement sentir dans les sciences exactes, physique et mathématiques notamment : les jeunes chercheurs vont faire leur doctorat à l'étranger et le plus souvent ne reviennent pas, et ce d'autant moins qu'une forte demande en mathématiques théoriques a été constatée aux Etats-Unis. La biologie, secteur de la recherche très développé en Argentine, est aussi sévèrement affectée.

« Le système est en cours de désintégration »

Il y a un an environ, le Forum s'est constitué pour lancer un cri d'alarme : *« Le développement d'un pays est impossible sans le développement concomitant de la société et de la technologie (...). Or le système scientifique et économique est en cours de désintégration »*, affirment ses responsables. Mais le Forum rencontre peu d'écho parmi les autorités de tutelle de la communauté scientifique, qu'il s'agisse du secrétariat d'État aux sciences et techniques, dirigé par le docteur Raul Mater, ou du CONICET (l'équivalent argentin du CNRS), présidé par le docteur Barnabé Quartino.

Ce dernier, un géologue de soixante-cinq ans, affichant sa foi et son nationalisme entre un crucifix et une photo aérienne des îles Malouines, établit d'ailleurs une étrange classification : *« Les personnes qui quittent le pays sont de trois types,* dit-il : *ceux qui ont le goût de l'aventure et aiment travailler avec d'autres chercheurs ; ceux qui se sentent vaincus, frustrés et qui n'ont pas de travail : ceux-là m'intéressent ; ceux, enfin, qui ont la vocation au départ et ne se sentent pas argentins : ces derniers ne m'intéressent pas du tout. »* Des propos péremptoires dont les résonances politiques sont par trop limpides et inquiétantes pour de larges secteurs de la communauté scientifique.

Celle-ci n'est d'ailleurs pas très bien disposée à l'égard du docteur Quartino, auquel elle reproche son attitude sous la dictature militaire. La relation beaucoup plus facile entre l'administration – radicale antérieurement – et de nombreux scientifiques, voire leur identité de vues, ajoute une composante politique à un panorama déjà complexe, mais de toute manière sombre.

Dans le débat sur l'avenir de la politique de recherche, la question des liens avec le secteur privé est la plus discutée. Ceux-ci étaient jusqu'à présent inexistants, au point qu'un diplomate européen parle de *« deux mondes tournant sur eux-mêmes, les industriels ne pensant guère qu'à gagner de l'argent et les savants ne pensant qu'aux contacts avec les autres savants du monde »*. Une nouvelle structure vient d'être créée qui pourrait favoriser enfin la rencontre de la recherche et de l'industrie en Argentine.

ÉDITH CORON

Lire la suite page 12

Les cartes furtives des vainqueurs de Napoléon

Plus de cinq cents minutes et planches représentant les régions frontalières françaises ont été retrouvées un peu partout en Europe par un chercheur belge

SAIT-ON que les plus anciennes cartes « modernes » des régions françaises proches des frontières sont à Berlin (Est et Ouest), à Moscou, à Leningrad, à Vienne, à La Haye, à Richmond (près de Londres), etc. ? Un chercheur belge, M. Marcel Watelet, de l'université catholique de Louvain-la-Neuve, les y a retrouvées, d'abord par hasard, ensuite par un patient travail digne d'un bénédictin. Au total, il a découvert, éparpillés en Europe, plus de cinq cents cartes et plans.

Ces cartes ont été faites « furtivement » de 1815 à 1818 par les armées alliées (1) qui avaient battu Napoléon à Waterloo (18 juin 1815) et occupaient toutes les régions nord, nord-est, est et sud-est de la France conformément au second traité de Paris (20 novembre 1815). Le travail s'est arrêté après le congrès d'Aix-la-Chapelle (29 septembre-21 novembre 1818) où fut décidée la fin de l'occupation de la France.

Tout a commencé en 1985 : M. Watelet cherchait la fantastique cartothèque de quinze mille cartes réunies par Jean-Baptiste Nothomb, diplomate belge en poste à Berlin de 1845 jusqu'à sa mort en 1881. La famille Nothomb avait légué la collection à la bibliothèque royale de Berlin. Le chercheur belge a effectivement retrouvé la cartothèque Nothomb, partagée entre les bibliothèques d'Etat de Berlin-Est et de Berlin-Ouest.

Alors qu'il travaillait à la bibliothèque d'Etat de Berlin-Est, un conservateur est venu lui demander son aide pour identifier plus d'une centaine de planches manuscrites, représentant des régions du nord de la France et du sud de la Belgique aux échelles du 1 : 42 000 ou du 1 : 28 800. Il ne pouvait s'agir des cartes des Cassini (2) : celles-ci – en noir et blanc – étaient au 1 : 86 400. Les reliefs y étaient très sommairement indiqués et les villages ou villes y étaient symbolisés par une silhouette simpliste d'église. Au contraire, les documents de Berlin-Est étaient d'une facture beaucoup plus élaborée : le relief était figuré par des hachures selon le système rigoureux défini par le topographe saxon Johann Georg Lehmann (1765-1811) ; la masse bâtie, les forêts, les routes et les chemins étaient fidèlement représentés. En outre, ces cartes étaient en couleurs. Toute la toponymie était calligraphiée en français. Les légendes et quelques annotations étaient rédigées en allemand, mais aussi en russe sur quelques planches.

Une mine pour les départements frontaliers

Spécialiste de l'histoire de la cartographie, M. Watelet a très vite compris que toutes ces planches étaient les cartes levées par les armées d'occupation de 1815-1818. Et il a entamé sa longue, patiente et difficile quête pour retrouver ces documents extraordinaires dont, avant lui, l'existence était mythique.

Le second traité de Paris prévoyait effectivement des levés cartographiques, mais seulement ceux qui étaient utiles à la délimitation des nouvelles frontières auxquelles Louix XVIII avait dû consentir. Dans la réalité, toutes les puissances occupantes ont levé leur zone. Et elles l'ont fait discrètement, plus ou moins surveillées par la police française, qui ne pouvait guère protester.

Ce côté « officieux » du travail des topographes alliés explique la note (en français) qui figure sur une carte retrouvée aux Archives générales de La Haye en 1988 par M. Watelet :


M. WATELET

Planche dressée par les Russes (Archives historiques de l'URSS, Moscou).

« La partie de cette section [Charleville] *tracée au crayon est dressée d'après la reconnaissance faite furtivement à cheval et à la vue par le major De Guimoëns et d'après la reconnaissance de l'état-major russe. »* Au cours de ses années de difficile recherche, dans les cartothèques et archives civiles ou plus souvent militaires, héritières des armées des puissances alliées de 1815, M. Watelet a découvert une masse de documentation d'autant plus importante que la réalisation des cartes n'a jamais été achevée. Les minutes levées à la planchette sur le terrain (on pourrait dire les « premiers jets ») dessinées au 1 : 21 000 n'ont pas été détruites comme le veut l'usage. Les quelque cinq cents documents retrouvés comprennent donc les minutes et les planches, dessinées et coloriées à la main d'après celles-ci, planches qui auraient dû servir de modèles aux graveurs des cartes. Mais, dans aucun pays, le stade de la gravure n'a pratiquement jamais été atteint.

Ces documents constituent une énorme mine pour l'histoire du début du dix-neuvième siècle des régions frontalières françaises. Ils sont particulièrement précieux pour le département des Ardennes, dont toutes les archives ont brûlé en mai 1940.

Ils sont précieux aussi pour l'art de la guerre du début du siècle dernier. Ils illustrent parfaitement les propos du duc de Wellington, selon lequel les mauvaises cartes sont à l'origine des guerres perdues. Sans bonnes cartes indiquant avec précision les chemins et leur état de viabilité, les ponts, la topographie, les forêts et les bois, les zones bâties, comment, en effet, une armée pouvait-elle progresser en pays ennemi ?

M. Watelet a la preuve que les Prussiens ont copié en 1832 leurs cartes de 1815-1818 en les dotant de nouvelles légendes (en allemand) et en les réalisant en dessins beaucoup plus fins capables d'être gravés avec une grande précision. Ils ont aussi copié, à la même époque, une partie des cartes levées par leurs anciens alliés, en particulier par les Anglais et les Russes. Si on pense au principe énoncé par le duc de Wellington, on peut se demander – sans en avoir aucunement la preuve – si ces copies ont été utilisées en 1870-1871...

YVONNE REBEYROL

(1) La coalition victorieuse de Napoléon comprenait les Anglais, les Russes, Les Autrichiens, les Prussiens, les Hanovriens, les Bavarois, les Saxons, les Hollando-Belges et les Danois.

(2) La première « Carte géométrique de la France » est due aux travaux, remarquables pour l'époque, des quatre Cassini, astronomes et géodésiens de père en fils. Elle comprend 180 feuilles et a été réalisée de 1750 à la Révolution (*le Monde* du 27 juin).

La lutte contre les parasites de l'espèce humaine

Suite de la page 11

» Certes le code génétique ayant ses propres limites, on pourrait penser à des homologies fortuites. Mais, à partir du moment où vous trouvez un gène entier, fonctionnel, qui exprime chez un parasite les mêmes produits que chez l'homme, il est bien difficile de s'en tenir au hasard.

– Ne craignez-vous pas qu'en définitive tous ces progrès ne correspondent à un recul, que la parasitologie n'en soit revenue à un stade descriptif. On a en effet le sentiment que vous décrivez un monde sur lequel vous n'avez pas les moyens d'agir.

– Non. Je dirai les choses autrement. Certes, dix ans après les premières perspectives très enthousiasmantes offertes par la biologie moléculaire, il faut avoir l'honnêteté et le courage de dire que des progrès spectaculaires ont été faits, mais que nous n'avons toujours aucun vaccin. C'est la réalité brute. Mais si nous avons échoué, ce n'est pas par hasard. C'est parce que nous avons allègrement fait l'économie de toute une série de caractéristiques biologiques, moléculaires et cellulaires des parasites. C'est beaucoup moins simple que l'on croyait. Les liens entre le parasite et son hôte sont beaucoup plus complexes que dans le cas des virus ou des bactéries. Dans le même temps, on a découvert que le système immunitaire humain était loin d'être aussi simple et uniforme que l'on imaginait. J'ajouterai aussi que depuis l'avènement de la biologie moléculaire on n'a réussi à fabriquer qu'un seul nouveau vaccin, celui de l'hépatite B.... Pour notre part, nous commencerons dans peu de temps au Sénégal les premiers essais en phase 1 de vaccination humaine contre la bilharziose.

– Voulez-vous dire qu'il faut aujourd'hui, compte tenu de toute cette complexité, faire une croix sur les espoirs de vaccination contre les parasites ?

– Non. La tâche pourtant est plus ardue que prévu. Finalement ce qui a manqué c'est une vision globale du parasite. Quelle que soit la diversité des parasitoses, quelle que soit aussi la diversité des écosystèmes, on peut penser qu'il existe de grands mécanismes fondamentaux qui contrôlent les pouvoirs infectieux des parasites et leur potentiel de reproduction. Au fond, chez tous les parasites, il y a l'utilisation d'une même stratégie.

» J'ai le triste privilège d'avoir été parmi les pionniers de cette aventure. J'ai mesuré le piétinement qui a été le nôtre pendant des années et je mesure aujourd'hui cette brutale et nouvelle explosion de connaissances et de moyens. En toute honnêteté, je n'ai aucun doute : en dépit des difficultés nous parviendrons à mettre au point des vaccins contre les maladies parasitaires. Dans ce domaine, j'ai bon espoir surtout si l'on parvient à appréhender les choses de manière différente. J'ajouterai qu'un vaccin ne veut bien évidemment pas ici dire éradication, compte tenu des caractéristiques sociales, économiques, politiques... de ces maladies.

– Plus généralement, y a-t-il, selon vous, un risque inhérent au développement de tels vaccins ? En bouleversant l'équilibre actuel, en « étouffant » tel ou tel parasite, ne craignez-vous pas d'entraîner l'émergence d'autres pathologies ?

– Il est bien difficile de répondre à une telle question. Je ne sais pas. Mais je pense que, compte tenu du terrible impact de ces maladies, compte tenu des millions de morts annuelles qu'elles entraînent et compte tenu de l'ampleur de l'enjeu, le risque vaut d'être pris. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Argentine : la fuite des cerveaux

Suite de la page 11

Le Brésil voisin a montré l'exemple. Depuis longtemps, les industriels de Sao-Paulo financent en grande partie la recherche scientifique. Quelques rares initiatives ont porté leurs fruits, en pétrochimie et en médecine notamment, parmi lesquelles certaines ont eu lieu en Argentine même.

C'est le cas des recherches du docteur Eduardo Young et de son équipe en matière de fertilité et de stérilité au sein d'un institut privé de renommée internationale où les fertilisations *in vitro* sont désormais courantes. Les jeunes médecins de cet institut gagnent entre 2 000 et 2 500 dollars par mois, alors que le professeur en physiologie Mario Parisi, salarié du CONICET et de l'Université, qui travaille actuellement en liaison avec l'Institut Pasteur sur les mécanismes du transit dans l'intestin humain cancéreux ou sain, ne perçoit que 1 000 dollars !

Malgré une augmentation du budget de la recherche scientifique, passé, en 1990, de 100 à 150 millions de dollars, les ressources restent insuffisantes et les savants argentins ne voient d'autre planche de salut que dans les aides accordées par les pays étrangers, au premier rang desquels on trouve les Etats-Unis, puis la France.

Dans son effort de redéfinition de la recherche, le CONICET passe au crible toutes les bourses, tant étrangères que nationales. *« Il faut désormais que la recherche soit adaptée aux besoins du pays »*, affirme le docteur Quartino, « patron » de ce service officiel. Constatant que sa tradition de coopération avec la France est essentiellement biomédicale, l'Argentine se dit désormais *« plus intéressée par la technologie, les satellites ou l'océanographie »*.

Les difficultés de la communauté scientifique sont depuis plusieurs mois l'objet de l'attention de la presse argentine. Les parlementaires s'y intéressent également de plus près, mais ces inquiétudes semblent se perdre dans le flot des revendications de multiples secteurs de la société. Les représentants du Forum des sociétés scientifiques argentines ont demandé – jusqu'à présent sans succès – à rencontrer le chef de l'Etat et vont lancer une campagne de solidarité internationale.

ÉDITH CORON

Une place de leader menacée en Amérique latine

Des prix Nobel, un excellent système de formation primaire et secondaire, une terre par tradition exportatrice de matière grise : le déclin actuel de la recherche argentine est d'autant plus déplorable que le pays, de tous ceux d'Amérique latine, a toujours occupé la première place au plan du développement scientifique et technique. *« La recherche en Argentine a même survécu à la dernière dictature militaire »*, précise M. Romain Gaignard, président de l'Association française des sciences sociales sur l'Amérique latine (AFSSAL). *« L'armée avait en effet suréquipé les laboratoires technologiques. Elle offrait dès 1980 des conditions de travail équivalentes à celles des Etats-Unis ou de l'Europe. »* Epargnés par les militaires, chercheurs et ingénieurs argentins prennent en revanche de plein fouet la récente aggravation de la crise économique.

Pour autant, le pays a-t-il perdu dans ce domaine sa position de leader ? Pas encore, estiment les spécialistes. Les restrictions économiques, en Amérique du Sud, sont loin d'être l'apanage de l'Argentine. Mais l'écart pourrait se combler. Si des pays comme le Venezuela, le Chili ou la Bolivie n'excellent, de par leur petite taille, que dans des secteurs de recherche limités, ce n'est pas le cas du Mexique, désormais tourné pour l'essentiel vers l'Amérique du Nord et le Japon. Et moins encore du Brésil, pays nouvellement industrialisé qui a démarré il y a quelques années une politique active de collaboration scientifique et technique avec l'Argentine.

« Au Brésil, dès les années 1890 qui ont vu naître la République, la science et la technologie ont été considérées comme la base de tout développement », rappelle Romain Gaignard. Aujourd'hui, si ce pays figure parmi les pays en voie de développement les plus endettés du monde, il produit lui-même ses avions et ses ordinateurs. Et son gouvernement faisait part, en 1988, de sa volonté de multiplier par dix, en vingt ans, le nombre de ses chercheurs (environ 35 000 aujourd'hui).

Une ambition nationale qui, comme par le passé, pourrait rapidement porter ses fruits. A preuve : les Etats-Unis, qui pratiquent déjà depuis trente ans une politique systématique d'offres de bourses et d'emplois vis-à-vis de l'Argentine, commencent aujourd'hui à s'intéresser de près à son immense voisin brésilien.

Ca. V.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

هكذا من الأصل

SPORTS

FOOTBALL : la crise financière des Girondins de Bordeaux

L'administration fiscale aurait déposé plainte contre M. Claude Bez

La direction générale des impôts aurait déposé une plainte à l'encontre de M. Claude Bez, président du club des Girondins, devant le procureur de la République de Bordeaux. Cette information publiée au conditionnel, mardi 21 août, par *l'Equipe* n'est, pour l'instant, ni confirmée ni infirmée par l'administration fiscale ou par le parquet.

L'annonce de cette plainte ne surprend pas dans l'entourage du club girondin qui traverse une grave crise sportive et financière (*le Monde* du 14 août). Dans le cadre de l'enquête sur la gestion des clubs professionnels de football ordonnée par les ministères des finances et du budget, le club bordelais était particulièrement visé, surtout après les « révélations » qu'aurait faites M. Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, lors d'une visite à M. Michel Charasse, ministre du budget (*le Monde* du 15 juin). « *Bernard Tapie m'a apporté un certain nombre d'éléments qui m'ont ouvert des pistes intéressantes* », avait alors déclaré le ministre.

Faute de précisions officielles, il est difficile de connaître la nature des anomalies constatées par les inspecteurs du fisc. Mais cette plainte expliquerait peut-être le peu d'empressement de la société Idis Finance pour verser au club girondin le prêt de 120 millions de francs cautionné en mai par la municipalité.

ÉDUCATION

Admissions aux grandes écoles

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Option M'

François Adam (209e), Sébastien Allard (21e), Jean-Baptiste Alsac (9e), Daniel Andreis (81e), Philippe Annamayer (171e), Xavier Astolfi (125e), Jean-Marc Aubert (227e), Jean-Philippe Aubertel (135e), Raphaël Aurus (59e), Paul-Henry Bacher (189e), Serge Backert (77e), David Baillergeau (173e), Jérôme Bailly (85e), Rodolphe Baronnet-Fruges (55e), Alain Barrat (3e), Stéphane Barrau (265e), Olivier Barthelemy (231e), Jérôme Bastianelli (175e), Olivier Beaurenaut (37e), Etienne Becker (153e), Kamil Beffa (95e), Thomas Behar (139e), Karim Belabas (55e), Vincent Belaiche (103e), Thierry Belloeil (51e), Maxime Ben Dahan (17e), Frédéric Benque (175), Pierre Bernard (31), David Besnault (239), Alexandre Bilger (151), Emmanuel Billette (235e), Christophe Blanc (147e), Philippe Blanchard (219e), Cédric Bonnafe (65e), Alexis Bonnel (163e), Claude Bordenave (97e), Serge Borel (185e), Guillaume Borrel (179e), Omar Bouhali (43e), Louis Bourgarel (183e), Damien Bourgarel (105e), Laurent Bourgeois (217e), Emmanuel Boussard (255e), Pascal Boyer (83e), Side-Cheik Brahimi (87e), Frédéric Braun (257e), Cyrille Breux (89e), Julien Burdeau (49e), Jérôme Busca (81e), Pierre-Henry Campanac (261e), Emmanuel Candes (103e), Gérald Cavalier (29e), Grégoire Cayatte (119e), Antoine Chambert-Loir (3e), Pierre Charlat (231e), Hoai Chau (117e), Frédérique Chauve (269e), Frédéric Chauvel (135e), Marc Chevrel (1er), Sébastien Clerc (127e), Nicolas Codron (245e), Jérôme Colas (169e), Ghislain Colas des Francs (121e), Antoine Colin (149e), Laurent Colnat (239e), David Corvoysier (237e), Pierre Costa (157e), Anne Cotillon (259e), Guillaume Counio (243e), Claude Couvert (187e).

Sylvain Damour (111e), Raphaël Danchin (41e), Erwan David (27e), , Antoine Decitre (155e), Guillaume Decugis (167e), Jean Dejonghe (61e), Stéphane Delavelle (217e), Thierry Delmotte (91e), Marcel Demaille (191e), Gauthier Demeulenaere (163e), Gauthier Demol (105e), Nicolas Denis (39e), Ludovic Dervaux (23e), Gabriel Desgranges (97e), Benoît Desjardins (57e), Laurent Di Cesare (201e), Thomas Doucerain (193e), Régis Du Moulin de la B (229e), Cyril Duault (179e), Eric Ducaruge (79e), Olivier Dugast (133e), Eric Dumont (189e), Mathieu Dunant (141e), Philippe Durand (195e), Pierre Eladari (181e), Hanna Enriquez (67e), Vincent Escalier (227e), Fabrice Feray (89e), Emmanuel Ferrand (83e), Antoine Filipe (131e), Laurent Finas (225e), Bruno Flesselles (79e), Marc Foissotte (29e), Frédéric Fouquet (115e), Christian Franot (235e), Benoît Fresse (19e), Emmanuel Fritsch (101e), Christian Frois (247e), Maureen Gallagher (107e), Laurent Gallot (199e), Pierre Garampon (71e), Thomas Garidel-Thoron de (197e), Jacques Garrigue (251e), Cyprien Gay (17e), Damien Genestet (47e), Martial Gerlinger (65e), Jérôme Germoni (19e), Laurent Ghelfi (187e), Patrice Giami (25e), Patrick Goffinet (137e), François Goreaud (35e), Jérôme Gosset (207e), Alain Gonnon (99e), Jérôme Gouverith (209e), Louis Granboulan (11e), Stéphane Grandguillaume (169e), Antoine Grange (73e), Loïc Grenie (33e), Emmanuel Grenier (5e), Thomas Gunsch (267e), Stéphane Guillermou (13e), Laurent Guillot (123e), Stéphan Hadinger (167e), François Hamel (27e), Alexis Hassler (243e), Jérôme Hemard (215e), David Hermann (7e), Marc Herzlich (93e), Eric Hestin (241e), Laurent Hirsinger (263e), Nicolas Holzschuch (107e), Michel Houdebine (75e), Pierre Hudry (207e), Nicolas Iung (241e), Bernard Jacquin (261e), Roland Joannic (195e), Christophe Josserand (109e), Jean-Noël Juston (117e), Philippe Kehren (259e), Bruno Klingler (69e).

Jean-Philippe Lachaux (91e), Jean Lamort (111e), Caroline Larose (145e), Pascal Lavaud (109e), Stéphane Lavignac (181e), Christine Le Bihan (151e), Tugdual Le Bouar (211e), Guy Le Maréchal (177e), Serge Le Potier (265e), Benoît Lecinq (49e), François Leclercq (215e), Nicolas Lehovetzki (25e), Xavier Leleu (213e), Isabelle Lemaire (263e), Christophe Lemarie (171e), Cedric Leoty (15e), Yannick Lepretre (137e), Xavier Litrico (159e), Bruno Locatelli (267e), Thomas Lorne (177e), Eric Louvert (229e), Gilles Lubic (225e), Isabelle Malgrat (115e), Ambroise Marquis (203e), Jean-François Marteau (39e), Jean-David Martin (147e), Michel Martinez (173e), Olivier Marzouk (45e), Fabrice Mattatia (149e), François Maurel (143e), Thomas Maurin (1er), Renaud Meary (93e), Florian Mehats (59e), Frédéric Menous (9e), Christian Mercat (191e), Damien Mercier (87e), Bons Michallet (233e), Thierry Michelon (101e), Hervé Minjon (35e), Franck Moirot (211e), Lionel Moisan (165e), Régis Monneau (205e), Salim Moollan (113e), Paul-Louis Moreau (45e), Lionel Morin (185e), Etienne Moser (157e), David Mouillet (205e), Michaël Mourez (113e), Bao Nguyen-Huy (233e), Serge Nicoleau (219e), Stéphane Nicoud (201e), Emmanuel Normant (15e), Gaëlle Olivier (67e), Georges Papadopoulo (253e), Jean-Philippe Papillon (99e), Lionel Paquin (161e), Xavier Paulik (223e), François Pellissier (73e), Didier Perrot (199e), Laurent Perthuis (61e), Nicolas Pfeuty (161e), Stéphane Poirier (141e), Hélène Poirson (123e), Marie-Pierre Pomies (251e), Pascal Portelli (129e), Antoine Pradayrol (255e), Anne Queguiner (125e), Richard Quessette (203e), Olivier Ravel (37e), Serge Ravez (31e), Pierre Raynaud-Richard (213e), François Remael (127e), Vincent Richard (51e), François Rideau (253e), Eric de Rocquigny (159e), Jérôme Rodde (41e), Fabrice Rossi (33e), Olivier Rousseau (21e), Henri Rubat du Merac (247e), François Sabatie-Garat (43e), Benjamin Sahel (63e), Guy Saidenberg (63e), Marc Sakiz (23e), Nicolas Samsoen (47e), Claude Schmitt (139e), David Schwarz (133e), Yvan Six (153e), Hervé Skenderoff (85e), Yaacob Slama (121e), Virginie Solente (119e), Sébastien Strebelle (5e), Jean-Baptiste Stuchlik (245e), Sidney Studnia (7e), Bruno Sudret (143e).

Olivier Talabard (223e), Tidiani Tall (165e), Anne Tangny (53e), Renaud Tartanson (221e), Benoît Terrien (193e), Christophe Tezier (129e), Jean-Nicolas Theobald (131e), Laurent Thiault (249e), Arnaud Tisseyre (249e), Philippe Trimborn (75e), Olivier Trullier (69e), Johann Uhres (11e), Olivier Urcel (257e), Patrick Valageas (145e), Arnaud Vamparys (95e), Olivier Van Eyseren (13e), Jean-Noël Vathaire de (221e), Emmanuelle Vidal (77e), Laurent Viennot (269e), Thomas Vingtrinier (237e), Jérôme Wabinski (57e), Jérémie Wainstain (53e), Ségolène Wendel de (183e), Eric Willemenot (71e), Pierre Yon (197e), Christophe Zimmer (155e).

Option P'

Jérôme Anglade (51e), Paul Archer (42e), Christophe Bach (50e), Eric Baissus (79e), Christophe Barbier (11e), Damien Barbier (7e), Hervé Baron (16e), Thomas Bazin (59e), Philippe Bertrand (8e), Nicolas Bertrand (25e), Raphael Biojout (72e), Laurent Boisnard (46e), Nicolas Boissel (56e), Ivan Bricault (13e), Xavier Britsch (17e), Nathalie Brunelle (32e), Bertrand Busson (58e), Thierry Chaumeron (74e), Ariane Chazel (36e), Olivier Cohen (31e), Didier Cohen (60e), Sophie Conac (9e), Jean-Michel Crom (12e), Vincent Danjoux (70e), François Diot (52e), Nam-Phong Doan (54e), Charles Doceur (53e), Sandrine Duchêne (10e), Domitille Duclaux (29e), Emmanuel Durliat (35e), Marc Dutheillet-Lamont (62e), Eric Estève (73e), Eric Fiastre (37e), Michel Fioc (15e), Gilles Frisch (23e), Isabelle Fritsch (47e), Cyril Furtlehner (64e), Philippe Gassmann (38e), Yann Gaston (78e), Vincent Ginabat (81e), Frédéric Grenier (20e), Manuelle Hauville (4e), Valéry Huot (5e), Augustin Huret (44e), Raoul Jacquand (71e), Sylvain Latarget (66e), Pierre Le Savoureux (3e), Jean Lefeuvre (43e), David Lesens (55e), Jean-Jacques Lutz (77e), Bernard Maes (24e), Roland Massenet (33e), Philippe Mesnil (68e), Julien Metayer (63e), Arnaud Meunier (22e), Emmanuel Morin (65e), Renan Muret (40e), Papa M'Baye (75e), Laurent Perron (2e), Thomas Petillon (26e), Olivier Phalippou (76e), Christelle Piecourt (69e), Yann Pointel (57e), Fabrice Ramirez (41e), Jean-François Ripoche (34e), Frédéric Robin (21e), Stéphane Rossignol (49e), Jacques Rossignol (30e), Emmanuel Rousseau (39e), Jean-Baptiste Saunier (61e), David Schisler (18e), Mathieu Soulas (27e), Christine Triche (19e), Jean-Philippe Uzan (80e), Arnaud Vanderbeken (14e), Edouard Vieillefond (48e), Stephan Vieillevigne (28e), Jérôme Walter (1er), Etienne Wasmer (45e), Georges Waszkiel (6e), Philippe Welker (67e).

Option M' à titre étranger

Ahmed Abbes (7e), Abdenour Achab (24e), Adel Afiouni (5e), Amer Afiouni (20e), Habib Ammari (17e), Mounaiss Belrhiti Alaoui (6e), Khalid Benali Madani (16e), Mohammed Bendali (23e), Antoni Calvo Armengol (8e), Abdel-Ilah Echchilali (19e), Fida'a El-Chaar (13e), Bahjat El-Darwiche (15e), Houman Hashemi (12e), Alexander Hayward (9e), Yasser Henda (4e), Abdelkerim Karim (10e), Alain Knaff (1er), Mohamed Lakhoua (22e), Khaled Maalej (2e), Olfa Mnif (26e), Kais M'Barek (21e), Fethi Namouni (14e), Ngoc-Quyen Nguyen (18e), Christian Pauly (3e), Henry Salha (11e), Jacques Takahashi (25e), Soledad Valencia (27e).

Option P' à titre étranger

Bahman Behroun (1er), Meriem Ould Rouis (2e), Georges Sarraf (3e), Hadi Zablit (4e).

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 21 août

TF 1

20.30 **Cinéma : le Serpent ■**
Film franco-italo-allemand d'Henri Verneuil (1972). Avec Yul Brynner, Henry Fonda, Dirk Bogarde.
22.40 **Documentaire : Histoires naturelles.** Los Aveyrones.
23.35 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.25 **Journal, Météo et Bourse.**
0.45 **Série : Mésaventures.**
1.15 **Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

20.40 **Les dossiers de l'écran : les Grands Fonds ■**
Film américain de Peter Yates (1977). Avec Robert Shaw, Jacqueline Bisset, Nick Nolte.
22.30 **Débat : Des trésors au fond de la mer...**
Avec Jean-Pierre Joncheray, chasseur d'épaves, Michel L'Hour, archéologue, Henri Delauze, président de la COMEX, Michel Botella-Gambetta, administrateur en chef des affaires maritimes, Robert Stenlit, chasseur d'épaves, le commandant Yvon Rewarc'h, directeur des opérations du *Titanic.*
23.35 **Journal et Météo.**
23.50 **Musique : Festival de jazz d'Antibes-Juan-les-Pins.** Spécial Ray Charles.
0.20 **Fin des émissions.**
2.00 **Magnétosport : Rugby.** Le match Argentine-Angleterre du 28 juillet (90 min).

FR 3

20.35 **Téléfilm : La Belle Nivernaise.** D'Yves-André Hubert, d'après Alphonse Daudet, avec André Valmy, Rosy Varte.
21.45 **Journal et Météo.**
22.10 **Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité.** D'André Langenay et Gérald Calderon. 4. La séduction.
22.55 **Série : Archives-mémoires.** Charles Mérieux : la passion contagieuse, de Bernard Maigrot.
23.35 **Documentaire : Histoire de l'art.** 10. Musique et danse de la cour de Chine.
23.45 ► **Musique : Carnet de notes.** Klavierstucke op. 118 « romance » et « intermezzo », de Brahms, par Gisèle Magnan, piano.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Police Academy 5 □**
Film américain d'Alan Myerson (1988). Avec Bubba Smith, David Graf, Michael Winslow.
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Cinéma : Nocturne indien ■■■**
Film français d'Alain Corneau (1989). Avec Jean-Hugues Anglade, Clémentine Célarié, Otto Tausig.
23.50 **Cinéma : Adorable menteuse ■■**
Film français de Michel Deville (1961). Avec Marina Vlady, Macha Méril, Michel Vitold.
1.30 **Cinéma : Cambodgia Express ■**
Film américano-thaïlandais d'Alex King (1983). Avec Robert Walker Jr., Woody Strode, Nancy Kwan.

LA 5

20.35 **Cinéma : les Bidasses au pensionnat. □**
Film français de Michel Vocoret (1978). Avec Jean-Marc Thibault, Jacques Jouanneau.
22.15 **Téléfilm : Un tombeur de folie.** De David Beaird, avec Mattew Causey, Robin Harlan.
23.30 **Sport : Cyclisme.** Résumé du championnat du monde sur piste au Japon.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Le surdoué.** De Jim Begg, avec Gary Coleman, Dean Buttler.
22.15 **Documentaire : Chasseurs d'images.**
22.30 **Cinéma : Barbe Bleue ■**
Film français de Christian-Jaque (1951). Avec Pierre Brasseur, Cécile Aubry, Jacques Sernas.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Magazine : Ciné 6.**
0.20 **Musique : Boulvrock and hard.**

LA SEPT

20.05 **Documentaire : Le temps des cathédrales** (8).
21.00 **Documentaire : Hôtels, the story.** (The Savoy à Londres). De Walter C. Schwartz.
22.00 **Documentaire : La mer en mémoires** (3). De Laszlo Szabo.
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**

FRANCE-CULTURE

20.50 **Le roman du Rhin.**
21.05 **L'Europe consonances-dissonances.** Mythes et réalités de la Chrétienté occidentale.
22.05 **Du ça dans le pastis.** Fabienne Babe, actrice.
22.15 **Le bestiaire enchanté et sans oubli.** Le cheval (2e partie).
22.40 **Musique : Nocturne.** Jazz à la belle étoile. Le groupe Mingus Dynasty.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Nuits bleues.** Jesse Mae Hemphill.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 24 juillet lors du Festival d'Aix-en-Provence) : Leçons de ténèbres, Magnificat à deux dessus, de Couperin ; Cum invocarem, motet de Campra, par Véronique Gens, soprano, Noémi Rime, ténor ; Elisabeth Matiffa, basse de viole, William Christie, orgue positif.
23.07 **Nuits chaudes.** Un Brésil secret.
0.58 **Les valses de l'été.**

Mercredi 22 août

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les feux de l'amour.**
14.25 **Série : Tribunal.**
14.45 **Club Dorothée vacances.**
16.55 **Série : Chips.**
17.40 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Tac-O-Tac.**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.35 **Théâtre : La dame, le voleur et le détective.**
Pièce de Henri Rabine-Léar, mise en scène de Jean-Luc Tardieu, avec Michel Roux, Annick Blancheteau, François Duval.
22.25 **Feuilleton : Le gerfaut** (8e épisode).
23.45 **Feuilleton : Le rire de Caïn.**
0.35 **Journal, Météo et Bourse.**
1.00 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
1.20 **Info revue.**

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.05 **Magazine : Eté show.**
14.10 **Feuilleton : Jacquou le Croquant.**
15.55 **Magazine : Eté show** (suite).
17.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.35 **Magazine : Giga.**
18.10 **Série : Mac Gyver.**
19.00 **Feuilleton : Châteauvallon.**
20.00 **Journal, Météo et Une vie de fou.**
20.40 **Carte blanche à Claude Sérillon.** En direct du Bataclan.
0.00 **Journal et Météo**
0.15 **Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

14.00 **Chut, les parents se reposent.**
15.00 **Série : Mission casse-cou.**
15.50 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
16.30 **Jeu : Objectif Tintin.**
18.00 **Feuilleton : Sixième gauche.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.00 **Jeux : La classe.**
20.35 **Feuilleton : Richard Wagner.** De Tony Palmer, avec Richard Burton, Vanessa Redgrave (3e épisode).
21.30 ► **Magazine : Les femmes aussi.** Invitées : Eliane Victor, Michelle Fitoussi.
22.30 **Journal.**
23.55 **Opéra : la Bohème.**
De Giacomo Puccini, livret de Giacosa et Illica, mise en scène de Francesco Zambello, par l'Orchestre de l'Opéra de San-Francisco, dir. Tiziano Severini. Diffusé en simultané et en stéréo sur France-Musique.

CANAL PLUS

15.05 **Documentaire : Les allumés...** Ces rois de l'illusion, de Larse Speng Olsen.
15.35 **Téléfilm : Face à la mort.** De Larry Shaw, avec Ken Olin, Joseph Bottoms.
17.15 **Série : Allô ! Allô !**
17.40 **Documentaire : Australie, un autre monde.** 5. Opossums et koalas.
18.05 **Cabou cadin.** Bebar.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Cabou cadin.**
19.20 **Top album.**
19.55 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : Scrupules.**
20.31 **Cinéma dans les salles.**
21.00 **Cinéma : Huit millions de façons de mourir □**
Film américain de Hal Ashby (1986). Avec Jeff Bridges, Rosanna Arquette, Alexandra Paul.
22.50 **Flash d'informations.**
22.55 **Cinéma : Hello Mary Lou ■**
Film canadien de Bruce Pittman (1987). Avec Lisa Schrage, Michael Ironside, Wendy Lyon.
0.30 **Cinéma : Tarzan et le Safari perdu ■**
Film américain de Bruce Humberstone (1956). Avec Gordon Scott, Robert Beatty, Yolande Donlan (v.o.).
1.50 **Documentaire : La légende de Cary Grant.**

LA 5

13.30 **Téléfilm : La fille d'en face.** De Hajo Gies, avec Hansjörg Felmy, Gerhard Theisen.
15.15 **Série : Les cinq dernières minutes.**
16.40 **Dessins animés.**
18.00 **Série : Riptide.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Je compte sur toi.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles de sports.**
20.35 **Téléfilm : La fleur ensanglantée.** De Jerry Thorpe, avec Kris Kristofferson, Jane Alexander (1re partie).
22.20 **Série : Arabesque.**
23.30 **Sport : Cyclisme.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Rediffusions.**

M 6

13.50 **Série : Docteur Marcus Welby.**
14.40 **Téléfilm : La voie Jackson.** De Gérard Herzog, avec Marie-Josée Neuville, Guy Marchand (3e partie).
16.10 **Jeu : Match music.**
17.15 **Informations : M 6 info.**
17.20 **Série : Laredo.**
18.10 **Série : Cher oncle Bill.**
18.35 **Série : Espion modèle.**
19.30 **Série : Dis donc papa.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Le cri du loup.** De Dan Curtis, avec Peter Graves, Clint Walker.
21.50 **Téléfilm : Le train de l'angoisse.** De David Lowell Rich, avec Ben Johnson, Martin Milner.
23.05 **Variétés : Escale à Montréal, bonjour la visite !**
1.00 **Six minutes d'informations.**
1.05 **Série : Portraits crachés.**
1.30 **Documentaire : Portraits d'artistes.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (8).
15.00 **Documentaire : Nujiang, la vallée perdue.** De Lu Yue.
16.30 **Danse : Groosland.** Ballet de Maguy Marin.
17.30 **Documentaire : Roman Opalka.** De Christophe Loizillon.
18.00 **Téléfilm : Haendel esquire.** De Tony Palmer.
20.05 **Documentaire : Ateliers contemporains** (Domela, soixante-cinq ans d'abstraction).
20.30 **Documentaire : Passages en regard.**
21.00 **Feuilleton : L'or du diable.**
22.00 **Série : C'est notre univers.**
22.30 **Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.**
23.00 **Documentaire : Figures de la foi (François d'Assise).** De Jacques Trefouel.
23.50 **Court-métrage : Dernier adieu.** De Robert Cahen.

FRANCE-CULTURE

20.50 **Le roman du Rhin.**
21.02 **L'Europe-consonances-dissonances.** L'Europe de l'humanisme.
22.05 **Du ça dans le pastis.** Luc Ferry, philosophe.
22.15 **Le bestiaire enchanté et sans oubli.** La fouine (1re partie).
22.40 **Musique : Nocturne.** Jazz à la belle étoile.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Nuits bleues.** Flora Molton.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné en septembre 1989 à Jérusalem) : Symphonie no 2, de Tal ; Concerto pour piano et orchestre no 19 en fa majeur K 459, de Mozart ; Enigma variations pour orchestre op. 36, d'Elgar, par l'Orchestre symphonique de Jérusalem, dir. Lawrence Foster ; sol. : Christian Zacharias, piano.
22.30 **Concert** (en simultané avec FR 3) : La Bohème, opéra en quatre actes de Puccini.
0.58 **Les valses de l'été.**

Audience TV du 20 août 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	36,0	Santa-Barbara 14,1	Châteauvallon 2,7	Actual. rég. 14,4	Top 50 1,2	Je compte... 1,9	Espion. 1,9
19 h 45	38,9	Roue fortune 19,0	Châteauvallon 2,8	19-20 infos 10,4	Top 50 2,5	Journal 2,0	Dis donc papa 2,0
20 h 16	51,5	Journal 26,0	Journal 10,8	La classe 6,2	Scrupules 1,2	Journal 3,3	Mme est servie 3,8
20 h 55	51,5	Scandales... 17,0	Drôle couple 10,4	Homme aux... 15,8	L'Ouragan 1,3	Special... 7,0	Impossible... 2,2
22 h 8	49,6	Scandales... 18,5	Drôle couple 9,7	Homme aux... 18,3	L'Ouragan 1,8	Les Bidochon 2,7	Impossible. 2,9
22 h 44	31,8	Salut les 60 12,1	Pub 3,8	Soir 3 7,6	Corrida 1,3	Pub... 4,1	Rouge baiser 2,9

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– La dynastie Kailey se perpétue dans la joie avec la naissance de

Clémentine,

née le 18 août 1990, de Chantal et Max KAILEY.

94, rue Louis-Rouquier,
92300 Levallois.

– David, Marie
et
Sylvain COENCA
ont la joie de faire part de la naissance de

Jonathan,

le 10 août 1990.

3 *bis*, quai aux Fleurs,
75004 Paris.

– M. et Mme Henri COENCA
ont la joie de faire part de la naissance de leur deuxième petit-fils,

Jonathan,

le 10 août 1990.

10, rue de Prony,
75017 Paris.

– Corinne GARCIA
et
Xavier MAUCANDE
sont heureux d'annoncer que

Lucile

est née le 19 août 1990, à Paris.

Décès

– M. John Cotter
Et Mme, née Perrine Abausit,
et leurs enfants,
M. et Mme Cyril Abausit
et leurs enfants,
M. et Mme Loïc Abausit
et leurs enfants,
Les familles Martin et Causse,
Parents et alliés,
font part du décès de

M. Pierre ABAUSIT

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Nîmes dans la plus stricte intimité.

– Mme Pierre Auer-Bacher,
née Colette Wolff,
Mlle Dominique Auer-Bacher,
M. et Mme Daniel Friedmann-Auer,
Mme Robert Wolff,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Armand AUER-BACHER,
chevalier de la Légion d'honneur,
président honoraire de l'Association des pharmaciens juifs de France,

leur très cher époux, père, beau-père et gendre,

survenu le 19 août 1990 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu à Strasbourg le mardi 21 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue des Princes,
92100 Boulogne.

– M. et Mme Jean-Claude Bochet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Bochet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Bochet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Claire Bochet,
M. et Mme Alain Gagnier
et leurs enfants,
Mme Jacques Rousseau,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Rousseau,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Bochet, Rousseau et alliées,
font part du décès de

Mme Pierre BOCHET
née Geneviève Rousseau,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et belle-sœur,

survenu le 19 août 1990, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques seront célébrées le *jeudi 23 août, à 14 heures, en l'église* réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris 16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, avenue du Colonel-Bonnet,
75016 Paris.

– M. et Mme Didier Meyer,
M. et Mme Dominique Abadie,
M. et Mme Jean-Yves Chaboud,
ses enfants,
Antoine, Yann, Hélène, Joël, Barnabé, Pascaline, Silvain,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gisèle CHIGNOL,
née Brione,

survenu le 18 août 1990, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 23 août, à 9 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, place Elisabeth-Brasseur, à Versailles, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

22, rue Jacques-Lemercier,
78000 Versailles.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis DEVEAU,

survenu à Paris, le 12 août 1990, dans sa cinquante-quatrième année.

Les obsèques ont été célébrées, le 17 août 1990, dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Jacques Giuliano,
Le docteur et Mme Gérard Giuliano,
Olivier, Florence, Laurence et Marie,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GIULIANO,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier des palmes académiques,
ancien délégué général
de l'Union nationale française
des chambres syndicales de charpente, menuiserie et parquets,
président du jury du Meilleur Ouvrier de France,

rappelé à Dieu le 18 août 1990, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 22 août, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière ancien de Neuilly.

38 *bis*, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. et Mme Jacques Le Roy,
et leurs enfants,
M. et Mme François Lejeune,
leurs enfants
et petits-enfants,
Mme Philippe Le Roy,
ses enfants
et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Blondel,
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Lamy,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Le Roy,
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges LE ROY,

survenu le 10 août 1990.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale en l'église de Talant (Côte-d'Or), le 14 août.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris (la date en sera précisée).

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Cassette,
75006 Paris.
30, avenue Roger-Salengro,
92290 Châtenay-Malabry.
82, avenue Grésivaudan,
Corenc,
38700 La Tronche.
8 *bis*, rue Buffon,
21000 Dijon.
147, rue de la Pompe,
75116 Paris.
153, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Sa famille, ses amis, ses collègues du Quai d'Orsay et ses camarades de Résistance nous prient d'annoncer le décès de

Robert MORISSET,
conseiller des affaires étrangères.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Revin (Ardennes), le 7 août 1990.

Né le 25 juin 1914, il avait exercé les fonctions de représentant permanent de la France auprès de l'UNESCO et de conseiller culturel de l'ambassade de France en Belgique. Pendant la guerre, il avait organisé un réseau assurant la sortie de France des aviateurs américains, anglais et canadiens abattus au-dessus de la zone occupée.

– Mme veuve Jacques Ollier,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel OLLIER,

survenu le 19 août 1990, à l'âge de quarante-sept ans.

Les obsèques seront célébrées, mercredi 22 août, à 10 heures, en l'église *Notre-Dame-des-Pins, à Cannes*, où l'on se réunira, suivies de l'inhumation le jeudi 23 août, à 11 h 30, au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Gérard Daubord,
M. et Mme Michel Revel,
M. et Mme Michel Pozmanoff,
M. et Mme Thierry Revel,
M. et Mme Philippe Revel,
ses neveux et nièces,
Mme Jacques Revel,
Mme Maurice Revel,
ses belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André REVEL,
sous-préfet d'Yssingeaux,
ancien élève de l'ENFOM,

survenu le mardi 7 août 1990, à l'âge de soixante ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 9 août, en l'église de Valros (Hérault), son village natal, où il a été inhumé.

Un office religieux honorera sa mémoire le vendredi 24 août, à 18 h 30, en l'église d'Yssingeaux (Haute-Loire).

Une messe sera célébrée à Paris, à l'automne, pour réunir ses proches et *ses amis*.

83, route Vieille,
Valros,
34290 Servian.

– Mme Jacques-Paul Viardot
a la douleur de faire part du décès de son époux,

M. Jacques-Paul VIARDOT,

survenu le 13 août 1990 à Neuilly (Hauts-de-Seine), dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation au cimetière de Corcy (Aisne), dans le caveau de famille, a eu lieu dans la plus stricte intimité.

31, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires ... 77 F
Communicat. diverses ...... 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. *Minimum* 10 lignes.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 août à 0 heure et le samedi 25 août à 24 heures.

L'anticyclone des Açores maintiendra toujours la France à l'écart des systèmes pluvieux.

Cependant, une perturbation circulant sur les îles Britanniques donnera mercredi et jeudi un temps plus nuageux sur le nord du pays, tandis qu'un risque d'orages persistera sur la chaîne pyrénéenne.

Quant à la fin de semaine, elle s'annonce sous le signe du soleil et de la chaleur. Quelques orages seront toutefois susceptibles de se manifester en particulier sur l'Ouest à partir de vendredi. Ils pourraient concerner progressivement de nombreuses régions mais resteront très ponctuels.

MERCREDI : *nuageux au nord, franc soleil au sud.* – En Bretagne, Normandie Pays-de-Loire, sur l'ouest du Bassin parisien et dans le Nord-Pas-de-Calais, les nuages seront abondants, ne laissant qu'une petite place au soleil.

Sur les Ardennes, l'est du Bassin parisien, la Lorraine, et l'Alsace, les nuages, nombreux le matin, laisseront la place à de belles éclaircies l'après-midi.

Sur les Pyrénées, le ciel, déjà assez nuageux le matin, deviendra menaçant l'après-midi, et un orage pourra éclater çà et là.

Sur le reste du pays, le ciel sera bien dégagé ; sur le Massif Central, le Jura et les Alpes, quelques nuages se développeront à partir de la mi-journée.

Les températures minimales seront sans grand changement : entre 9 et 12 degrés sur un quart nord-est du pays, entre 12 et 15 degrés sur le reste de la moitié nord, et entre 13 et 16 degrés sur la moitié sud, et jusqu'à 20 degrés sur le littoral méditerranéen.

Les températures maximales seront en légère hausse sur la moitié nord, stationnaires ailleurs : comprises entre 22 et 26 degrés au nord de la Loire, elles atteindront 25 à 29 degrés ailleurs, atteignant encore 30 degrés dans le Sud-Ouest, et 32 degrés dans le Midi.

Mistral et tramontane souffleront assez fort ; sur le reste du pays, le vent de nord ou nord-ouest sera modéré.

JEUDI : PEU DE CHANGEMENT. – Sur la Normandie, le Nord, la Picardie, les *Ardennes et le nord de la Lorraine*, le ciel sera très nuageux ou même couvert durant toute la journée : il pourra bruiner un peu par moments.

Sur la Bretagne, le Bassin parisien, le sud de la Lorraine et l'Alsace, le ciel sera nuageux, avec quelques éclaircies.

Sur les Pyrénées, des bancs de nuages élevés occuperont souvent le ciel, et un orage isolé pourra encore éclater vers le milieu de la journée.

Sur le reste du pays, ce sera une journée ensoleillée, avec seulement quelques nuages.

Les températures minimales seront en légère hausse sur la moitié nord, stationnaires ailleurs ; les maximales seront stationnaires sur la moitié nord, en hausse sur la moitié sud.

Le mistral et la tramontane se seront calmés, laissant place à un petit vent de sud sur le pourtour méditerranéen ; ailleurs, le vent sera généralement faible, de secteur nord dominant.

VENDREDI : ensoleillé et chaud. – Le soleil sera généralement très généreux tout au long de cette journée sur la majeure partie du pays, occasionnant ainsi une légère *hausse des températures*.

De l'Aquitaine, au Limousin, au Poitou-Charentes aux pays de Loire et à la Bretagne, le temps deviendra même lourd l'après-midi, et quelques orages très isolés ne sont pas totalement exclus.

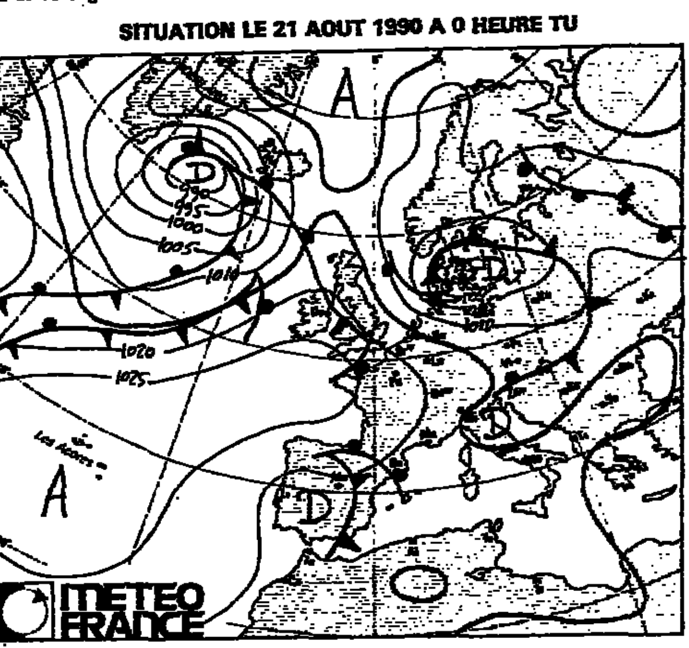
Les minimales seront comprises entre 12 et 16 degrés sur la moitié nord et les régions du Centre. Elles varieront entre 14 et 19 degrés ailleurs, atteignant localement 22 degrés près de la Méditerranée. Les maximales évolueront entre 25 et 30 degrés sur la moitié nord et entre 30 et 36 degrés du Sud-Ouest au Centre. Elles seront voisines de 30 degrés près de la Méditerranée.

SAMEDI : encore de la chaleur. – La journée devrait être encore assez chaude et les températures pourraient même grimper de quelques degrés par rapport à la veille.

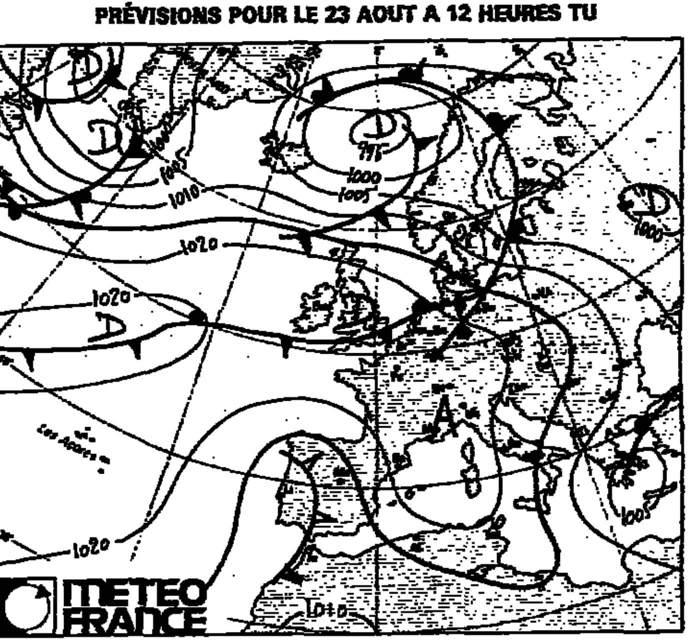
Toutefois, des passages de nuages élevés affecteront les régions de la moitié ouest au cours de la journée, et une tendance orageuse pourra se développer dans les régions de l'Ouest et du Centre.

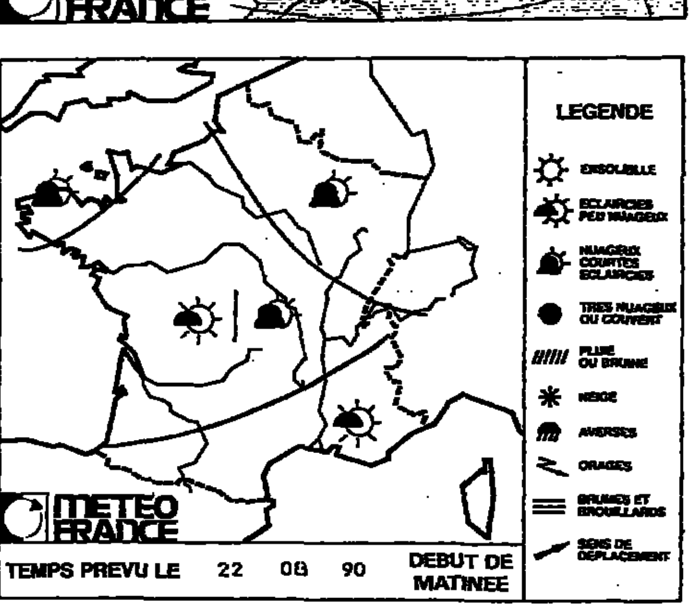
Les températures minimales seront stationnaires ou en légère hausse. Les maximales seront en légère hausse en particulier du Centre au Nord et au Nord-Est.

SITUATION LE 21 AOUT 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 23 AOUT A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 20-8-90 à 6 heures TU et le 21-8-90 à 6 heures TU — le 21-8-90

FRANCE

AJACCIO	29	20	D
BIARRITZ	24	18	C
BORDEAUX	31	15	D
BOURGES	27	11	N
BREST	19	13	C
CAEN	21	13	C
CHERBOURG	18	14	C
CLERMONT-FER.	32	12	D
DIJON	29	12	C
GRENOBLESM-H	34	15	D
LILLE	20	14	N
LIMOGES	27	12	D
LYON	33	15	D
MARSEILLE-MAR.	29	19	D
NANCY	22	13	C
NANTES	27	12	D
NICE	26	20	N
PARIS-MONTS	23	14	C
PAU	30	16	N
PERPIGNAN	34	24	D
RENNES	23	12	C
ST-ETIENNE	32	11	D
STRASBOURG	25	14	C
TOURS	27	10	D
TOULOUSE	35	18	C
POINTE-A-PITRE	33	26	N

ÉTRANGER

ALGER	35	20	D
AMSTERDAM	18	12	O
ATHENES	35	28	D
BANGKOK	29	26	C
BARCELONE	33	23	D
BELGRADE	30	14	D
BERLIN	21	12	C
BRUXELLES	20	13	P
LE CAIRE	35	22	D
COPENHAGUE	19	13	P
DAKAR	32	25	O
DELHI	36	30	D
DJERBA	30	21	N
GENEVE	33	11	D
HONGKONG	31	25	C
ISTANBUL	30	22	D
JERUSALEM	30	15	B
LISBONNE	24	18	D
LONDRES	22	15	C
LOS ANGELES	26	17	D
LUXEMBOURG	20	11	P
MADRID	30	17	D
MARRAKECH	35	20	D
MEXICO	28	12	B
MILAN	31	17	D
MONTREAL	22	10	D
MOSCOU	17	15	P
NAIROBI	25	17	C
NEW-YORK	27	16	P
OSLO	19	14	N
PALMA-DE-MAJ.	32	22	D
PEKIN	27	21	C
RIO-DE-JANEIRO	27	21	C
ROME	28	21	D
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	20	14	N
SYDNEY	18	9	D
TOKYO	32	27	D
TUNIS	31	18	D
VARSOVIE	21	11	A
VENISE	26	18	D
VIENNE	30	18	C

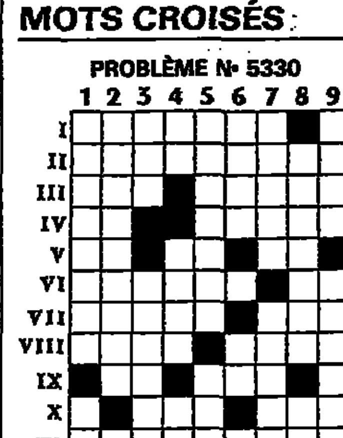
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5330



HORIZONTALEMENT

I. Résultat des courses. – II. Une bonne conservation les empêche de fondre. – III. Au cœur d'un proche pays. Amateur de bonnes recettes. – IV. Entendit sûrement les mouches voler. Un homme d'ordre. – V. En balade mais pas en promenade. A *souvent des feuilles sous ses* branches. Faisait rôtir. – VI. Est appelé à passer l'éponge. Amené à se faire voir. – VII. Ce n'est pas au moulin qu'il apporte l'eau. Il fallait l'avoir bien en main pour ne pas lâcher pied. – VIII. Temps pendant lesquels les limites sont plus d'une *fois dépassées. Reçoit beaucoup* d'eau. – IX. Emporté au Paradis. Rendit toute approche délicate. – X. Sert à préparer les huiles. Accompagne une action. – XI. Espèce d'ours.

VERTICALEMENT

1. Eléments de certains berceaux. Sème en toute saison. – 2. Ont l'habitude de travailler à la réception. – 3. Nul autre. Où nombreux sont ceux qui ne sont pas décidés à mettre de l'eau dans leur vin. – 4. Pas dépassé. Supportent très peu de choses. Conjonction. – 5. Se déplace souvent avec une canne. On le trouve dans *tous les pays*. – 6. Ne se déplaçait pas pour rien. Article. – 7. Porte la barbe durant sa vie entière. Qu'on a donc interdit. – 8. Nous fait marcher. Fait naître la convoitise. – 9. Telle que l'on n'aime peut-être pas se l'entendre dire. Prit peut-être le taureau par les cornes.

Solution du problème n° 5329

Horizontalement

I. Dilapider. – II. Inodore. – III. Goba. Isba. – IV. Ru. Gâté. – V. Eidétisme. – VI. Espar. – VII. Sœur. Eté. – VIII. Ulm. Ri. – IX. Os. Sonate. – X. Nouai. Nez. – XI. Urne.

Verticalement

1. Digression. – 2. Inouï. Sou. – 3. Lob. Dieu. Ur. – 4. Adage. Ulsan. – 5. Pô. Atermoie. – 6. Iritis. – 7. Désespérant. – 8. Matité. – 9. Rua. Ere. Eze.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

AGENDA

CINÉMAS

MARDI 21 AOUT

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Chien jaune (1932), de Jean Tarride, 16 h ; Série noire (1979), d'Alain Corneau, 19 h ; l'Espion qui venait du froid (1965, v.o. s.t.f.), de Martin Ritt, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

Si vous avez manqué le début : le Paris des écrivains : Courir les rues (1988) de Dominique Comtat, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Café, cafés : Neige de J. Berto et J. H. Roger (1981) de Fernand Moszkowicz, Neige (1981) de Juliet Berto et Jean-Henri Roger, 18 h 30 ; la Forme d'une ville : Paris nez en l'air (1985) de Philippe Truffault, Pascal Escalier 51 (1984) de Philippe Bonnin et Bertrand Désormeaux, Passage secret (1984) de Laurent Perrin, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BIENVENUE A BORD ! (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CADILLAC MAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CONTRE-ENQUÊTE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASET (Fr.-Alg., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOUBLE JEU (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FIRE BIRDS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HISTOIRE DE GAR,ONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

IMMEDIATE FAMILY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenûe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Bienvenûe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA NURSE (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PREMIER POUVOIR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SIDEWALK STORIES (A.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TU MI TURBI (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR POURSUITE. Film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

FAUX ET USAGE DE FAUX. Film français de Laurent Heneymann : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

GREMLINS 2. Film américain de Joe Dante, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS. Film soviétique de Sergueï Bodrov, v.f. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE. Film français de Michel Deville : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA NUIT. Film américain de Lou Scheimer, v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT. Film italien de Vittorio et Paolo Taviani, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ZAN BOKO. Film burkinabé de Gaston Jean-Marie Kabore, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GRANDES REPRISES

ANNA KARÉNINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FANTASIA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LUDWIG (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

OTELLO (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PAT GARRETT ET BILLY THE KID (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE VOYAGE A SOPOT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, sam. 20 h 30.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 14 h 30, dim. 18 h.

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, dim. 13 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, mar. 17 h.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 21 h.

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., dim. à 13 h 25, 15 h 35, 17 h 45, 20 h, 22 h 10 film 10 mn après.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., dim., avec.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 22 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30, dim. 22 h, lun. 22 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., sam., lun. 12 h 05.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 40, ven. 21 h 50, dim. 15 h 40.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., mar. 21 h 10, dim. 17 h 20.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 15 h 30, lun. 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 15 h 30, jeu., mar. 14 h.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., ven., sam., mar. 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., sam., dim., lun. 14 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h.

MILOU EN MAI (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., mar. 19 h 50, ven., sam. 21 h 50, dim. 18 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h 15, lun. 20 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, ven. 14 h, lun. 21 h.

LES NUITS BLANCHES (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., sam., mar. 12 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 40, sam. 15 h 15.

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., ven., dim., mar. 13 h 40, 16 h 15, 19 h 15 film 10 mn après.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, jeu., sam. 22 h 10, ven., dim. 14 h, lun. 18 h.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 14 h 20, sam. 23 h 10.

THE PHILADELPHIA STORY (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 12 h 05.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 18 h, dim. 15 h 40.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 22 AOUT

« Petit théâtre de la mode » (vingt-cinq personnes), 14 h 30, musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (l'Art pour tous).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Souvenirs de l'ancien village de Belleville », 15 heures, sortie métro Place-des-Fêtes, dans le square.

« Manufacture nationale des tapisseries des Gobelins : visite des ateliers », 15 heures, 42, avenue des Gobelins.

« Notre-Dame de Paris vue par Victor Hugo », 15 heures, portail principal de Notre-Dame (Monuments historiques).

« Une ville dans la ville : la Salpêtrière », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Peut-on communiquer avec les morts ? » Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

DEMAIN



Le Monde de l'Informatique

BDDP notre consultant interne informatique et télécoms

En 6 ans, notre GROUPE DE COMMUNICATION a pris une dimension mondiale (effectif, CA). Notre affirmation professionnelle passe par l'intégration de nos services et notre capacité d'innovation. L'informatique en est le vecteur : 400 micros MACINTOSH, réseaux spécialisés, serveurs dédiés, messagerie, PAO...

Venez rejoindre la Direction du Groupe à **Boulogne (92)** pour coordonner cette floraison d'initiatives, en devenant la cheville ouvrière de notre politique volontariste.

INGENIEUR grande école, vous avez acquis en 5 à 7 ans chez un conseil, **en SSII ou dans une grande entreprise, une solide culture technique (environnement micros, réseaux...) et vous pratiquez l'anglais.**

Si vous êtes un battant, nous vous ouvrons au monde de la communication.

Notre consultant, J. THILY vous remercie de lui écrire (réf. 5640 LM) "Carrières de l'Informatique"

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
BORDEAUX - LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE MULHOUSE
DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE L'ORGANISATION
recherche

1 RESPONSABLE MICRO-INFORMATIQUE

Mission : – Gérer et développer les réseaux de micros en place,
– Suivi système,
– Assistance, conseils et formation des utilisateurs,
– Développement et mise en œuvre de nouveaux produits.

Profil : – Bac + 4 ou équivalent,
– Une expérience micro de 2 ans environ,
– Une pratique des systèmes CTOS est un plus.

1 ANALYSTE D'APPLICATION

Mission : – Participer au développement des applications médicales et médico-techniques en environnement GCOS7 MANTIS-IDS2.

Profil : – Bac + 4 ou équivalent,
– Une expérience en environnement hospitalier ou GCOS 7 sera appréciée.

Merci d'adresser avant le 30.9 votre lettre de candidature, CV, photo et prétentions en précisant le poste choisi à :

Monsieur le Directeur du
Centre hospitalier général de Mulhouse
87, avenue d'Altkirch, BP 1070
68051 MULHOUSE CEDEX.

Entreprise industrielle (Paris) - C.A. : 450 MF
plusieurs IBM AS 400
recherche

Chef de Service Informatique
(maîtrise informatique)

Responsable du management du service, de la conduite des projets informatiques, du budget informatique, et de la qualité du service.

Écrire sous N° 8004 *Le Monde Publicité*
5, rue de Monttessuy 75007 Paris

Le département du Finistère
recrute

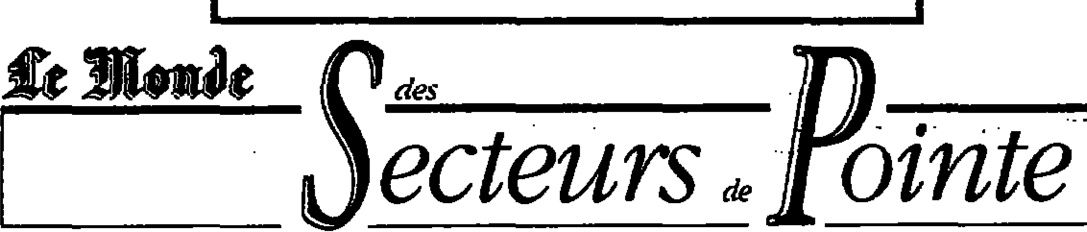
UN CHARGÉ DE MISSION INFORMATIQUE CONTRACTUEL

Placé auprès du Directeur Général, il devra suivre la mise en place et l'évolution des projets liés au schéma directeur informatique du département.

Niveau requis : diplôme d'ingénieur ou équivalent.

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae et photo à :
Monsieur le Président du Conseil Général du FINISTÈRE
Direction du Personnel - Section concours
50, rue Jean-Jaurès - 29196 Quimper
pour le 21 septembre 1990, dernier délai.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Ingénieur Développement Mécanique : assurez nos échanges technologiques internationaux.

Notre Département, qui conçoit et réalise des produits de régulation à prédominance mécanique, appartient à un grand Groupe mondialement connu dans le Contrôle Industriel.

Pour mieux servir notre marché, nous voulons développer nos échanges technologiques entre nos différents bureaux d'études situés aux USA, au Japon et en Europe.

Vous, jeune Ingénieur Mécanicien (A et M, Mines, E.C.P., ENSMA...) débutant ou première expérience, vous participez, après une période de formation, au développement de nos produits et prenez la responsabilité des échanges technologiques pour notre Département. Vous vous rendez dans les différents bureaux d'études du Groupe, nouez des contacts étroits, recueillez et échangez des informations technologiques pour valoriser la conception mondiale de nos produits.

Vous aurez compris que votre langue de travail sera l'anglais.

Le poste se situe dans une importante ville du Centre de la France.

SEFOP, notre Conseil, vous remercie d'adresser votre candidature sous réf. CIE 767 M
11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

SEFOP

MEMBRE DE SYNTEC

MASTERE EN ENVELOPPE DU BATIMENT (Centrale Paris)

Il faudrait vous payer pour continuer vos études ?
Nous avons des choses à nous dire ...

JEUNE INGENIEUR

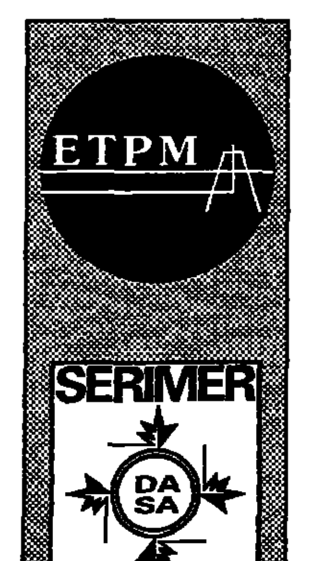
Offrir à un jeune ingénieur de formation Génie Civil, Mécanique, ou généraliste (ENSAM, MINES, Centrale...), dégagé des obligations militaires, une formation aux techniques de protection des bâtiments, c'est tout *SMAC ACIEROID*. Suffisamment passionné par son métier pour savoir en ouvrir les portes, SMAC ACIEROID, leader français du second oeuvre du BTP, n'hésitera pas à miser sur le potentiel du candidat de son choix. Avec, à la clé, la volonté de l'intégrer à l'issue de cette année de formation, au mieux de ses compétences et de ses choix.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à SMAC ACIEROID, sous la réf. SSO/3390 à la Direction des Ressources Humaines - 1 av E. Freyssinet - BP 6 - GUYANCOURT
78 062 St QUENTIN EN YVELINES CEDEX



SIGNE PARTICULIER : PROFESSIONNALISME

HCA



SERIMER, filiale du Groupe McDERMOTT-ETPM, spécialisée dans le soudage des pipelines en mer et à terre, recherche :

- DEPARTEMENT AUTOMATISME -

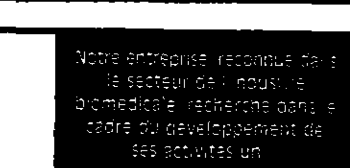
Jeune INGENIEUR AUTOMATICIEN

- Vous avez des compétences en automatisme, électricité, électronique et informatique industrielle.
- Vous êtes un homme de méthode assurant les relations avec les sous-traitants, négociant les prix et gérant les contraintes de délais.
- Vous avez un sens aigu de l'initiative et le goût du travail en équipe.
- Nombreux déplacements à l'étranger, anglais indispensable.

Ce poste est à pourvoir à Villers-Cotterêts (02)

Adresser CV, photo et prétentions à notre Cabinet Conseil qui traitera votre candidature en toute confidentialité : Réf A 107, WAXELL Consultants, 48, rue de Provence 75009 Paris

---



INGENIEUR PRODUCTION SYNTHESE ORGANIQUE

REGION LANGUEDOC

Il assurera l'industrialisation 1/4 grand d'un procédé de synthèse et mettra en place les bonnes pratiques de fabrication.

Vous avez une formation ingénieur ou doctorat chimie spécialisé en chimie organique, et avez acquis pendant au moins deux ans, et impérativement dans l'industrie, la pratique de la synthèse multi-étapes au sein d'un laboratoire 1/4 grand ou pilote.

Vous êtes motivé par la responsabilité du démarrage d'une petite unité de production au sein d'une industrie de pointe.

N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous référence 02466 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde des Cadres



CHEF DE PRODUIT MARKETING



Du secteur public aux entreprises privées, France Câbles et Radio - 735 personnes, 1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires - filiale de Cogecom (Groupe France Télécom), est le partenaire privilégié des acteurs du monde des télécommunications.

Au sein de notre Direction des Systèmes de Communication d'Entreprise, Département Marketing, vous définirez et mettrez en oeuvre notre stratégie pour les produits Réseaux d'Entreprise.

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou de commerce, et âgé de 30 ans maximum, vous avez une expérience tangible en marketing des services ou systèmes de télécommunications.

Vous souhaitez aujourd'hui intégrer une structure importante, en première ligne du marché des télécommunications, en France et à l'international.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence M 75/2229 J à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, avenue des Champs-Elysées - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPAÑA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Promouvoir la communication au sein de notre profession

C'est la mission que propose notre important groupe international, leader dans son domaine d'activité à un :

Jeune chargé de communication

Vous définirez, en liaison avec votre Responsable, le plan de communication adapté au public dont vous aurez la charge.

Vous piloterez la réalisation des différents supports d'information que vous aurez à faire évoluer, superviserez les travaux confiés à des pigistes et rédigerez certains articles.
Vous participerez à l'organisation de nos manifestations et coordonnerez la conception de diverses plaquettes ou films.

Diplômé d'études supérieures (3ème cycle en communication, CELSA, Ecoles de Gestion...) une première expérience professionnelle vous a permis de bien maîtriser tous les aspects de cette fonction exigeante.
Pragmatique et efficace, vous saurez, de façon autonome, mener à bien les missions qui vous seront attribuées.

La diversité de nos activités offrira, à un candidat de valeur, d'intéressantes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions, sous réf. I 125 LM, à notre conseil KER, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

15, rue Daumier  75016 Paris

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le Monde — L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

ARTS ET MÉTIERS
B. 2 p. tt cft, bns, wc, kitch. équip. POUTRES. Interph. 4e étg., asc. Plein Sud. 620 000 F. 42-71-87-24.

8e arrdt

MÉTRO EUROPE
Pierre de taille, STUDIO, cuis., w.-c., rangements. PRIX : 339 000 F créd. total poss. 48-04-85-85.

9e arrdt

RUE DE BRUXELLES
B. STUDIO tt cft, bns, wc, cuis. sép. IMM. PIERRE DE TAILLE. Interphone. 480 000 F. 42-71-87-24.

MÉTRO ST-GEORGES
3 PCES, CUIS., salle de bains, W.-C., SOLEIL, digicode. 850 000 F. Tél. : 48-04-85-85

10e arrdt

ST-VINCENT-DE-PAUL, 2 p., 42 m² env., occupé en loyer libre. 710 000 F.
3615 IMMOB
TÉL. : 43-87-86-76

PORTE-ST-MARTIN, 2 p., 35 m² env. dans imm. ancien, sal. de bains. 735 000 F.
3615 IMMOB
TÉL. : 43-87-86-76

12e arrdt

Mº DAUMESNIL, BEAU 2 P. s/rue, cuis., sal. de bains, W.-C., SOLEIL, RAVALEMENT PAYÉ. Px : 740 000 F. 48-04-85-85.

Mº BASTILLE
Beau 2 p., cuis., bains, W.-C., VUE DÉGAGÉE. 659 000 F. 48-04-84-48.

14e arrdt

Alésia 4 P. 2 160 000 F
Pernety 2 P. 920 000 F
Montsouris 5 P. 3 650 000 F
Plaisance 2/3 P. 1 200 000 F
Cœur Montparnasse rare, gd stand. 2/3 P. 80 m². balc. Parking. 3 100 000 F. 43-35-18-36.

94 Val-de-Marne

NOGENT-S.-MARNE
4 p., ét. élevé. 1 452 000. Park. compris. Prêt convent. Frais notaire réduits.
V.I.P. 48-56-86-84

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST T. (1) 45-62-78-99

Journaliste *le Monde* cherche à louer 3 P., rive gauche ou 9e de préférence. T. 40-65-27-78 (h. bureau).

RESIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTS QUART. RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST T. (1) 45-27-12-19

URGENT :
Dessinateur humour, collaborateur du « Monde », cherche studio ou F2. Max. : 3 500 F CC. Paris 5e, 13e ou 14e. Tél. 45-81-04-18.

propriétés

Particulier cherche
DOMAINE VITICOLE
OU EXPLOITATION SIMILAIRE,
bon rendement.
France, Italie, Autriche.
Offres à HAVAS
Régies Nº 1263
4, rue des Iris 98000 Monaco

villas

FOS/S/MER (Provence) : superbe villa, 5 pces. Surf. habit. 90 m² + garage + jard. clos. Résid. calme. 10 mn mer. 550 000 F. 42-05-11-94 ou 42-08-34-12

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

MAIRIE DU XVIIIe Burx sur 45 m² env. R.d.ch. très bon état 1 120 F HT/M2/AN
3615 BURCOM
TÉL. 43-87-89-29.

11e VOLTAIRE Burx sur 140 m² env. Imm. stand. Bail cial nf 1 285 F HT/M2/AN
3615 BURCOM
TÉL. 43-87-89-29.

boutiques

Ventes

BAIL A CÉDER
Boutiq. 42 m² ctre commerc. Vitrolles (Bouches-du-Rhône) T. (16) 91-81-08-63.

L'AGENDA

Arts

Nous cherchons pour nos amis d'affaires : un Corot (si possible de la période argentée), des impressionnistes, spécialement Renoir et Sisley, Camille Pissarro, Moïse-Kissling, Chaïm Soutine, Toulouse-Lautrec.
Dr h. c. Jean-Paul Rochat
Seestrasse 231
CH-8700 Küsnacht-Zürich
Telefon 01 - 910 58 41
Telefax 01 - 910 10 39
Telex 825717

Stages

FORMATION DE PROFESSEURS DE YOGA *avec diplôme du 16.9 au 14.10 à Blois*. Centre de Yoga Sivananda, 123, bd de Sébastopol, 75002. T. : 40-26-77-49.

Vidéo

V.O. ONLY
Spécialiste du Vidéo Disc en v.o. en Europe (PAL et NTSC). Plus de 1 200 titres disponibles immédiatement. Ouvert 7 jours sur 7 25, bd de la Somme 75017 Mº Porte de Champerret Tél. : 42-67-76-17 ou 42-67-76-27.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hotel. 200 chbres indiv. 110 livres sterl. par semaine. Bonne cuisine. Rens. 172 New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19 44 71 703 4175

A louer 2e quinzaine août + mois septembre 2 pièces dans villa. La Grande Motte Tél. : 67-56-76-32 Répondeur.

Cannes, quartier Palm Beach, très calme, immeuble standing, appt. 2 pces, gd confort, climatisation, s. de b., cuisine, gde terrasse, 2e étage, ascenseur, proximité de tous commerces, mer immédiate, location au mois 8 500 F ou à la quinzaine 4 200 F. Tél. : 46-27-26-85 de 9 h à 14 h, de 20 h à 22 h.

ETATS MAJORS
CONSULTANTS

TROIS CONSULTANTS

Notre métier : conseil en management - études en secteurs industriels.

Le savoir-faire technique
Qualitatif, quantitatif (création de questionnaires, traitements et analyses statistiques).

Le savoir-faire marketing
Analyse des besoins, gestion des clients, développement des services.

Une formation grande école et 3 ans d'expérience vous permettront de devenir chef de projet associé dans l'une des trois composantes de notre métier.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature CV et prétentions en précisant la référence du poste.
27 Villa Wagram St Honoré 75008 PARIS.

MAJORS STRATEGIE	MAJORS RESSOURCES HUMAINES	MAJORS COMMUNICATION
Réf. 1056	Réf. 1057	Réf. 1058

D F DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Nous sommes un groupe d'origine allemande spécialisé en transports internationaux, mondialement connu et implanté sur tous les continents. Notre chiffre d'affaires que par modestie nous ne citerons pas, progresse régulièrement depuis que nous avons décidé d'associer la France à notre fort développement européen.
Nous souhaitons structurer et renforcer l'encadrement de notre filiale française.

Vous êtes de formation supérieure de type HEC, ESSEC, Sup. de Co. Maîtrise de Gestion ou DESCF et doté d'une expérience réussie en entreprise de sept à dix ans. Interlocuteur direct du Directeur Général, vous serez en prise directe avec les procédures, la mise en place des tableaux de bord, la comptabilité générale et analytique, le controlling, l'organisation interne, l'informatique et les ressources humaines. Nous attendons de vous la rigueur du gestionnaire, le sens des responsabilités, une bonne disponibilité et une capacité d'animation vous permettant d'encadrer une équipe importante. Vous possédez bien sûr les langues française et allemande et êtes idéalement issu du monde de la prestation de service ou d'une filiale française de société allemande. La dimension du groupe offre de réelles perspectives.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous Réf. K/ML/08.08. à notre Conseil, MOOG Consult SA, 39 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS qui le traitera en toute confidentialité.

CONTESSE

MOOG **Conseil Franco-Allemand**
PARIS - STRASBOURG - FRANKFURT - BERLIN
FRANCE - RFA - DDR - PAYS de L'EST
MOOG Consult SA

Le Monde

CHAQUE MERCREDI
numéro daté jeudi

VOS
RENDEZ-VOUS
IMMOBILIER

LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE
LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS
LES BELLES PROPRIÉTÉS
L'AGENDA IMMOBILIER
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Monde est le premier quotidien vendu à Paris. Il est lu par **1 609 000** Français dont **808 000** Parisiens. **642 000** d'entre eux appartiennent à des foyers « cadres supérieurs » dont **375 000**, soit 58 %, habitent l'Ile-de-France. (Source : CESP 1989.)

Pour tous renseignements 45-55-91-82 poste 42.96

AVIS DE CONCOURS
LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ST-DENIS
organise
les 27 et 28 septembre 1990
un concours sur titres
en vue du recrutement de
7 SAGES-FEMMES
du cadre départemental
(pour son service de Protection maternelle et infantile) afin d'assurer une surveillance des grossesses à domicile, *en prévention* et complémentaire.
La date limite d'inscription est fixée au 7 septembre 1990 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.
Les candidats doivent être :
— titulaire du diplôme d'État de sage-femme ;
— âgés de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours, sauf prorogation réglementaire ;
— de nationalité française.
Les demandes de participation établies sur papier libre, accompagnées d'un C.V. détaillé, de la photocopie du diplôme et de deux enveloppes timbrées, libellées aux nom et adresse du candidat doivent être envoyées au :
CONSEIL GÉNÉRAL
Bureau de la Formation Permanente et des Concours BP 193
93003 BOBIGNY CEDEX
T. 48-95-30-34 Poste 6825

LE CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY (91) recherche
UNE INFIRMIÈRE GÉNÉRALE
Établissement actif en pleine expansion.
Envoyer candidature à :
Monsieur le Directeur
CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY BP 27
91401 ORSAY CEDEX

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS PROFESSIONNELLES
cherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION CONFIRMÉ (E)
Libre début septembre.
Envoyer C.V. et lettre manuscrite à :
La Semaine Vétérinaire recrutements
BP 233
MAISONS-ALFORT
94702 CEDEX

LPO recrute
Resp. affaires intern.
Anglais lu, écrit, parlé. Rédact. rapports. Connais. ornithos. indisp. Fonction : actions internat. faune sauvage. Lettre + C.V. à LPO BP 263. 17305 Rochefort Cedex

Établissement scolaire Banlieue OUEST PARIS recherche
ENSEIGNANTS ÉLECTRO-TECHNIQUES AUTOMATISMES
pour formation en lycée technique ou lycée professionnel.
Niveau demandé : BTS-DUT ou licence.
Écrire avec CV à :
PASSY-BUZENVAL
50, av. Otis-Mygatt
92508 RUEIL-MALMAISON CEDEX

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
recrute à PARIS
ASSISTANT(E)
Du directeur des études. H/F 28-35 ans, formation : universitaire ou grande école. Expérience d'enseignement souhaitée (économie, marketing, langues étrangères ou comptabilité).
Ecrire *sous le nº* 8003
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ORGANISME FORMATION RÉGION PARISIENNE cherche
2 PSYCHOLOGUES
PR STAGES ENTREPRISES
CONDITIONS EXIGÉES :
DESS + anglais/espagnol
avoir travaillé sur sol.
T. : 37-41-72-44.

ÉTABL. CATHOLIQUE s/contrat. 30' Est Paris cherche pour prochaine rentrée
SURVEILLANT D'INTERNAT
Expérience si possible.
Adresser lettre, C.C., photo
Ecrire *sous le nº* 8006
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

Technicien contrôle qualité recherche emploi plein temps en France ou en Europe. Tél. (Rhône) au 78-74-14-77 ou écrire à : M. Thierry SIMON 163, bd Pinel 69500 BRON

J.H., étud., 28 ans, cherche poste ds hôtel-restaurant (gardiennage, réception, service). T. 42-01-63-25.

هكذا من الأصل

Les conséquences de la crise du Golfe

Calmer le jeu fiscal...

Quand il annonce que la demande publique et privée devra être parfaitement maîtrisée pour empêcher la hausse des prix du pétrole de dégénérer en inflation *(le Monde* du 21 août), M. Bérégovoy pense à deux choses : aux salaires et au budget de l'Etat.

L'évolution des rémunérations du secteur privé – nettement plus rapide depuis le début de l'année – échappe en grande partie à l'Etat, mais pas celle des salaires du secteur public. Si MM. Bérégovoy et Charasse ne peuvent plus remettre en chantier l'ensemble du projet de budget de l'Etat pour 1991, tout au moins peuvent-ils prévoir des coupes qui ne seraient effectives que si les choses tournaient mal sur la scène pétrolière mondiale.

Ces coupes, regroupées dans un fonds de régulation conjoncturelle, pourraient être de 10, de 15 et peut-être même de 20 milliards de francs. Elles concerneraient, directement ou non, les traitements de la fonction publique – dont les relèvements habituels pourraient être différés – et d'autres dépenses (d'équipement ou même d'intervention).

Reste la partie fiscale du projet de budget pour 1991. MM. Bérégovoy et Charasse ont dû faire de telles concessions aux ministres dépensiers que les charges de l'Etat augmenteront l'année prochaine à un rythme rapide, proche de 5,5 %. Encore l'équilibre général de la prochaine loi de finances n'a-t-il été réalisé que grâce aux 6 milliards de francs d'économies réalisées sur la défense, après arbitrage du président de la République. C'est assez dire que le gouvernement ne dispose que d'une marge de manœuvre infime (moins de 5 milliards) pour réduire les impôts.

En matière de fiscalité, les idées de M. Bérégovoy étaient simples : alléger davantage le taux de l'impôt sur les bénéfices non distribués pour renforcer la situation des entreprises et encourager l'investissement ; réduire à nouveau le taux de la TVA pour nous aligner sur les pratiques européennes en même temps que pour alléger les prix de détail ; faire quelques gestes en direction du Parti socialiste, qui réclame plus de justice fiscale.

La crise du Golfe, la hausse des prix pétroliers ont – ou vont avoir – trois conséquences : accélérer l'inflation ; alourdir les coûts des entreprises ; inquiéter les marchés financiers. La baisse du taux majoré de la TVA, qui pourrait passer de 25 % à 23 %, permettrait de freiner un peu l'inflation. La baisse de 37 % à 35 % du taux de l'impôt sur les sociétés – il en coûterait 3,2 milliards de francs – apparaît plus nécessaire qu'il y a un mois pour préserver la santé des entreprises. Il est même possible qu'une mesure supplémentaire soit prise, du genre, possibilité de déduire la TVA sur les produits pétroliers, ce que les professionnels appellent les rémanences. La nervosité, pour ne pas dire plus, des marchés financiers va, en revanche, probablement dissuader le gouvernement de toucher à l'imposition de l'épargne des particuliers. Le Parti socialiste attendra...

Al. V.

Hausse imminente de la production et tension sur les marchés pétroliers

Alors que l'Agence internationale de l'énergie décidait, lundi 20 août, de reporter au 31 août sa réunion initialement prévue pour jeudi à Paris, invoquant la nécessité pour les gouvernements d'étudier encore l'évolution des marchés, l'OPEP a, comme on s'y attendait, jugé urgent d'attendre.

Un communiqué publié lundi par Opecna, l'agence de presse de l'OPEP, a confirmé qu'aucune conférence extraordinaire de l'organisation n'était envisagée, la proposition saoudienne épaulée par le Venezuela n'ayant pas reçu le soutien de la majorité requise par les statuts, soit sept voix sur treize.

L'heure reste cependant à la consultation au sein de l'Organisation. Son président, l'Algérien Sadek Boussena, a ainsi pris l'initiative *« de rencontrer plusieurs ministres de l'OPEP pour des consultations avant la fin du mois »*.

On pourrait s'acheminer, comme l'a proposé le gouvernement de Djakarta, vers une réunion consultative restreinte composée de six des treize membres, à savoir l'Arabie saoudite, le Nigeria, l'Iran, le Venezuela, l'Algérie et l'Indonésie. En tout état de cause, une telle réunion ne devrait pas se tenir avant le dimanche 26 août.

Anticipant sur la tenue et le succès d'une conférence de l'OPEP, le président du Venezuela M. Carlos Andres Perez a annoncé, de son côté, une hausse imminente de sa production de pétrole. *« Le Venezuela augmentera sa production quand sera conclu cet accord au sein de l'OPEP dans les prochains jours de cette semaine*, a-t-il déclaré avec un brin d'optimisme, *car nous nous sommes engagés à nous occuper de nos clients et à veiller à l'équilibre du marché pétrolier mondial. »*

« Garantir les quotas d'exportation »

Déterminé à accroître sa production quotidienne de 500 000 barils, le président vénézuélien a expliqué qu'il ne comptait pas *« utiliser cette crise pour que les prix s'envolent, causant ainsi de graves préjudices à l'économie internationale. Il faut garantir au monde les quotas d'exportation que l'OPEP s'est engagée à fournir au marché pétrolier. »*

Lundi 20 août, pourtant, les cours du brut poursuivaient leur ascension en clôturant à New-York à 28,59 dollars le baril sur l'échéance d'octobre, en progression de 31 cents. La situation tendue dans le Golfe continuait d'alimenter la hausse. Les opérateurs se demandaient, en cas de non réunion de l'OPEP, si l'Arabie saoudite allait, comme elle le laisse entendre, décider seule d'accroître de deux millions de barils par jour sa production. *« Il faudrait savoir à quel point les Saoudiens sont entre les mains des Américains »*, observait mardi un marchand.

Alors que le marché de Tokyo ouvrait, le 21 août, à 27,60 dollars le baril, on enregistrait de nombreuses hausses des prix des carburants aux Etats-Unis (+ 13,6 cents par gallon de 3,8 litres à la pompe), en RFA et en Grèce. En France, le prix du super était plafonné à 5,70 francs.

Dans le même temps, à Moscou, le ministre des relations économiques extérieures de Russie, M. Victor Yaroshenko, faisait savoir que sa République (qui produit 90 % des 12,1 millions de barils/jour extraits en URSS) était prête à adhérer à l'OPEP, *« d'abord peut-être comme observateur, puis à l'avenir si possible comme membre à part entière »*.

E. F.

Le débat sur la rigueur est relancé

Reçu lundi 20 août par M. Michel Rocard, M. François Perigot, président du CNPF, a clairement annoncé la couleur. La crise du Golfe, a-t-il prévenu, exige *« une politique de rigueur en matière de dépenses publiques et de salaires pour préserver la croissance »*. *« L'économie française pourra affronter cette situation si les entreprises conservent leurs capacités compétitives et si l'on ne retombe pas dans les erreurs commises dans le passé »*, a continué le dirigeant patronal, qui entend que la liberté des prix ne soit pas remise en cause.

Pour lui, *« si crise il y a, il faut qu'elle soit gérée de manière différente que par le passé notamment en ne faisant pas supporter aux seules entreprises tout le poids de l'augmentation du coût »*.

Un tel plaidoyer en faveur d'une politique économique et sociale plus restrictive – éventualité qui, pour l'heure, n'est évoquée que du bout des lèvres par le ministre de l'économie – a suscité un véritable tir de barrage des syndicats, qui considèrent que les entreprises ont les moyens d'absorber le contrecoup d'un renchérissement du prix de l'énergie. Il n'est pas question que *« les chefs d'entreprise saisissent l'argument de la croissance pour se dispenser de la part d'effort qui leur revient »*, a résumé la CFTC.

Pour la CFDT, *« le moment n'est pas venu de prêcher la rigueur »*, alors que Force ouvrière envisage *« une manifestation de masse pour donner un coup de semonce »* et que la CGT s'élève contre *« la volonté de profiter de la situation internationale pour aggraver la politique d'austérité »*. Interrogé par l'AFP, M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, assure qu'il ne *« faut pas s'affoler »*.

Dans l'immédiat, les centrales syndicales redoutent surtout que la prise de position de M. Perigot ne vise à compromettre avant même qu'elles s'engagent les prochaines discussions de branche sur la question des bas et moyens salaires.

Au CNPF, on assure qu'il n'en est rien, mais l'on reconnaît que la perspective d'un ralentissement de la croissance ne peut que renforcer les réserves déjà formulées au printemps par le patronat à l'égard d'une revalorisation trop marquée des basses rémunérations.

J.-M. N.

Le Japon va payer plus cher le brut iranien

TOKYO

de notre correspondant

Les compagnies pétrolières japonaises s'apprêtent à payer le pétrole iranien à un prix supérieur à celui du marché aux termes de contrats qu'elles sont en train de négocier couvrant une période de trois mois (septembre-décembre). Showa Shell Sekiyu a déjà accepté les conditions des Iraniens. Les autres compagnies devraient suivre son exemple.

Ces augmentations du prix, qui changent la valeur du pétrole iranien, pourraient s'appliquer aux autres acheteurs en Asie (les Philippines, la Thaïlande et Taïwan) et inciter les autres pays producteurs à suivre l'exemple de Téhéran.

A partir du mois prochain, les Japonais paieront le baril de pétrole brut iranien 8,8 dollars de plus qu'en août. Soucieux de combler les « trous » dans leur approvisionnement consécutif à l'embargo sur les livraisons de pétrole en provenance du Koweït et de l'Irak (12 % du total), les Japonais se sont certes tournés vers le Venezuela, le Mexique ou l'Equateur mais ils sont aussi devenus plus dépendants de l'Iran qui en temps normal subvient à 7,4 % de leurs besoins en pétrole. Avant l'invasion du Koweït, le Japon achetait 200 000 barils par jour à l'Iran. Au cours des dix derniers jours, il s'est cependant porté acquéreur de quelques six millions de barils de National Iranian Oil Co. Le ministère de l'industrie et du commerce international, qui a levé les restrictions (sous forme de « recommandation ») sur l'importation de pétrole iranien, décidées en janvier 1988, a néanmoins fixé un « plafond » à ces achats à 300 000 barils par jour. Mais il est vraisemblable qu'il sera obligé de relever cette limite, estime-t-on dans les milieux pétroliers (l'Iran propose au Japon 550 000 barils par jour).

Les Iraniens ont, par le passé, largement profité du souci quasi-obsessionnel des Japonais de consolider leurs sources d'approvisionnement : en 1980, ils avaient ainsi relevé, à un mois d'intervalle, de 5 dollars le prix du baril après avoir passé des contrats trimestriels. Ils entendent cette fois encore tenir la dragée haute à des acheteurs plus captifs que par le passé.

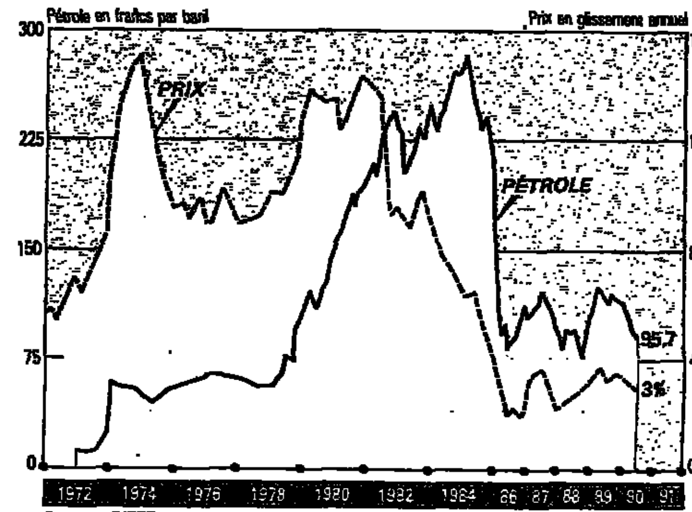
Ph. P.

Prix de détail et prix du pétrole

Si l'on pouvait en douter, le graphique ci-contre confirme l'extrême dépendance du taux annuel d'inflation par rapport à l'évolution des prix pétroliers.

A une période près : celle de 1982 où les prix sont bloqués. On voit aussi en 1983 la remontée du rythme d'inflation qui s'explique par un pétrole renchéri par la montée du dollar.

On voit enfin en 1986 les effets du contre-choc pétrolier, puis en 1987 les conséquences de la libération des prix en France.



Source : INSEE

Les conséquences de la sécheresse et de la crise bovine

La FNSEA presse le gouvernement d'aider les agriculteurs

Le président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), M. Raymond Lacombe, a lancé, le lundi 20 août, un « ultimatum » au gouvernement et à la Commission européenne de Bruxelles pour qu'ils puissent *« donner avant le 1er septembre quelques espoirs »* aux agriculteurs, en particulier aux éleveurs touchés à la fois par la sécheresse et par le chute brutale des prix de la viande bovine et ovine.

Une certaine animosité se lisait sur les visages, lundi après midi, sur le perron du ministère de l'agriculture où le conseil d'administration extraordinaire de la FNSEA avait décidé, à la dernière minute, de se transporter pour se faire entendre de M. Henri Nallet. Le ministre, occupé ailleurs, envoya son directeur de cabinet, M. Jean Nestor, pour calmer les esprits, et un dialogue de sourd s'instaura dans une certaine confusion.

« Les agriculteurs sont très inquiets et en colère. Inévitablement, des actions d'envergure auront lieu si on n'obtient pas satisfaction », déclarait M. Lacombe, appelant à une grande manifestation nationale pour le 29 août. *« On n'arrive plus à tenir nos gars, ils sont à bout »*, ajoutait un responsable départemental.

M. Nestor annonçait pour sa part que le ministre se rendrait dès le 21 août dans les Pays de Loire pour *« rassurer les éleveurs et probablement indiquer les moyens de faire face à la crise »*. Ces propos, loin de satisfaire les responsables agricoles présents, ont déclenché des interpellations directes, notamment à propos des importations à vil prix de bovins d'Allemagne de l'Est. *« Les vaches est-allemandes arrivent sur le marché à 100 dollars, soit moins de 600 francs, alors que nos prix de vente sont compris entre 5000 et 6000 francs ! »*, se plaignait un professionnel. *« Dans les deux mois à venir, 500 000 têtes supplémentaires devraient rentrer sur le territoire, le gouvernement doit intervenir »*.

M. Nallet a finalement affirmé, dans la soirée du 20 août sur Europe 1 que le gouvernement *« ne laisserait pas les éleveurs seuls avec la crainte de ne rien avoir à donner à leurs animaux dès la fin décembre »*. Le ministre a indiqué qu'il annoncerait, dans les Pays de Loire, *« des mesures extrêmement importantes et nouvelles »*.

Il a cependant estimé que la chute des cours de la viande tenait moins à l'entrée de la viande est-allemande qu'à la baisse continuelle de la consommation. Excluant l'hypothèse d'une nouvel impôt sécheresse qui avait *« coupé les agriculteurs du reste de la population »*, M. Nallet a conclu : *« Il faudra trouver l'argent là où il se trouve et faire la chasse aux aides désuètes »*.

ERIC FOTTORINO

La Bourse de Paris paraît plus fragile que ses concurrentes étrangères

Avec l'aggravation de la situation au Moyen-Orient, l'état de santé des grands marchés financiers internationaux s'est encore nettement dégradé en début de semaine.

Les Bourses asiatiques ont été les premières à manifester leurs craintes, Manille surtout (– 5,2 %), suivie un peu plus loin par Bangkok (– 2,9 %), Singapour (– 2,5 %), Hong-kong (– 2,2 %) et Tokyo (– 1,1 %).

Un peu plus tard, les grandes places européennes ne devaient pas afficher de bien meilleures performances : Francfort (– 1,8 %), Amsterdam (– 1,2 %), Londres (– 1,1 %). Mais si l'on excepte Milan (– 4,5 %), c'est encore la Bourse de Paris qui a été de loin la plus éprouvée en reculant à nouveau lundi 20 août de 3,19 %. Un moindre mal, si l'on songe qu'en séance l'indice CAC-40 avait reculé de 4,65 %.

Depuis l'ouverture de la crise début août, les valeurs françaises se sont dépréciées d'un peu plus de 20 % : une baisse sans précédent en un laps de temps aussi court depuis le fameux krach d'octobre 1987 (– 21,19 %). Même Tokyo, qui voici une semaine avait conduit le mouvement (– 15 %), a réussi depuis à retrouver quelques couleurs. En utilisant l'indice CAC (base 100 au 31 décembre 1981), beaucoup plus fiable que son cadet, Paris tient encore le record en terme de chute (– 14,6 %).

Le marché français aurait-il davantage de motifs de se montrer pessimiste ? Les experts estiment que, avec un baril de pétrole à 25 dollars, la crise devrait avoir un effet limité sur l'économie de notre pays avec un petit regain d'inflation et un alourdissement de 20 milliards de francs de la balance commerciale.

En fait, les maux dont souffre la Bourse parisienne paraissent dans l'immédiat de nature beaucoup plus structurelle. Première remarque : avec des taux d'intérêt plus élevés qu'en Allemagne fédérale, la France est peut-être plus vulnérable à une reprise de l'inflation, car, en dehors de l'impact de la hausse du brut, le gouvernement devra certainement faire face au cours des prochains mois à une dérive salariale déjà manifeste au premier trimestre avec la hausse de 1,6 % du taux de salaire horaire.

La multiplication des nouveaux produits

C'est l'opinion des opérateurs du marché obligataire, qui y voient là la principale raison de la chute du MATIF où la première échéance du notionnel est tombée de 103,18 le 31 juillet à 98,16 lundi 20 août (– 4,9 %). Et *« quand rien ne va plus sur l'obligataire »*, disent les spécialistes, *« le marché des actions entre en transe »*. Une chose est certaine : l'écart entre les taux à long terme français et allemands, tombé en mai à 0,70 point, est aujourd'hui remonté à 1,3 point, anéantissant la promesse d'une baisse des taux.

L'autre handicap dont Paris a à pâtir est la multiplication ces dernières années de nouveaux produits financiers. M. Alain Boscher, président de la société de Bourse portant son nom, est très clair à ce sujet. A propos des OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) monétaires, il souligne que ces derniers *« sont d'autant plus attrayants que les taux pratiqués dans ce pays sont abusivement élevés. On peut très bien comprendre qu'un épargnant désireux de ne pas prendre de risques se contente de ce revenu. Dès qu'une crise comme celle que nous traversons survient, le transfert d'épargne des actions vers ces produits ne peut que s'accélérer »*.

Il n'a pas tort, et les grands architectes de la rénovation de la Bourse ont eux aussi largement contribué à ce transfert de clientèle de la Bourse vers ces formes de placement indirects plus sécuri sants.

Avec une clientèle particulière en net déclin, le marché parisien a été d'autant plus éprouvé qu'il a également perdu une grande partie de sa clientèle étrangère, partie depuis le printemps, qui à New-York, prête à ce moment-là à battre tous ses records d'altitude, qui en Allemagne fédérale, attirée par les perspectives alléchantes de la réunification avec la RDA. Cette clientèle n'est toujours pas revenue.

Pour corser le tout, une vague d'augmentations de capital en début d'été a eu pour effet de réduire les liquidités, qui commençaient déjà sérieusement à s'assécher. Il ne faut guère s'étonner dans ces conditions des faibles courants de transactions enregistrées ces dernières semaines, dont la maigreur même est responsable de la chute des cours.

Le plus singulier est que pour expliquer la baisse précipitée des cours rue Vivienne, depuis quelques jours les observateurs évoquent fréquemment les ventes des petits porteurs. Si les grandes banques de la place enregistrent en effet depuis quelques temps sur leurs SICAV des ventes plus nourries que des achats, il semble difficile d'imputer à ce phénomène l'entière responsabilité du malaise boursier.

Sont-ce alors les petits particuliers boursicoteurs qui, devant l'énormité des soldes débiteurs à régler pour la prochaine liquidation générale du 23 août, vendent pour se procurer l'argent nécessaire ? Impossible d'en recenser le nombre, mais il s'agit là d'une race en voie de disparition depuis la rénovation de la Bourse de Paris. De plus, durant le krach d'octobre 1987, les petits porteurs avaient été les seuls à garder leur sang-froid et leurs titres, contribuant à éviter une catastrophe. Mais entre une crise financière et une crise géopolitique les mentalités peuvent avoir changé.

A. D. et F. L.

ÉCONOMIE

La crise économique en RDA

Suite de la première page

En cette mi-août 1990, c'est plutôt le spectre d'une Allemagne à deux vitesses où cohabiteraient durablement, sans vrai rapprochement, cinq Laender orientaux en pleine dépression et une ex-République fédérale ultra-prospère qui hante les esprits de ces citoyens du Nord pourtant peu enclins aux réactions émotionnelles.

Raison principale de ce pessimisme naissant : le chômage. *« Ici, à Schwerin, on compte déjà plus de 10 000 sans emploi et leur nombre augmente de 1 500 par semaine. Il faut y ajouter le travail à temps partiel largement utilisé par les entreprises et qui n'est qu'un chômage déguisé. Les gens sont d'autant plus déçus que jusqu'ici, en RDA, nous ne connaissions pas le chômage »*, raconte une fonctionnaire (1) de l'administration de ce district, le plus à l'ouest du nouveau Land.

De fait, sur ce terrain sensible, les perspectives à l'échelle de la RDA sont des plus sombres : *« On dénombre aujourd'hui 4 % de chômeurs dans le pays, ils seront 10 % dans un mois et certains redoutent qu'on atteigne des seuils de 25 ou 30 % »* observe M. Rüdiger Born, responsable du SPD à Schwerin, qui, reprenant ainsi les thèses de son parti, considère que l'union monétaire a été mise en œuvre trop rapidement, sans laisser aux entreprises le temps de s'organiser. *« Dans le secteur productif, 75 % d'entre elles sont proches de la banqueroute, les grands combinats sont en pleine déroute et les PME n'ont pas les moyens de se développer »*, affirme-t-il. L'industrie et encore davantage l'agriculture de la RDA produisent trop cher des biens de surcroît peu adaptés aux besoins du marché.

Toujours à Schwerin, un gros bourg qui a grandi autour de son château ducal au style tarabiscoté, aux dires même de la nouvelle administration, les chances de survie de l'ensemble de l'industrie légère sont problématiques. L'industrie alimentaire subit de plein fouet la concurrence des produits de l'Ouest, de meilleure qualité ou tout simplement mieux présentés. *« Chez nous, le nombre de porcs abattus en juillet-août sera inférieur de 50 % à ce qu'il était en mars-avril »*, constate M. Jürgen Mohrmann, le directeur d'une importante entreprise de production de viande qui a déjà dû réduire très sensiblement son personnel.

Quelques grosses entreprises semblent sorties d'affaire parce qu'elles ont eu la bonne idée de conclure à temps des accords de coopération avec des groupes de RFA. On cite une importante câblerie qui a signé avec Siemens un accord de recherche (voilà peut-être, espère-t-on, 4 000 emplois sauvés), un groupe de production hydraulique qui coopère avec Mannesmann, une laiterie avec Nestlé ...

Les bassins du port sont vides

A Rostock, ancienne ville de la Hanse, au nord-est, sur la Baltique, la situation n'est pas plus brillante. La majorité des bassins du port sont vides de navires et l'activité y semble insignifiante. *« Quelle image épouvantable*, s'exclame M. Ingbert Schreiber, le directeur des relations publiques, *mais, voyez-vous, le changement de régime a tout bouleversé, jusqu'à la géographie. La raison d'être de ce port était politique, c'était la porte de la RDA sur l'extérieur. Maintenant que les frontières ont disparu, les usines de Leipzig et de Dresde préfèrent exporter par Hambourg plutôt que par Rostock. Les vieilles structures ne fonctionnent plus : nous recevons des cargos chargés de charbon soviétique mais les clients ne sont plus là pour les réceptionner. Tout est à repenser »*. Le trafic est déjà sensiblement inférieur à celui de 1989 et tout laisse penser que la situation ira en empirant. Le port, bien sûr, commence à licencier. Le nombre de salariés devrait y passer de 6 000 en 1989 à 2 000 à la fin de l'année. Apparemment, les chantiers navals, gros pourvoyeurs d'emplois, bénéficient de carnets de commandes bien remplis mais leur productivité étant, nous dit-on, inférieure de moitié à celle de la RFA, il leur faudra bientôt, eux aussi, songer à dégraisser.

A une échelle encore modeste, la reprivatisation de l'économie est engagée. Des chefs d'entreprise qui ont connu les vicissitudes d'une nationalisation progressive ont pu récupérer leurs biens. Mais il se débattent déjà au milieu d'inextricables difficultés. Tel est le cas de Terra Tiefbau, une PME de travaux publics établie à Rostock après la première guerre mondiale et dont le nouveau statut juridique ne date officiellement que du 1er août 1990. *« Quand on a amorcé la reprivatisation au printemps, on nous a beaucoup promis, mais les crédits sont très lents à venir. C'est grave car les caisses des communes, nos principaux clients, sont vides. Elles viennent ainsi de supprimer plus de 2 millions de deutschemarks de commandes alors que pourtant les besoins sont énormes : les canalisations de Rostock, les stations d'épuration, l'approvisionnement en eau sont à bout de souffle. Nous faisons face à un problème énorme de liquidités »*, nous raconte M. Maske, le fils du fondateur qui, à soixante-dix ans passés, a repris du service aux côtés de son épouse et de son fils.

Paradoxe qui a conduit l'économie à sa ruine, la RDA était un pays à coût de production élevé mais bon marché à vivre grâce aux subventions de l'Etat. Celles affectées aux produits alimentaires atteignaient 50 milliards de marks par an. Leur suppression a provoqué les hausses de prix que ne compense pas, dans l'esprit du consommateur moyen, le fait d'avoir eu accès le 1er juillet, grâce aux conditions dans lesquelles s'est déroulé l'échange de monnaie, à la voiture (d'occasion), au téléviseur couleur ou à la machine à laver le linge. Augmentation des prix, augmentation des cotisations sociales aussi, précarité de l'emploi, le mécontentement est d'autant plus vif qu'aucune amélioration n'est en vue.

Un long purgatoire

La période de purgatoire serait-elle plus longue que prévu ? Personne ne doute que la spirale dépressive actuelle – baisse de la production, restructuration des entreprises pour améliorer la compétitivité, réduction de la main d'œuvre – se prolongera au moins deux ans. Le 1er janvier prochain, une nouvelle vague d'augmentation des prix est programmée : les loyers aujourd'hui bloqués à un niveau ridiculement bas, qui ne permet pas l'entretien le plus élémentaire, vont doubler ou tripler. Certains n'excluent pas alors un regain d'agitation sociale et critiquent le gouvernement de Maizière jugé incapable de piloter de manière efficace la conversion économique et de se faire entendre à Bonn : *« Leur compétence est limitée et puis ces gens sont conscients qu'il ne sont pas en place pour très longtemps et, du coup, ne s'engagent guère*, résume M. Claus Gerloff, responsable de l'énergie et des transports du district de Schwerin, *mais les pouvoirs publics, les banques, les groupes industriels ouest-allemands ne sont pas épargnés : la modernisation de l'économie n'a pas encore vraiment commencé. Les entreprises ouest-allemandes voient ici un nouveau marché, de l'argent disponible, et pensent à vendre plutôt qu'à investir »*.

Effectivement, les investissements ne démarrent pas comme espéré. Deux difficultés initialement sous-estimées brouillent les cartes : la pollution du sol et les problèmes de propriété. Tant que le second ne sera pas résolu, industriels, promoteurs et coopératives agricoles de l'Ouest seront tentés de rester dans une prudente expectative. Cependant, l'effort financier consenti par Bonn, considérable même s'il se révèle insuffisant, porte déjà ses fruits : *« D'avril à juin, nous avons construit autant de routes que durant toute l'année 1989 »*, constate M. Bernd Neubüsser, le responsable de l'énergie et des transports pour le district de Rostock.

Le stress provoqué par les bouleversements en cours, le traumatisme que suscite la nécessité de se prendre en charge chez des gens habitués, depuis quarante ans, à voir tout décider à Berlin, n'excluent pas de nombreuses initiatives au niveau des entreprises pour s'adapter à la situation nouvelle. *« Tout bouge, ici »* souligne encore M. Jürgen Mohrmann. La restructuration de son entreprise de viande, la privatisation en cours de plusieurs de ses établissements ne l'empêchent pas d'investir. *« Nous avons acheté une machine à empaqueter et, en juillet, ouvert deux magasins à Schwerin pour écouler nos propres produits »*.

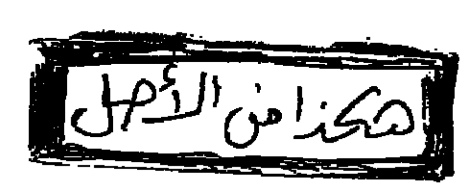
Même souci de rester dans la course chez M. Manfred Marckmann, un paysan au physique de héros de western, qui, à Bandelsdorf, près de Rostock, dirige une exploitation agricole techniquement performante mais à la productivité catastrophique en raison d'une main-d'œuvre surabondante. Il lui faut mener de pair la restructuration que chacun attend après le changement de régime et la modernisation. Les menuisiers, maçons, mécaniciens, devront quitter son exploitation. Mais M. Marckmann entend les aider à s'établir à leur propre compte. De telles mutations sont coûteuses et elles viennent s'ajouter aux difficultés toute nouvelles rencontrées pour écouler une production concurrencée par celle de l'Ouest.

Pour se mettre à niveau, M. Markmann a besoin d'argent frais mais les banques, considérant ces pertes de recettes, se font prier alors que, pourtant, l'exploitation est saine. *« On ne me donne pas la possibilité de faire ce qui est nécessaire pour survivre »* dénonce ce « battant » qui, par ailleurs, déplore la pression exercée sur le monde paysan pour que les structures agricoles de RDA (caractérisées par de grandes fermes de plusieurs milliers d'hectares) évoluent vers un modèle d'exploitation familiale du type de celui qui domine en RFA.

La confiance dans l'avenir reste apparemment intacte. Personne ne songe à remettre en cause la nécessaire intégration à l'économie de marché. Mais les lendemains glorieux paraissent plus lointains qu'aux premiers jours du changement : *« L'ambiance euphorique du début s'est évanouie ; en novembre, nous avons eu le sentiment d'être attendus et accueillis. C'était un sentiment superbe. Mais, au moins sur le plan de la vie économique, cette impression a disparu. Nous constatons aujourd'hui qu'on a mal évalué nos besoins. Et puis certains veulent profiter de la situation. Mais nous apprendrons vite »*, conclut M. Bernd Neubüsser.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) Le futur Land compte trois districts (Schwerin, Rostock et Neubrandenburg) mais n'a encore ni capitale, ni administration régionale. Dans chacun des districts, les responsables de l'administration ont néanmoins été remplacés, les nouveaux fonctionnaires étant désignés par les partis politiques au prorata des résultats obtenus aux élections législatives de mars 1990.



هكذا من الاصل

VOICI DEUX BONNES RAISONS D'ACHETER, VITE, VITE, VITE SON MACINTOSH CHEZ IC.

5.590 F TTC*

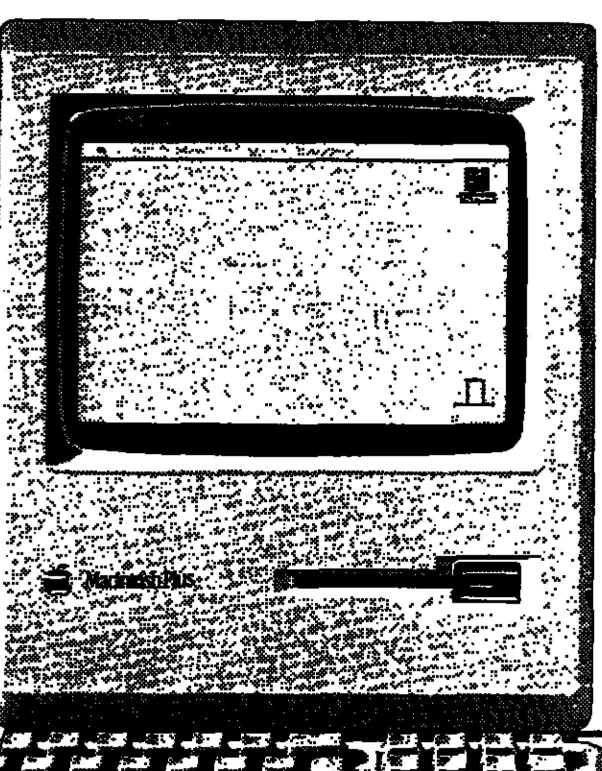
Le Macintosh Plus.

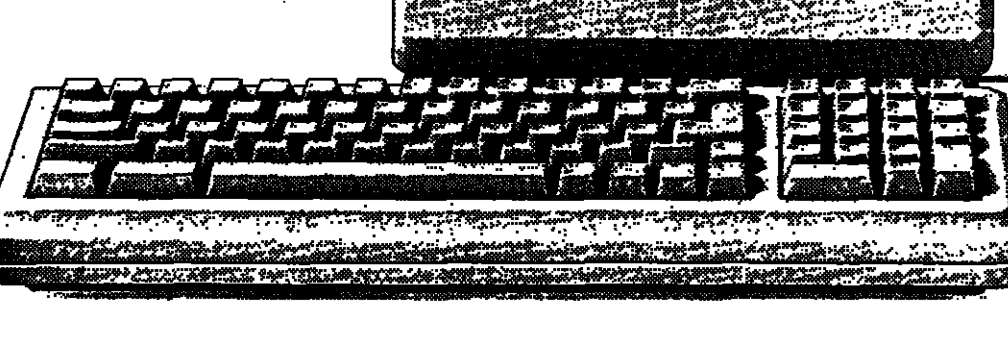
9.890 F TTC*

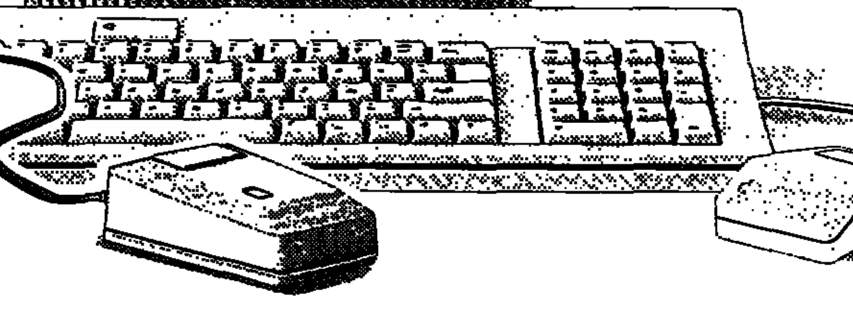
Le Macintosh SE 1/40 Mo.

12.590 F TTC
LE MACINTOSH PLUS + 1 DISQUE DUR 20 MO COMPATIBLE + 1 IMPRIMANTE IMAGEWRITER II.

*4.714 F HT. ** 10.616 F HT.
Offres valables dans la limite des stocks disponibles







OFFRE MAC SE RESERVEE AUX ETUDIANTS, ENSEIGNANTS ET ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

*8.339 F HT. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

International Computer est un des premiers distributeurs Apple en Europe. Sa puissance d'achat en volume lui permet de vous faire bénéficier naturellement des meilleures conditions sur tout Apple. Profitez vite de cette offre exceptionnelle sur Macintosh, mais profitez en aussi pour découvrir l'ensemble des offres qui font depuis 10 ans la réputation d'International Computer. Mais le rôle d'un grand distributeur ne doit pas se limiter au prix le plus bas. Aussi International Computer, outre une garantie totale d'un an pièces et main d'œuvre gratuites, propose à ses clients un suivi de maintenance extrêmement performant, avec des délais très courts et un coût bien étudié.
Dix ans d'Apple, ça compte : disponibilité, prix, conseil et sourire; de 10h à 19h, et même à 18h55. Vous pouvez aussi nous appeler si vous désirez réserver votre Macintosh avant tout le monde.

(1) 42 72 26 26





10 ANS D'APPLE ÇA COMPTE

***APPLE CENTER IC BEAUBOURG** 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS TEL. (1) 42 72 26 26*
***APPLE CENTER IC VENDOME** 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS TEL. (1) 42 86 90 90*

***IC MARSEILLE SA** 94 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE TEL 91 37 25 03*
***IC TOULOUSE SA** 25 RUE OZENNE 31000 TOULOUSE TEL. 61 25 62 32*

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Dans son usine de Besançon

L'entreprise de confection Weil supprime 108 emplois

La direction de la société Weil, *un des trois premiers groupes français de confection*, avec un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs en 1989, a annoncé lundi 20 août aux membres du comité d'entreprise la suppression de 108 emplois, sur 980, dans les usines de Besançon (Doubs).

Les réductions d'effectifs s'étaleront d'octobre prochain à juin 1991 : elles comporteront des départs en prérerraite, des primes d'incitation au départ volontaire, des reclassements, mais également des licenciements secs. La direction de Weil a en outre assuré que la politique de délocalisation menée depuis vingt ans sera intensifiée : d'ici quatre ans, 70 % de la production seraient réalisés à l'étranger.

Crise dans l'industrie de l'armement

La Fabrique nationale de Belgique va supprimer 1 200 emplois

M. Albert Diehl, président de la Fabrique nationale (FN), principal fabricant d'armes en Belgique, a présenté lundi 20 août un plan destiné à éviter que l'entreprise se retrouve en cessation de paiement à *la fin septembre*. La FN a décidé de « redimensionner » l'entreprise.

Ce recentrage sur les métiers de base passe par trois conditions parmi lesquelles la suppression de 1 200 emplois sur les 2 800 que compte la firme. « *L'évolution du marché doit être conforme à nos prévisions et nous devons bénéficier de concours financiers d'un montant de 12 à 13 milliards de francs belges* (1,9 milliard à 2,8 miliards de francs). *Voilà pour les deux autres conditions* », a précisé un porte-parole de la FN. Principal actionnaire de la FN, la SGB (Société générale de Belgique), dans laquelle le groupe Suez est majoritaire, a promis de participer à cet effort financier sans préciser le montant *de son soutien. – (AFP.)*

ÉNERGIE

Une plate-forme pétrolière dérive en mer du Nord

La plate-forme pétrolière norvégienne *West Gamma*, occupée par quarante-neuf personnes, s'est détachée lundi 20 août lors de son acheminement d'une station de pompage de gaz vers une autre, au sud-ouest du champ pétrolier danois Gorm en mer du Nord, a indiqué le commandement opérationnel naval danois (SOK) à Aarhus (Jutland).

La plate-forme (appartenant à la société norvégienne Smedvig Drillin et exploitée par la compagnie américaine Phillips Petroleum), a brisé ses amarres à cause de la tempête qui sévit depuis lundi matin en mer du Nord, a indiqué un porte-parole de Phillips.

Les opérations d'évacuation, rendues extrêmement difficiles par le vent soufflant à plus de 170 km/h ont finalement été menées à bien. Après 12 heures d'attente sur le pont supérieur de la plate-forme d'habitation, les 49 « *occupants* » se sont jetés à l'eau par groupe de 6. Tous ont tous été repêchés, a indiqué mardi 21 août un secouriste.

Hausse en juin de la production industrielle française

L'indice mensuel de la production industrielle, calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1985, s'est inscrit en juin dernier, après correction des variations saisonnières, à 113,1 au lieu de 112,6 en mai, soit une progression de 0,4 % en un mois. En un an, par rapport à juin 1989, la hausse est de 1,2 %.

L'indice de la seule production manufacturière – excluant l'énergie – s'est inscrit en juin à 113,9 au lieu de 114,1 en mai, soit une baisse de 0,2 %. Sur un an, la production manufacturière augmente de 1,5 %, du fait de la forte progression des biens d'équipement professionnels (+ 4,7 % par rapport à juin 1989), qui compense la stagnation des biens intermédiaires, la légère baisse de l'automobile et des biens d'équipement ménager et la *faible augmentation (+ 1,8 %)* des biens de consommation.

COMMUNICATION

M. Jérôme Seydoux étudie la constitution d'un réseau de salles européen

M. Jérôme Seydoux qui vient de racheter Pathé-cinéma *(le Monde du 3 août)* songe-t-il aujourd'hui à créer un réseau européen en prenant le contrôle des cinq cents salles détenues par le groupe de M. Gian Carlo Parretti en Grande-Bretagne, en Scandinavie et aux Pays-Bas ? De nombreuses sources font état de négociations entre le PDG des Chargeurs et l'homme d'affaires italien, négociations qui seraient sur le point d'aboutir à un rachat ou à une association.

Au siège des Chargeurs, on se refuse à tout commentaire en soulignant que M. Jérôme Seydoux est actuellement en vacances. Le président de Pathé-Cinéma, M. Pierre Vercel, explique que le groupe Chargeurs procède, avant toute négociation, à une évaluation du parc de salles détenu par M. Parretti.

La constitution d'un réseau international de salles est un des défis majeurs du cinéma européen, qui reste jusqu'à présent prisonnier d'une exploitation morcelée par territoires. *Elle permettrait d'élargir* l'audience des films en procédant à des sorties simultanées, performance que seules les grandes compagnies de distribution américaines sont capables de réaliser aujourd'hui grâce à leur puissance de négociation. L'Europe de l'Ouest dispose d'un potentiel de sept cent millions de spectateurs mais le film américain réussit à totaliser plus de 60 % de ce marché faute d'une présence suffisante des films européens.

Les négociations éventuelles entre M. Seydoux et le groupe de M. Parretti risquent toutefois d'être compliquées par le flou relatif qui entoure les opérations européennes de l'homme d'affaires italien. M. Parretti avait racheté les nombreuses salles européennes du groupe américain Cannon. Mais il a déjà revendu les salles italiennes à M. Silvio Berlusconi. Au mois de février, Pathé Communications Corporation avait annoncé la vente de *« certaines salles de cinéma et de biens immobiliers annexes au Royaume-Uni et aux Pays-Bas »*, pour 1,3 milliard de francs, sans préciser toutefois le nom de l'acquéreur (*le Monde* du 2 février). Il s'agirait d'une mystérieuse société, Cinéma 5, qui pourrait être une filiale du groupe de M. Berlusconi ou même une des nombreuse sociétés de la nébuleuse de M. Parretti. Dans ce dernier cas, l'opération *n'aurait servi qu'à redresser provisoirement* les comptes de Pathé Communications, engagé aux Etats-Unis dans l'OPA sur la Metro Goldwyn Mayer (MGM).

M. Parretti, qui doit toujours trouver 1,3 milliard de dollars avant le mois d'octobre pour financer son opération sur la MGM, a, semble-t-il, tout intérêt à trouver rapidement un terrain d'accord avec M. Seydoux.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

□ **NMPP : La CGT dénonce l'absence de négociations.** – Répondant à la mise en garde du Syndicat de la presse parisienne (*le Monde* du 17 août), le syndicat CGT du Livre fait retomber la responsabilité de la tension sociale aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) sur la direction de cette entreprise. Selon la CGT, *« la détérioration du climat social est provoquée par une politique de harcèlement de la direction générale à l'encontre des militants et des salariés (...). Les provocations patronales ont pour but essentiel d'éviter une solution négociée de la modernisation des NMPP »*. Le conseil de gérance des NMPP devrait se réunir le 29 août pour examiner la situation.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 20 août ↑

Nervosité

La réaction technique induite par les fortes baisses des séances précédentes s'est heurtée lundi, à la Bourse de New-York, aux inquiétudes suscitées par la conjoncture économique et l'escalade de la tension au Moyen-Orient.

Après d'amples fluctuations, l'indice *Dow Jones* des valeurs vedettes a fini à 2 656,43, en progression de 11,63 points.

L'activité restait très calme, quelque 130 millions d'actions ayant été échangées. Le nombre de valeurs en baisse demeurait toutefois supérieur à celui des hausses : 911 contre 621, 461 titres étant inchangés.

Ignorant les baisses enregistrées sur les places étrangères toujours affectées par les tensions dans le Golfe, les investisseurs américains sont partis à la chasse aux bonnes affaires après les pertes de 355 points qu'a enregistrées l'indice depuis son record affiché le 16 juillet dernier à 2 999,75 points.

Sur le marché du crédit, le taux des bons du Trésor à trente ans s'établissaient à 8,91 % contre 8,93 % vendredi dernier.

VALEURS	Cours du 17 août	Cours du 20 août
Alcoa	63	62 5/8
ATT	33	33 3/4
Boeing	48 3/8	48 3/8
Chase Manhattan Bank	18	18
Du Pont de Nemours	37	37 5/8
Eastman Kodak	40	41
Exxon	52 1/8	52 7/8
Ford	36	36
General Electric	64	63 3/4
General Motors	37 1/4	37 5/8
Goodyear	24 1/4	23 1/2
IBM	101 5/8	102 1/4
ITT	52	53 1/2
Mobil Oil	66	67
Pfizer	69 1/8	69 1/4
Schlumberger	64 7/8	65 7/8
Texaco	63 3/4	65 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	101 1/4	104 1/4
Union Carbide	15 7/8	16
USX	32 1/2	33 1/8
Westinghouse	31 3/8	31 3/8
Xerox Corp.	42 1/8	41 7/8

LONDRES, 20 août ↓

Nette baisse

L'indécision manifestée par Wall Street en début de journée lundi n'a fait qu'accentuer le mouvement de baisse de la Bourse de Londres. L'indice Footsie des cent grandes valeurs *a cédé 20,3 points* à 2 158,6, soit un repli de 0,93 % par rapport à la clôture de vendredi.

Le volume des transactions est resté faible : 349,7 millions de titres ont été échangés contre 499,7 millions vendredi.

De nombreux secteurs ont cédé du terrain, notamment les mécaniques, les brasseries, les chimiques et les industrielles. En revanche, les magasins ont maintenu leur avance dans le sillage des résultats semestriels encourageants du groupe de vente par correspondance Argos.

La compagnie pharmaceutique Wellcome, fabricant du traitement du sida Retrovir, a chuté à la suite de rumeurs sur la mise au point d'un médicament rival. Le conglomérat Polly Peck International a dégringolé à la suite du lancement d'une *enquête par le Stock Exchange dans* le but d'établir les raisons de l'abandon par M. Nadir de son projet d'achat du groupe.

PARIS, 21 août ↓

Record battu

Encore une séance saignante mardi à la Bourse de Paris. Pour la troisième fois consécutive, les valeurs *françaises ont en effet* violemment décroché. Un frêle espoir était pourtant né à l'ouverture alors qu'une légère reprise s'était amorcée (+0,23 %). Trop légère ou trop timide sept minutes plus tard, la tendance *s'inversait brusquement* et sans appel. Déjà vers 11 heures, l'indice CAC-40 accusait un retard de 1,19 %. Cette troisième baisse n'allait ensuite guère connaître de répit. A 12 h 50, elle dépassait 2,8 %. *D'ores et déjà*, le triste record de l'après-guerre établi le 22 octobre 1987 avec un plongeon de 21,19 % d'une liquidation à l'autre était battu avec un repli moyen des cours de 21,38 %. Plus tard dans l'après-midi, le mercure, après avoir continué de descendre et de franchir le cap des 3 %, remontait un peu (-2,84 %). Si de nouveau l'aggravation de la situation au Moyen-Orient, cette fois avec le problème posé par les civils étrangers pris en otages, fait régner un climat de crise sur les marchés financiers, Paris a de nouveau pris les devants sur les autres places dans la baisse. Le plus inquiétant est que les *transactions, jusqu'ici assez faibles*, ont tendance à s'étoffer. Lundi, les échanges avaient déjà porté sur un peu plus de 3 milliards de francs sur le RM (règlement mensuel). Les particuliers s'y mettraient-ils eux aussi ? *Il est vrai que les rares encore capables* de boursicoter doivent être pris d'effroi à la vue de leurs soldes débiteurs. Que ceux-là liquident leur compte pour régler la facture n'a rien d'étonnant. En revanche, le plus surprenant est que le seul poids de ces survivants du modernisme suffi à faire basculer la cote. A quarante-huit heures de la liquidation générale, plus personne sur le parquet n'attend de miracle. Et pourtant...

TOKYO, 21 août ↓

Repli

Après une reprise initiale, la Bourse de Tokyo a de nouveau cédé du terrain mardi dans une ambiance des plus pessimistes. L'indice Nikkei, qui avait gagné 1,2 % à l'ouverture, *abandonnait à la clôture 0,7 %*, soit 192,63 points à 26 297,84 yens. Lundi cet indice avait cédé 296,25 points.

Quelque 140 millions de titres ont *été échangés dans la matinée*, contre 110 millions lundi matin et 200 millions pour l'ensemble de la séance de lundi.

Selon les courtiers, la cote des valeurs a enregistré une remontée dès l'ouverture, grâce à la quête de bonnes affaires et des achats effectués par des opérateurs penchés sur leurs graphiques. Mais les conditions d'une forte reprise étaient loin d'être *réunies. Une crainte de hausse des* taux d'intérêt paralyse encore les investisseurs, déclarait un gestionnaire.

VALEURS	Cours du 17 août	Cours du 20 août
Akai	780	780
Bridgestone	1 290	1 280
Canon	1 640	1 610
Fuji Bank	2 380	2 400
Honda Motors	1 500	1 500
Matsushita Electric	1 780	1 780
Mitsubishi Heavy	830	811
Sony Corp.	7 610	7 450
Toyota Motors	1 950	1 930

FAITS ET RÉSULTATS

□ **8,5 % du capital de de Dietrich a changé de mains.** – 8,5 % du capital de de Dietrich (métallurgie, électroménager) a été acheté, vendredi 17 août, par un *« industriel français ami »*, a confirmé, mardi 21 août M. Gilbert de Dietrich, président de l'entreprise. Une déclaration de franchissement de seuil devrait être faite prochainement. M. de Dietrich a précisé qu'il pensait qu'un institutionnel britannique a vendu sa participation. Cette opération permet de consolider le capital de l'entreprise alsacienne, *dont 30 % du capital est entre les* mains de la famille, au côté de Penhoët, qui détient 6 % (groupe Suez).

□ **L'action Suez sous le cours de privatisation.** – Victime comme toute la Bourse de la crise du Moyen-Orient, l'action de la Compagnie Suez est passée, lundi 20 août, sous son cours de privatisation de 317 francs, tombant à 311,80 francs à la clôture. Au printemps, ce titre avait atteint le cours record de 505 francs. Depuis l'invasion irakienne au Koweït, le titre, qui valait au 1er août 413 francs, a donc perdu 25 %.

Hormis Sogenal, qui depuis longtemps avait enfoncé son cours de privatisation, Suez est le premier titre du club des privatisées, depuis le début des événements du Moyen-Orient, à passer au-dessous de cette barre symbolique.

□ ***Pechiney : chiffre d'affaires en* recul de 3,3 % au premier semestre.** – Le groupe Pechiney (aluminium et emballage) a réalisé au premier semestre 1990 un chiffre d'affaires consolidé provisoire de 40,1 milliards de francs, *en recul de 3,3 %*, à taux de change constant. Au premier semestre 1989, les activités avaient atteint 44,6 milliards de francs mais le cours de change moyen du dollar était 6,42 francs contre 5,69 francs les *six premiers mois de cette année*.

Si, à taux de change constant, les vente progressent de 5 % pour l'emballage (15,3 milliards de francs), de 6,6 % pour les composants industriels (5,09 milliards), en revanche les ventes du secteur aluminium ont régressé de 12 % (10,4 milliards).

Malgré une activité soutenue, le secteur de l'aluminium a souffert, selon le groupe, de la baisse du prix *du métal (– 27 % au LME)*. A taux de change constant toujours, le secteur du commerce international est en recul de 11 % (5,6 milliards de francs).

Sans ces activités de commerce international, le chiffre d'affaires industriel du groupe diminue de 1,8 %.

Pour Pechiney International, le *chiffre d'affaires provisoire* au premier semestre est stable, à taux de change constant, et s'établit à 22,35 milliards de francs. Les ventes du 1er semestre 1989 s'élevaient à 24,69 milliards.

□ **Pelège : *opération immobilière au* Portugal.** – Le groupe Pelège (BTP et immobilier) a annoncé la concrétisation de sa première opération immobilière à Lisbonne (Portugal), par l'intermédiaire de sa filiale Pelège Portugal SA, nécessitant un investissement global de 335 millions de francs.

Sur un terrain de 7 700 mètres carrés, récemment acheté, le groupe *envisage de construire un complexe* multifonctionnel (hôtel, bureaux, commerces) dont la surface sera de 51 700 mètres carrés.

Pour ce premier projet, dont l'achèvement est prévu pour 1993, le groupe *français* s'est associé au groupe portugais FNAC dont les activités se répartissent entre la grande distribution, l'immobilier, les communications et la climatisation. Au-delà du Portugal, le groupe FNAC opère *déjà* en Espagne et dans plusieurs pays africains.

□ **Siemens va construire le plus grand entrepôt automatisé d'Europe.** – Siemens va construire un entrepôt automatisé d'une capacité de 1,3 million de mètres cubes, le plus grand jamais construit en Europe, pour le compte de Quelle, le géant ouest-allemand de la vente par correspondance.

Le coût de ce nouvel entrepôt, destiné à l'expédition automatisée est estimé à 200 millions de marks.

Quelle, avec 35 000 salariés, réalise des ventes annuelles de 11 milliards de deutschemarks. Avec ce nouveau centre d'expédition, qui pourra traiter *plus d'un million de nouvelles* commandes de marchandises, Quelle se prépare à une forte hausse de ses expéditions. En raison notamment de l'ouverture des marchés de l'Est, les ventes de Quelle se sont accrues de *13 % au premier semestre de 1990*.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	415	405	B2	230	230
Asystel	105	....	I.P.B.M.	133	129
B.A.C.	190	185	Loca investis.	310	301
Bque Tarneaud	176	171	Locamic	113	109
B.I.C.M.	840	820	[illegible]	138 40	135
Boiron (Ly)	361	351	Métal Minière	181 80	174 80
Boisset (Lyon)	231 90	....	Molex	180 10	.
Câbles de Lyon	2900	2785	Navale-Delmas	922	835 o
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1070	1049	Olivetti Logabax	590	539
Calberson	441	439	Om. Gest. Fi.	594	590
Cardif	520	510	Presbourg	91	91
C.E.E.	345	345	Présence Assur.	550	353 70 o
C.E.G.E.P.	255	250	Publ.Filipacchi	563	547
C.F.P.I.	258	247 70	Razel	570	560
Ciments d'Origny	600	576 o	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	329	329
C.N.I.M.	1080	1050	St-H. Matignon	225	225
Codetour	276	276	S.C.G.P.M.	537	573 o
Comareg	307	294 80	Segin (L.)	290	281 30
Conforama	950	912 o	Select Invest (Ly)	100	100
Creeks	325	....	Serbo	459	..
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	200	194
Dauphin	574	....	Sopra	197 90	190 o
Demachy Worms Cie	575	575	Supra	173	170
Desquenne et Giral	263 50	259 50	TF1	241	229
Devanlay	866	840	Thermador H. (Ly)	260	253
Deville	438	440	Unilog	170	165
Dolisos	161	158 20	Union Fin. de Fr.	446	354 80
Editions Belfond	269	265	Viel et Cie	175	153 10 o
Elysée Invest.	13 20	12 70	Y. St-Laurent Groupe	845	853
Europ. Propulsion	380	364 80 o			
Finacor	184	195			
Garonor	885	....			
GFF (group.fon.f.)	354	343 10			
Grand Livre	443	430			
Gravograph	206	200			
Guintoli	950	912 o			
I.C.C.	245	242			
IDIA	308	307			
Idianova	143 50	....			
I.M.S.	1102	1100			

Marché des options négociables le 20 août 1990

Nombre de contrats : 29 434

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	600	–	4	120	123
CGE	520	21	–	24	35
Elf-Aquitaine	680	18	50	35	30
Eurotunnel SA-PLC	50	1,80	4,40	5	6
Euro Disneyland SC	100	0,70	–	13,50	13,50
Havas	525	12	–	31	35
Lafarge-Coppée	425	4,10	–	60	–
Michelin	100	0,70	2	24	24
Midi	1 200	3	–	300	–
Paribas	680	–	1,60	190	–
Pernod-Ricard	1 083	12	–	108	–
Peugeot SA	600	13,50	35	46	64
Rhône-Poulenc CI	300	–	10	35	47
Saint-Gobain	400	10	–	27	27
Source Perrier	1 700	–	9	341	–
Société générale	560	–	3	–	111,30
Suez Financière	440	0,90	2,50	132,50	127
Thomson-CSF	110	1,70	4,50	12	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 août 1990
Nombre de contrats : 67 411.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	98,16	98,24	98,40
Précédent	98	99,82	99,02

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
101	0,03	0,65	2,78	3,28

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,2775 F ↑

Le dollar s'échangeait en hausse, *mardi 21 août, en Europe*, à 5,2775 francs contre 5,2305 francs la veille à la cotation officielle. Après sa forte chute de la semaine dernière, la monnaie américaine bénéficiait d'un nouveau courant *d'achats, d'autant plus* que le mark souffre des difficultés de l'unification allemande.

FRANCFORT	20 août	21 août
Dollar (en DM)	1,5577	1,5699
TOKYO	**20 août**	**21 août**
Dollar (en yens)	147,47	146,55

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (21 août) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (20 août) .... 8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	17 août	20 août
Valeurs françaises	80,20	77,80
Valeurs étrangères	87,20	87,30
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	461,41	450,25
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC-40	1 665	1 611,92

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	17 août	20 août
Industrielles	2 644,80	2 656,44

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	17 août	20 août
Industrielles	1 678,90	1 659,50
Mines d'or	235,80	233,30
Fonds d'Etat	77,11	77,39

TOKYO

	20 août	21 août
Nikkei *Dow Jones*	26 490,47	26 297,84
Indice général	2 022,98	2 009,35

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,2615	5,2635	+ 80	+ 90	+ 162	+ 182	+ 558	+ 618
$ can.	4,6024	4,6082	– 151	– 118	– 259	– 194	– 542	– 458
Yen (100)	3,5920	3,5950	+ 67	+ 81	+ 120	+ 142	+ 381	+ 432
DM	3,3594	3,3622	+ 38	+ 57	+ 84	+ 114	+ 255	+ 323
Florin	2,9802	2,9830	+ 37	+ 49	+ 75	+ 95	+ 229	+ 294
FB (100)	16,3249	16,3412	+ 46	+ 178	+ 97	+ 362	+ 461	+ 1000
FS	4,0535	4,0582	+ 27	+ 54	+ 68	+ 106	+ 257	+ 341
L (1 000)	4,5397	4,5453	– 68	– 28	– 114	– 62	– 354	– 257
£	10,0495	10,0585	– 443	– 403	– 809	– 751	– 2162	– 2020

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
Yen	7 1/4	7 1/2	7 9/16	7 11/16	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
Florin	8	8 1/2	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
F.B. (100)	8 7/8	9 1/8	9 3/16	9 7/16	9 1/4	9 1/2	9 1/2	9 3/4
F.S.	8 1/4	8 1/2	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9
L (1000)	4 1/2	5 1/2	10 3/8	10 7/8	10 7/8	11 3/8	11 1/2	12
£	14 7/8	15 1/8	14 15/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16
F franç.	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10	10	10 1/8	10 3/8	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 AOUT

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3670	C.N.E 3%	3750	3780	3785	+ 0 93
1103	B.N.P. T.P.	985	990	986	+ 0 10
1190	C.C.F. T.P.	1150	1150	1150	....
1122	Cr.Lyon. T.P.	1120	1120	1120	....
1920	Renault T.P.	1806	1800	1801	- 0 28
2030	Rhone Poul. T.P.	1850	1831	1900	+ 2 70
1135	Saint Gobain T.P.	1108	1100	1090	- 1 62
1230	Thomson T.P.	1098	1098	1098	....
995	ACCOR	790	778	755	- 4 43
795	Air Liquide	645	640	625	- 3 10
1700	Als.Superm.	1540	1540	1495	- 2 92
520	A.L.S.P.I.	378 40	395	385 20	+ 1 80
2340	Arjom. Prioux	1655	1680	1643	- 0 73
1060	AGF Sté Centrale	855	880	826	- 3 39
1060	Aux. Entrepr.	950	945	956	+ 0 63
365	Avenir H. Média	274 50	270	270	- 1 64
245	Axa Midi Ass.	190	190	184	- 3 16
280	Bafip	246	242	245 70	- 0 12
365	Bail-Equipem.	184	182 60	186	+ 1 09
930	Bail Investiss.	885	889	884	- 0 11
585	Bancaire	450	456	446 30	- 0 82
790	Bazar H.-V.	611	607	590	- 3 44
900	Beghin-Say	730	741	721	- 1 23
1250	Berger (M)	1130	1120	1105	- 2 21
650	Bic	484	490	451	- 6 82
890	B.I.P.	780	780	779	- 0 13
580	BIS	411	411	411	....
430	B N P (CI)	357	350	340 10	- 4 73
1060	Bollore Tech	930	935	925	- 0 54
3340	Bongrain	2800	2810	2815	+ 0 54
1050	Bon-Marché	798	795	766	- 4 01
615	Bouygues	485 30	498	482	- 0 68
140	BP France	87 60	87	89	+ 1 60
890	B S N	758	764	739	- 2 51
960	Canal Plus	849	844	827	- 2 59
495	Cap Gem.S.	389	382	359	- 7 71
3700	Carrefour	3195	3197	3160	- 1 10
146	Casino	111	111	108 10	- 2 61
110	Casino ADP	98 50	98	99	+ 0 61
1120	Castorama D.I.	967	965	950	- 1 76
230	C.C.F.	161	163	155 20	- 3 60
117	CCMC Ly.	97	97	88	- 9 28
490	C.D.M.E.	379	384	366	- 3 43
530	C.E.G.I.D.	405	400	406 10	+ 0 27
255	Cerestel (Ny)	251	251	251	....
670	C.E.P. Comm.	520	518	502	- 3 46
350	Cerus	242	227	222	- 8 26
550	Cetelem	451	433	423	- 6 21
510	C.F.A.O.	410	401 10	404	- 1 46
470	CF Int.	410	411	400	- 2 44
645	C G E	515	514	491	- 4 66
400	CGI Info	310 20	310 50	310	- 0 06
1260	C G I P	1030	1038	1017	- 1 26
570	CGP	500	500	483	- 3 40
970	Chargeurs S.A.	757	749	747	- 1 32
735	C.I.C.A (M)	650	646	648	- 0 31
1740	Ciments franc.	1423	1425	1385	- 2 67
820	Club Mediter.	481	465	436	- 5 42
186	CMB Packa.	130 50	130	128	- 3 45
119	Codetel	130 80	127	126 10	- 3 59
335	Cofimeg	315	310 10	312	- 0 95

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
795	Colas	572	575	565	- 1 22
345	Cpt. Entrep.	250	242	248	- 0 80
1130	Compt Mod.	1035	1005	985	- 4 83
290	Concept S.A.	264	264 50	263	- 0 38
420	CPR (Paris Réa.)	325	331	323 60	- 0 43
1280	Créd. Foncier	1030	1043	1005	- 2 43
805	Cr Lyon (CI)	830	830	815	- 2 38
1490	Credit Nat.	1076	1080	1040	- 3 35
295	CSEE	280	276	270	- 3 57
3010	Damart	2700	2700	2690	- 0 37
510	Dassault Aviation	402	378 10	380	- 5 47
270	Dassault Electr.	274	267	266 10	- 2 88
1850	De Dietrich	1580	1600	1540	- 2 53
210	Dév.P.d.C.(Li)	200	200	198	- 2 00
285	Dév.R.Sud-Est	260	255	252	- 3 08
515	D M C	397	390	387	- 2 52
3790	Docks France	2871	2900	2850	- 0 73
755	Dumez	575	580	548	- 4 70
2840	Eaux (Gle)	2140	2145	2080	- 2 80
520	Ecco	382	390	384 10	+ 0 55
1040	Electro-Finan.	979	996	978	- 0 10
700	Elf Aquitaine	659	660	649	- 1 52
500	- (Certific.)	447	445	446	- 0 22
1180	Epeda B.-F.	970	956	965	- 0 52
2660	Essilor	403	398	381 10	- 5 43
1230	Essil.Int.(DP)	195	185	185	- 5 13
725	Esso	538	532	519	- 3 53
2030	Eurafrance	1300	1300	1300	...
2000	Eurocom	1505	1510	1450	- 3 65
97	Eurodisneyland	89	88 30	87	- 2 25
4150	Euromarché	3080	3000	2900	- 5 23
1280	Europe 1	925	911	909	- 1 73
53	Eurotunnel	47 *	46 40	45 40	- 3 40
1700	Exor	1354	1301	1360	+ 0 44
1680	Facom	1187	1170	1122	- 5 48
176	Finextel	172 10	172	172	- 0 06
380	Fives Lille	222	215	221	- 0 45
2290	Fromager. Bel	1575	1630	1555	- 1 27
2000	Gal.Lafayette	1700	1671	1689	- 1 82
2180	G.A.N.	1700	1710	1708	+ 0 47
495	Gascogne (B)	298	308	285 10	- 3 68
1540	Gaz et Eaux	1355	1352	1390	+ 2 58
1240	Geophysique	1270	1290	1280	+ 0 79
590	Gerland Ly.	453	440	438	- 3 31
850	Groupe Cité	722	715	740	+ 2 49
1740	GTM-Entrep.	1509	1490	1485	- 1 59
1020	Guyenne-Gas.	885	865	885	....
310	Hachette	185	192	181 90	- 1 68
815	Havas	505	505	486	- 3 76
630	Henin (La)	520	501	495	- 4 81
1120	Hutchinson	879	890	850	- 3 30
355	Imétal	270	261	260 30	- 3 59
116	Immob. Phénix	97 50	98 50	96 20	- 1 33
128	Ingénico	98 50	98	98 20	- 0 30
3710	Inst. Mérieux	3450	3600	3350	- 2 90
480	Interbail	421	420	419	- 0 48
1400	Intertechnique	1050	1044	1040	- 0 95
1040	J. Lefebvre	770	790	702	- 8 83

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1060	Labinal	974	945	945	- 2 98
2800	Lab. Bellon	2050	2060	2000	- 2 44
485	Lafarge	364 80	360	350 80	- 3 84
1360	Lebon	1030	1010	981	- 4 76
4500	Legrand	3630	3700	3520	- 3 03
2800	Legrand (DP)	1960	1940	1960	...
765	Legris industries	601	600	541	- 9 98
800	Locabail Imm.	765	770	789	+ 3 14
480	Locafrance	413	412	415	+ 0 48
790	Locindus	770	770	771	+ 0 13
445	Luchaire	400	419	390	- 2 50
4630	L.V.M.H.	3455	3470	3344	- 3 21
620	Lyonn. Eaux	466	473	450	- 3 43
335	Majorette Ly	280	280	260	- 7 14
400	Mar. Wendel	335	340	330	- 1 49
350	Matra	264 50	272	257 50	- 2 65
6250	Merlin-Gerin	509	492	490	- 3 73
148	Metaleurop	88	91	89 20	+ 1 36
197	Métrologie In.	131 80	131 10	127	- 3 64
96	Michelin	75	75	72 70	- 3 07
1230	Midi (Cie)	920	935	910	- 1 09
130	Midl. Bk Sa *	97	92	93	- 4 12
355	Min. Salsig (Ma)	432 50	419	427	- 1 27
180	MMB	108	105	110	+ 1 85
103	Moulinex	76 50	77	75 30	- 1 57
1580	Navig. Mixte	1410	1410	1340	- 4 96
187	Nord-Est	151	150	145 40	- 3 71
540	Nordon (Ny)	443	426	426	- 3 84
895	Nouv Galeries	575	551	580	+ 0 87
750	Occid. (Gle)	590	595	580	- 1 69
1840	Omn. F. Paris	1420	1390	1350	- 4 93
360	Olipar	330	308	310	- 6 06
545	Oréal	452	453	433 90	- 4 00
635	Paribas	485 50	490	465	- 4 22
1580	Pechelbronn	1469	1451	1370	- 6 74
158	Pechiney Int.	111	107 50	105	- 5 41
330	Pechiney (CIP)	252 50	252 50	251	- 0 59
600	Penhoet	512	517	510	- 0 39
1130	Pernod Ricard	942	950	932	- 1 06
730	Peugeot	545	555	533	- 2 20
505	Pinault	465	467	450 50	- 3 12
420	Plasto-Omn.	300	299	285	- 5 00
610	Poliet	470	469	465 50	- 0 96
1100	Prétabail-Sic.	1015	1010	1030	+ 1 48
725	Primagaz	560	550	547	- 2 32
680	Printemps	507	500	496	- 2 17
2100	Promodes	1803	1810	1806	+ 0 17
595	Radiotechn.	505	498	480	- 4 95
220	Raff. D.Total	200	200	200	....
3020	Redoute (La)	2575	2576	2700	+ 4 85
385	Rémy et Associés	345	325	328	- 4 93
465	R. Poulenc CIP	268	263	269 80	+ 0 67
350	Robur Financ.	297	298	294	- 1 01
68	Rochette (La)	49	48 90	48 70	- 0 61
2310	Roussel Uclaf	1880	1900	1880	....
4450	R. Impé.Ly *	3764	3757	3757	- 0 19
198	Sade (Ny)	195	192 10	188	- 3 59
1700	Sagem	1515	1560	1470	- 2 97

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
555	Saint Gobain	385	382 10	366 90	- 4 70
1500	Saint Louis	1087	1085	1076	- 1 01
1560	Salomon Ly	1232	1215	1126	- 8 60
495	Salvepar (Ny)	465	451	435	- 6 45
1000	Sanofi	850	858	831	- 2 24
1770	S A T	1790	1740	1710	- 4 47
335	Saut. Chât.	258	261	256	- 0 78
1630	Saupiquet (Ns)	984	1000	1033	+ 4 98
1020	Schneider	755	764	736	- 2 52
23	SCOA	14 80	15	14 85	+ 0 34
1300	S.E.B.	1060	1052	1057	- 0 28
480	Sefimeg	430 10	440	432	+ 0 44
715	Sextant A.	540	544	536	- 0 74
1550	S F I M	1295	1275	1260	- 2 70
265	S.G.E.	182	176 20	170	- 6 59
550	Simco	546	555	547	+ 0 18
980	Sk. Rossignol	920	944	933	+ 1 41
1040	Sligos	905	900	860	- 4 97
565	Société Géné	464 20	464	451	- 2 84
126	Sodecco(B)	119	115 50	115 50	- 2 94
161	Sodero(Ns)	155	155	155	....
600	Sodexho	544	545	528	- 2 94
100	Sogenal(Ny)	93	93	93	....
495	Sogerap	465	467	470	+ 1 08
1700	Som-Allib.	1220	1200	1190	- 2 46
1470	Source Perrier	1341	1340	1327	- 1 04
685	Sovac	620	610	585	- 5 65
860	SPEP	500	490	475	- 5 00
755	Spie-Batignol	461	460	449	- 2 60
1320	Strafor	1140	1110	1105	- 3 07
430	Suez	311 80	312 10	308	- 1 22
610	Synthelabo	518	480	480 90	- 7 34
104	Thomson	99	99	97 80	- 1 21
715	Total	588	583	580	+ 0 34
118	- (certif)	100	99	98	- 2 00
400	Truffaut Fin.	350	345	325	- 7 14
605	U.A.P.	475	479	460	- 3 16
405	U F B Locab.	343	328	323	- 5 83
1200	U I C	990	1000	951	- 3 94
835	U I F	556	568	575	+ 3 42
900	U I S	800	801	800	...
850	Unibail	776	779	770	- 0 77
255	U C.B.	213	210	202	- 5 16
560	Valéo	410	405	402	- 1 95
320	Vallourec	240	231	222 50	- 7 29
420	Via Banque	368	368	360	- 2 17
1450	Zodiac	1078	1030	1005	- 6 77
1230	Elf Gabon	1710	1779	1850	+ 8 19
143	Amax	132 10	136 50	136 50	+ 3 33
167	Amer. Express	130	128 90	128 90	- 0 15
205	A.T.T.	174	175 50	175 50	+ 0 86
160	Anglo Amer C.	165	170	170	+ 5 78
420	Amgold	510	500	500	- 1 96
295	Banco Santander	232	229 50	229 50	- 1 08
940	B.A.S.F.	798	784	784	- 1 75
985	Bayer	809	787	781	- 3 46
83	Buffelsfont.	95 90	96 50	97 50	+ 1 67
111	Chase Manh.	94 80	93	93 05	- 1 85

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
127	De Beers	106 50	110	110	+ 3 29
2750	Deutsche Bank	2330	2220	2195	- 5 79
1560	Dresdner Bank	1310	1310	1288	- 1 68
63	Driefontein	75 10	74	74 40	- 0 93
220	Du Pont-Nem.	195	198 30	198 30	+ 1 69
215	Eastman Kodak	214 60	213	213	- 0 75
15	East Rand	29 80	28 50	29	- 2 68
88	Echo Bay	79 50	79 90	79 95	+ 0 57
240	Electrolux	180	182	182	+ 1 11
1220	Ericsson	1060	1040	1040	- 1 89
265	Exxon Corp.	274	280	280	+ 2 19
240	Ford Motor	194	193 50	193 50	- 0 26
46	Freegold	63	62 80	63 50	+ 0 79
15	Gencor	14 60	14 90	14 90	+ 2 05
405	Gén. Elect.	330	334	334	+ 1 21
270	Gén. Motors	195	199	199	+ 2 05
545	Gén. Belgique	450	437 50	437 50	- 2 78
67	Gd. Métropol.	57	57	57	...
81	Guinness	66	65	65 50	- 0 76
24	Hanson PLC	20 90	20 35	20 35	- 2 63
37	Harmony Gold	59	58 35	59	...
245	Hewlett Packard	181	180	180	- 0 55
53	Hitachi	45 50	43 50	43 50	- 4 40
930	Hoechst	790	760	754	- 4 56
99	Homestake	121 50	122	122	+ 0 41
114	Imp. Chemical	93 50	93	93	- 0 53
645	I.B.M.	541	540	540	- 0 18
315	I.T.T.	279	281	281	+ 0 72
148	Ito Yokado	117 10	116 60	116 60	- 0 43
77	Matsushita	62 80	61 50	61 50	- 2 07
18 50	Maxwell	17 35	17 30	17 40	+ 0 29
195	Mc Donald's	146 50	147 50	147 50	+ 0 68
490	Merck	428	431	431	+ 0 70
490	Minnesota M.	428	431	431	+ 0 70
355	Mobil corp.	350	352	352	+ 0 57
200	Morgan J.P.	171	172	172	+ 0 58
33700	Nestlé	31040	30400	30350	- 2 22
1080	Nixdorf	1000	981	981	- 1 90
173	Norsk Hydro	218	218	217	- 0 46
105	OFSR	145	145	145	..
1930	Petrofina	1760	1675	1675	- 4 83
275	Philip Morris	232	233 60	233 60	+ 0 69
86	Philips	73 10	70 10	70 10	- 4 10
90	Placer Dome	102 10	102 20	101 70	- 0 39
290	Quilmès	232	234	234	+ 0 86
25	Randfontein	36 60	36	36	- 1 64
440	Royal Dutch	441	440 20	440	- 0 23
58	R T Z	49 30	49	49	- 0 61
8	Saat.& Saatchi	6 10	6	5 95	- 2 46
45	St Helena	64	62 70	62 70	- 2 03
350	Schlumberger	339 80	348	348	+ 2 41
48	Shell transp.	48 60	48 60	49 20	+ 1 23
2580	Siemens	2120	2061	2046	- 3 49
320	Sony	270	265	265	- 1 85
87	Sumitomo Bank	68 50	69 10	69 10	+ 0 88
265	T.D.K.	232	228 50	228 50	- 1 51
52	Telefonica	44 80	44 40	44 45	- 0 78
38	Toshiba	32	32 20	32 20	+ 0 63
480	Unilever	425	420 50	420	- 1 18
330	Unit. Techn.	259	259	259	....
395	Vaal Reefs	470	490	495	+ 5 32
330	Volvo	280	282	282	+ 0 71
176	West. Deep.	221	219 20	219 20	- 0 81
255	Xerox Corp.	223	218	218	- 2 24
109	Yamanouchi	89 40	87 40	87 40	- 2 24
1 82	Zambia Cop.	2 40	2 49	2 50	+ 4 17

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	118	2 17
Emp.Etat 9,8%78	99 70	1 07
10,80% 79/94	100 65	10 38
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	101 90	7 24
Emp.Etat 13,4%83	107 85	8 92
Emp.Etat 12,2% 84	103 30	10 59
Emp.Etat 11% 85	103 35	5 45
10,26% mars 86	99 25	4 55
OAT 10% 5/2000	98 10	2 35
OAT 9,9% 12/1997	99	6 80
OAT 9,8% 1/1996	97 95	5 45
PTT 11,2% 85	102 70	7 42
CFF 10,30% 86	97 60	5 41
CNB Bques 5000F	99 98	1 35
CNB Paribas 5000F	100 15	1 35
CNB Suez 5000F	100 10	1 35
CNE 11,5% 85	101 55	2 24
CNI 1/82 5000F	99 96	1 35
CNT 9 % 86	..	3 01
CRH 10,90% déc.85	100 90	6 28
CHARB FCE 3% 100	150	....
CNCA	1131	.
Cerus	...	..
CGE 6 janv 89/99	481 30	....
Drouot Ass.8%86cv	...	...

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1300	1335
Applications Hydr.	1410	1361
Arbel	886	...
Astorg	308	310
Bains C.Monaco	981	941 o
B.Hypoth.Europ.	350	350
B.N.P. Intercont.	247 70	243
Beghin-Say (C.I)	480	...
Bénédictine	3675	....
Blanzy Ouest	3407	2720 o
B T P	90	86 50
Cambodge	750	720 o
Carbone Lorraine	898	880
Case Poclain	21 70	...
C.E.G.F (Frigor.)	400	386
Centenaire Blanzy	584	575
Cerabati	101	100
Champex Ny	140	...
CIC (CIP)	192 10	192 10
C.I.M.	804	.
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	. .
Clause	470	....
Cofradel	1220	1200
Cogifi	360	350

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comiphos	596	579
Cie Industrielle	6800	....
Cpt Lyon Alemand	580	570
Concorde	794	770
Constr.Mét.Prov.	38	36 50 o
Crédit Gén.Ind.	409	400
Cr Universel (Cie)	608	608
Crédicel	127 50	126 50
Darblay	748	740
Degremont	1344	....
Delalande	2251	2150
Delmas Vieljeux	4350	4350
Didot Bottin	1270	1233
Drouot Assu.	245	237 70
Eaux Bassin Vichy	2720	2611 o
Eaux Vittel	970	931 o
Ecia	249	231 90 o
Electro-Banque	330 10	320
Elf Antargaz	1900	....
E.L.M. Leblanc	890	662 o
Erafi Bretagne	502	515
Est.Mag. Paris	4000	....
Etex (ex. Eternit)	1940	1862
Europ Soutres Ind.	38	43 20 d
Finalens	310	310
F.I.P.P.	167	161 90
F.N.A.C.	1895	1855
Foncière (Cie)	710	703
Fonc.Lyonnaise	980	950 o
Foncina	520	510
Fougerolle	711	695
France I.A.R.D.	900	873
France SA (La)	1650	1584 o
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	940	902 o
Genefim	301	300
Gévelot	550	....
G.F.C.	432	427
G.F.I.I.	302 10	300
Gds Moulins Paris	1500	1500
Groupe Victoire	1430	1420
G.T.I (Transport)	551	529
Immobail	378 20	376
Immobanque	740	734
Im.Marseillaise	6200	6100
Imm. Plaine-Monceau	481	450
Immofice	483	475 10
Invest.(Ste Ctle.)	3200	...
Jaeger	82	80 85
Lambert Frères	360	. .
Lille Bonnières	1800	1651
Loca-Expansion	310	300
Locafinancière	476	465
Locatel	264	282 80 d
Louis Vuitton	820	787 o
Louvre	4410	4234
Lucia	1940	1890
Machines Bull	46 20	...
Mag.Uniprix	198	..
Magnant	1170	800
Métal Déployé	550	528 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	142 80	140
Navigation (Nle)	273	...
Nozal	150	145
Optorg	345 60	336
Oréal (CI)	211 20	....
Origny-Desvroise	1360	1330
Palais Nouveauté	1094	1051
Paluel Marmont	649	....
Parfinance	190	186 50
Paribas (CIP)	850	848
Paris France	211 30	219 80 d
Paris Orléans	268	267
Parthena Invest.	411	394 50 o
Paternelle RD	1139	..
Pathé Cinéma	1112	1112
Piper Heidsieck	2133	2115
P.L.M.	306	293 80
Porcher	865	. ..
Promodès (CI)	879	. .
Publicis	774	750
Rochefortaise	158 90	152 50 o
Rosario	262	255
Rougier	438	420 50 o
S.A.C.E.R.	536	....
S.A.F.A.A.	487	....
S.A.F.I.C Alcan	430	. . .
SAFT	1678	...
Saga	211 60	203 o
Salins du Midi	589	565
Satam	114 90	110 30
Savoisienne M.	167 10	....
S.C.A.C.	790	780
Senelle Maubeuge	435	422
S.Etud.Part. (M)	181	178
Silic	749	729
Sovam	397	381 o
S.I.P.H.	410	410
Sofal	710	690
Soffo	613	510 o
Sofical	1032	994
Soficomi	802	585
S O F I P (M)	480	...
Sofragi	1560	1500
Sophia-Bail	435	425
Sopagri	178	178
Soudure Autogène	871	837
Sovabail	515	514
Stern	726	....
Suez (CIP)	318 90	287 o
Taittinger	4656	4517
Télémécanique Elect.	4416	4416
Testut-Aequitas	1010	..
Tour Eiffel	281	281
Ufiner	1014	974
U.T.A.	2070	....
Vicat	380	369
Viniprix	1610	1633
Virax	178 90	176 80
Waterman	1500	1500
Maroc Sté Brasseries	250	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	850	...
Akzo Nv Sico	285	..
Alcan Aluminium	124	116
Algemene B.Ned.	100	99
American Brands	326	....
Arbed	680	...
Asturienne Mines	171	....
Banco Popular Espa.	440	441
Banque Ottomane	1890	1892
B Reglements Int.	36500	38000
Can.Pacifique	86	....
Chrysler Corp.	71	67 o
C.I.R.	17 80	....
Commerzbank	790	....
De Beers (port.)	137	...
Dow Chemical	222 50	....
GB (Brux Lamb.)	554	....
Gevaert	1225	....
Glaxo Holdings Ltd.	69 80	70
Goodyear Tire	135	...
Grace and Co (WR)	132 50	....
GTE Corp.	155	..
Honeywell Inc.	505	....
Johannesburg	1445	. .
Kubota	28	....
Latonia	310	310
Midland Bank	26	23 o
Noranda Mines	85	....
Olivetti priv.	16 30	. .
pakhoed hold	590	....
Pfizer Inc.	380	. . .
Procter Gamble	435	. . .
Ricoh	32	. .
Robeco	289	286
Rodamco NV.	222	200
Rolinco	261 50	259
Saipem	8 50	8 20 o
Sema Group	52	52
SKF Aktiebolaget	125 50	....
Tenneco Inc.	340	284 o
Thorn Electrical	66 50	....
Toray Ind.	22 80	.
Vieille Montagne	3000	..
Wagons Lits	1750	.
West Rand Cons.	19 50	....
Whitman Corp	122	.

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	. .
Buitoni	815	...
Calophos	210	. .
C.G.H Cogenhor	90	76 205
C. Occid. Forestiere	180	....
Chambourcy (M)	978	. ..
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	610	. ..
Europ. Accum.	64 10	...
Gachot S.A.	88 40	74 90 o
Guy Degrenne	430	....
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	...
Lecteurs du Monde	344	..
Marlin Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Particip. Perrier	350	....
Rorento N.V.	173	....
St-Gobain-Emballage	1990	....
Sema Metra	330	304 5
S.E.P.R.	1522	. .
Sicli	445	....
S.P.R. act. B.	392 90	362 o
Ulinex	380	...
Wonder	968	755 o

SICAV (sélection) 20/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	993 45	989 22
Acelion	214 60	208 86
Agepargne	739 81	707 95
Ageplacement	6892 21	6892 21
Ageprestière	105 34	105 02
AGF Actions ex CIP	1077 23	1050 96
A.G.F. 5000	622 68	607 49
AGF ECU	1007 78	997 78
AGF Foncier	115 80	112 98
AGF Invest Sicav	111 42	108 70
AGF Interfonds	404 02	394 17
AGF Oblig.	1054 30	1049 05
AGF Sécurité Sicav	10806 96	10806 96
A.G.F.I.M.O.	654 55	638 59
AMERI-GAN	5653 36	5435 92
Amplitude	605 01	587 39
Arbitrages Court.T.	6106 12	6093 92
Associc	1111 83	1111 83
Atout Futur	342 86	334 50
Aurecic	1364 21	1324 48
Avenir Alizes	1543 96	1513 69
Avenir CIC	103 57	100 55
Axa Capital	140 07	134 04
Axa Europe	119 50	114 35
Axa Investments	115 34	110 37
Axa NPI	103 23	98 78
Axa Valeurs PER	119 91	114 75
Capmonétaire	5405 88	5400 48
Capioblig	5498 50	5417 24
Captacic	1102 67	1086 37
Capital-Monde	375 91	368 74 •
Capital Plus	1727 41	1727 41 •
Casden Pierre	32	31 22
Coexis	1120 51	1093 18
Comptavalor	5971 65	5962 71
Convertimmo	385 20	370 38
Credinter	459 33	445 95
Credit Mutuel Capital	1093 86	1072 41
Desa	1142 45	1114 59
Drouot France	783 30	749 57
Drouot Investiss.	963 12	921 65
Drouot Sécurité	236 26	226 09
Drouot Sélection	137 18	131 27
Ecucic	1052 42	1036 87 •
Ecupar	121 89	116 84
Ecureuil Capitalisation	2159 92	2138 53
Ecureuil Invest.	369 82	359 05
Ecureuil Monepremiere	56762 05	56762 05
Ecureuil Monétaire	33450 10	33450 10
Ecureuil Trésorerie	2076 01	2076 01
Ecureuil Trimestr.	1943 92	1924 67
Elicash	361365 82	361365 82
Energia	285 13	272 20
Eparcic	3052 36	3052 36
Eparcourt-Sicav	4264 92	4254 28
Epargne Associat.	24712 89	24675 88
Epargne Capital	8922 63	8834 29
Epargne Court Terme	576 41	576 41
Epargne Croissance	1646 56	1505 16
Epargne Industrie	98 56	87 16
Epargne J.	59451 61	59451 61
Epargne Long Terme	188 02	182 99
Epargne Monde	1208 48	1176 14
Epargne Oblig.	186 10	181 12
Epargne Premiere	12378 11	12283 98
Epargne Quatre	1087 32	1058 22
Epargne-Unie	1264 92	1234 07
Epargne Valeurs	423 40	412 07
Epsilon	1160 94	1149 45
Eufinvest	664 18	644 82 •
Eurocic Leaders	1011 96	982 49
Eurodyn	1122 24	1094 87
Euro Gan	6799 34	6537 83
Euromail	26 52	26 13
Fonsicav	12164 12	12164 12
FRANCE-GAN	8587 50	8257 21
France Garantie	259 01	258 49
France Investiss.	439 69	428 97 •
France Oblig.	448 59	444 15
Francic	424 83	412 46
Francic Pierre	110 29	107 08
Francic-Regions	1238 65	1200 63

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 36	30 36
Fructi-Capi	35 04	34 52
Fructi Court	120747 93	120747 93
Fructidor	230 26	226 86
Fructi-Ecu	556 52	548 30
Fructi-Epargne	28 70	28
Fructifrance	839 41	819 94 •
Fructimmo	29 81	29 08
Fructi-Premiere	10255 08	10103 53
Fructivar	4641 28	4629 71
Futuroblig	1196 97	1167 78
Gestilion	12481 59	12419 49
Gest.Associations	151 57	148 23
Gest. F. Sécur	10220 73	10169 88
Horizon	1135 32	1102 25
Interepar	102648 32	99658 56
Interoblig	11726 74	11275 71
Intersélection Fce	508 69	493 87
Japacic	162 11	157 39
Jeunepargne	248 37	244 70
Laffitte Amerique	199 35	190 31
Laffitte Europe	271 96	259 63
Laffitte Expan.	259 35	247 59
Laffitte France	313 86	299 63
Laffitte Immobil.	242 05	231 07
Laffitte Japon	423 15	403 96
Laffitte Oblig.	133 93	127 86
Laffitte Rendement	178 19	170 11
Laffitte Tokyo	366 31	349 70
Latitude	5772 97	5764 32
Laure C.T.	10767 78	10767 78
Laumi L.T	5921 48	5749 01
Lion Association	11256 23	11256 23
Lion Institution	24601 09	24539 74
Lionplus	821 96	805 84
Lion Trésor	2081 81	2061 20
Lion 20 000	22519 13	22519 13
Livret Bourse Inv.	500 87	486 28
Livret Portefeuil.	657 68	638 52
Méditerranée	183 37	175 47
Mensuel CIC	10080 50	9979 70
Mondial Investissem.	398 01	379 96
Monecic	5379 73	5379 73
Moneden	57401 30	57401 30
Mone.J	61992 32	61992 32
Montévalor	69735 23	69735 23
Mutualité dépôts	11502 74	11479 78
Mutuelle Unie Sel.	144 81	138 57
Natio Court Terme	240798 00	240798
Natio-Epargne	14912 20	14764 55
Natio-Ep. Ret.	121 33	118 08
Natio Epargne Trésor	6611 98	6598 78
Natio-Imm.	1180 77	1149 17
Natio-Inter.	1153 50	1122 63
Natio-Monétaire	21715 08	21715 08
Natio Obligations	497 84	484 52
Natio-Patrimoine	1410 05	1372 31
Natio-Placements	64971 74	64971 74
Natio-Revenus	989 32	979 52
Natio Sécurité	12067 03	12067 03
Natio-Valeurs	775 53	754 77
Nippon-Gan	5495 98	5284 60
Nord Sud Dévelop.	1284 38	1281 82
Obli-Associations	123 84	122 61
Oblicic-Mondial	2304 03	2269 98
Oblicic-Régions	1004 11	989 27
Oblig. ttes caté.	151 67	149 43
Oblilion	1112 12	1101 11
Oblisécurité	10936 96	10936 96
Optimar	31429 85	30514 42
Oracion	1141 49	1113 65
Orvalor	6414 86	6183
Paribas Epargne	17656 74	17621 50
Paribas Opportunités	115 58	110 87
Paribas Patrimoine	517 91	496 80
Paribas Revenus	88 51	87 63
Patrimoine Retraite	188 63	184 93
Pervalor	628 49	610 19
Phenix Placement	282 57	274 34
Pierre Investissements	728 02	710 26 •
Placement A	1136 32	1114 04
Placements C.T.	7629 58	7614 35

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J	6142 38	6130 12
Placement Premier	5608 65	5597 46
Plénitude	116 83	113 70
Poste Gestion	55658 90	55658 90
Première Oblig.	10671 12	10660 46
Prév. Ecureuil	108 48	105 58
Prévassociation	25042 67	25042 67
Proficius	1044 23	1018 76
Quartz	122 80	119 80
Réalvalor	920 09	893 29
Rentacic	158 92	156 57
Revenus Trimestr.	5206	5154 46
Revenu-Vert	1123 10	1106 50
St Honoré Bio-Alim.	863 70	824 53
St Honoré Global	246 85	235 66
St Honoré Mat Plac.	213 46	203 78
St Honoré Pacifique	582 05	555 66
St Honoré PME	515 68	492 30
St Honoré Real	12768 83	12717 96
St Honoré Services	477 47	459 11
St Honoré Techno	730 78	697 64
Sécuricic	1496 60	1496 60
Sécuri-Gan	12945 27	12891 44 •
Sécuri-Taux	1190 68	1190 68
Sicasden	688 38	678 21
Sicav Associations	1582 91	1580 54
S.F.I. fr. et etr.	648 22	629 34
Sicav 5.000	392 43	381 93
S.I. Est	1388 89	1329 08
Slivafrance	642 87	625 66
Slivam	404 44	393 62
Slivarente	204 26	200 25
Slivinter	416 02	404 89
S.N.I.	1154 02	1120 41
Sogépargne	340 64	328 33
Sogéroc	53374 10	51819 51
Sogevar	1019 35	973 13
Soginter	1247 55	1190 98
Soleil Investissements	482 86	464 29
Solstice	2049 85	2044 74
Stratégie Actions	942 47	906 22
Stratégie Rendements	1204 55	1166 63
Technocic	1023 84	994 02
Techno-Gan	5600 66	5385 25
Thesora	552 66	547 19
Transplus	131 63	125 96
Trésor Avenir	104 38	103 35
Trésor Plus	1084 65	1073 91
Trésor Réal.	12224 70	12224 70
Trésoncic	109673 18	109673 18
Trilion	5100 58	5050 08
U A P Investiss.	441 34	425 39
U.A.P. Act. F.	560 31	540 06 •
U.A.P. Act. Sél.	598 72	577 08
U.A.P. Aedif.	614 79	592 57
U.A.P. Altefi	199 13	191 93
U.A.P Alto	162 68	156 80
UAP Moyen Terme	117 21	112 97
Uni-Associations	116 55	116 55
Uni-Foncier	1362 71	1329 47
Unifrance	544 32	531 04
Uni-Garantie	1301 69	1278 67
Uni Regions	1504 66	1467 96
Unirente	2398 91	2340 40
Univar	204 29	204 29
Univers Actions	1226 30	1196 39
Univers-Obligation	1623 75	1584 15
Valorem	514 73	502 18
Valorg	1775 17	1773 40
Valrea	45445 33	45422 62
Vasban	24644 23	24619 59

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 230	5 277	5 080	5 550
Ecu	6 968	6 971	.....	.....
Allemagne (100 dm)	335 980	336 190	325	346
Belgique (100 F)	16 330	16 341	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 210	298 350	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 554	4 537	4 300	4 850
Danemark (100 krd)	87 760	87 620	84 500	92 500
Gde.Bretagne (1 L)	10 050	......	9 600	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 404	......	4 050	4 050
Suisse (100 f)	405 780	......	389	417
Suède (100 krs)	91 140	......	87 500	95 500
Norvège (100 k)	86 650	......	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 760	......	46 150	49 400
Espagne (100 pes)	5 459	......	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 795	......	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 571	......	4 450	4 850
Japon (100 yens)	3 572	......	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/8
Or fin (kilo en barre)	69500	70000
Or fin (en lingot)	69900	70150
Napoléon (20f)	446	459
Pièce Fr (10 f)	384	.....
Pièce Suisse (20 f)	487	500
Pièce Latine (20 f)	430	430
Souverain	526	527
Pièce 20 dollars	2620	2560
Pièce 10 dollars	1305	1305
Pièce 5 dollars	850	.....
Pièce 50 pesos	2750	2750
Pièce 10 florins	420	440

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

La crise du golfe et le sort des otages français en Irak et au Koweït

Paris préconise une solution diplomatique

La France a préconisé, mardi 21 août, une solution diplomatique à la crise du Golfe, estimant que *« c'est aux pays arabes au premier chef »* de rechercher les modalités d'une telle solution et à la communauté internationale de faire respecter les règles régissant les rapports entre Etats. Intervenant à l'ouverture de la réunion ministérielle extraordinaire de l'Union de l'Europe occidentale à Paris, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a estimé qu'aux menaces irakiennes il n'y avait qu' *« une réponse : s'en tenir strictement dans la solidarité internationale au respect des règles universellement admises régissant les rapports entre Etats, au respect des frontières, au règlement des conflits par le dialogue et la négociation »*.

Après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Belgique, la France a *rejeté*, lundi 20 août, les conditions posées dimanche par le président Saddam Hussein pour la libération des ressortissants étrangers retenus en Irak et au Koweït. *(Nos dernières éditions du 21 août.)*

Les propositions du chef de l'Etat irakien *« ne répondent pas aux exigences définies par le Conseil de sécurité des Nations unies, qui sont le retrait immédiat et inconditionnel du Koweït »*, a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères. M. Saddam Hussein avait réclamé, en échange de la libération des ressortissants étrangers, le retrait des forces américaines d'Arabie saoudite et la levée de l'embargo imposé à l'Irak.

Par ailleurs, le Quai d'Orsay a démenti que la France ait *« tenté de régler pour son compte et de façon séparée »* le problème des ressortissants français. Le porte-parole du ministère s'est élevé contre les allégations de l'*International Herald Tribune*. Dans un article publié lundi, le quotidien avait affirmé que Paris avait cherché secrètement à obtenir un traitement de faveur pour ses ressortissants. Le porte-parole a souligné que la France *« à aucun moment n'a joué un jeu en solo dans cette affaire »*.

Le ministère des affaires étrangères a également réfuté les accusations de certains médias selon lesquelles il aurait délibérément passé sous silence les informations concernant les vingt-sept premiers Français déplacés et n'en aurait fait état qu'après la diffusion du témoignage de l'épouse de l'un des membres du groupe.

Le ministère a indiqué qu'il ne communiquait aux familles *« que des informations vérifiées »*, et qu'il le faisait *« immédiatement »*. Un porte-parole a précisé qu'il était inexact de dire que Paris avait été informé dès jeudi du transfert des vingt-sept Français.

Le nombre de Français déplacés s'élève désormais à trente-trois, après le transfert, dimanche, de six personnes qui résidaient au Regency Hotel à Koweït. Le nombre total de Français retenus est de 290 au Koweït, et de 270 en Irak. Le Quai d'Orsay a indiqué que l'ambassade de France au Koweït continuait à fonctionner parfaitement et que tous les ressortissants français – à l'exception des trente-trois personnes transférées – avaient pu être localisés. Lundi, les autorités koweïtiennes avaient lancé un ultimatum aux ambassades étrangères leur demandant de fermer leurs portes avant vendredi 24 août.

□ **M. Dumas à Moscou le week-end prochain.** – *Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, effectuera samedi et dimanche une visite de travail en Union soviétique, à l'invitation de son homologue,* M. Edouard Chevardnadze.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 21 août 1990 a été tiré à 577 466 exemplaires.

Les témoignages à l'arrivée à Roissy

« Il n'y avait aucun sentiment d'inquiétude »

Les cinq Français qui ont quitté lundi 20 août l'ambassade de France à Bagdad sont arrivés mardi matin à Roissy par le vol régulier d'Air France en provenance d'Amman en Jordanie. Mme Janier, épouse du chargé d'affaires André Janier, leur fils Julien, Mme Piola, secrétaire à l'ambassade, M. Didier Isnard, coopérant à Bagdad, et la petite Aurélie Bihanic, fille d'un membre du personnel de l'ambassade, avaient franchi la frontière jordano-irakienne à bord d'une voiture diplomatique.

« Nous sommes passés par l'autoroute sans problème particulier, a précisé M. Isnard. *Il y a eu très peu de contrôles. »* Le jeune ingénieur de vingt-six ans a ajouté que la vie était *« normale »* à Bagdad, qu'il n'y avait *« aucun problème de déplacement ou de sécurité »* et que *« la communauté française gardait le moral, du moins les résidents, les autres je n'en sais rien ».*

« La seule peur qu'on a pu ressentir, c'est en écoutant les radios occidentales. Mais sur place il n'y avait aucun sentiment d'inquiétude », a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il n'était pas *« en fuite »*, mais rentrait à Paris car *« son temps était achevé »*. Coopérant depuis septembre 1989, chargé de l'informatique à l'ambassade, M. Isnard ne devait pourtant terminer son service militaire qu'en septembre. *« Mais nous avons fait un départ en bloc »*, a-t-il expliqué.

*Il a également indiqué que l'am*bassade n'avait plus aucun contact avec les trente-trois Français qui ont été déplacés par les autorités irakiennes vers des destinations inconnues.

Visiblement éprouvée, Mme Janier, accompagnée de son fils, s'est refusée à faire la moindre déclaration. Mme Piola, en revanche, a affirmé, avant de monter dans le véhicule de police qui l'attendait à la sortie de l'aéroport, qu'elle venait *« passer des vacances »*. *« Si la situation s'améliore, je rentrerai »*, a-t-elle conclu.

N. H.

Bagdad : « Nous mettons fin à notre amitié avec la France »

L'agence irakienne INA a diffusé mardi 21 août une déclaration du porte-parole du Parlement irakien accentuant les menaces pesant contre les otages français en Irak et au Koweït. *« Jusqu'à hier*, annonce Bagdad, *nous considérions la France comme un pays ami, mais maintenant – après qu'un porte-parole du ministère français des affaires étrangères eut déclaré que la France allait participer aux côtés des Etats-Unis à l'imposition du blocus, qui est un acte de guerre, – nous mettons fin à notre amitié avec la France, et nous annonçons que nous allons traiter les ressortissants français comme les ressortissants américains, si les Français mettent en pratique leurs déclarations. » Nous exhortons le peuple français ami à résister à la politique du gouvernement qui a déclaré la guerre contre un Etat et un peuple amis. »* – *(AFP.)*

Un appel de M. Moubarak à M. Saddam Hussein

Le président égyptien Hosni Moubarak a lancé mardi 21 août un appel solennel au président irakien Saddam Hussein, lui demandant de *« retirer les troupes irakiennes du territoire koweïtien afin que la situation revienne à son état initial »*.

La télévision et toutes les chaines de radio ont interrompu leurs programmes pour diffuser l'appel du président Moubarak. Le chef de l'Etat égyptien, dont l'appel était lu par un présentateur, a souligné qu'une réponse favorable du président irakien lui vaudrait *« l'estime du monde entier »*.

On apprenait d'autre part mardi que l'Egypte avait commencé à envoyer des chars, de l'artillerie et des missiles antiaériens pour renforcer ses troupes déjà présentes en Arabie saoudite. – *(AFP.)*

Anxiété dans les entreprises

Depuis plusieurs jours, les entreprises françaises recensent un à un les ressortissants travaillant pour elles en Irak et au Koweït *(lire notre encadré)*. Avec anxiété et inquiétude, ce qui les incite à la discrétion afin de ne pas risquer d'aggraver, par une parole malheureuse, la situation de leurs collaborateurs et de leurs familles.

Dans la plupart des cas, une personne fait fonction, au siège de l'entreprise, de cellule de crise et a été chargée de centraliser les informations. En liaison avec le Quai d'Orsay, elle les recueille aussi auprès des familles lorsqu'elles ont eu la chance de recevoir un appel téléphonique avec le ou les parents retenu(s) en Irak. C'est le cas pour un technicien d'une entreprise sous-traitante, travaillant dans le nord de l'Irak pour Technip, qui a réussi vendredi dernier à téléphoner de Bagdad à sa femme pour lui dire qu'il s'était rendu dans la capitale irakienne *mais qu'il s'apprêtait à retourner sur* le chantier avec les collaborateurs de Technip.

Car les industriels retenus au Koweït et en Irak sont en grande majorité des hommes. On dénombre pourtant quelques femmes et des enfants : par exemple, dans le groupe de la Compagnie générale d'électricité (CGE). Chez Campenon Bernard (BTP) ou chez GEC-Alsthom, en revanche, on ne cache pas son soulagement : les cadres qui auraient été susceptibles de se trouver en Irak ou au Koweït étaient en congés en Europe.

Un courant de solidarité

Les nouvelles circulent par le bouche à oreille. Un courant de solidarité se noue : ainsi, le cadre de Freyssinet qui a réussi à quitter le Koweït en traversant le désert, a donné à la CGE des nouvelles sur certains de ses collaborateurs. Car, si quelques familles reçoivent de rares coup de fils d'Irak, celles ayant des parents au Koweït doivent se contenter de contacts indirects transitant par l'ambassade et le Quai d'Orsay, souvent par télex.

D'après les témoignages recueillis auprès d'une douzaine d'entreprises ayant reconnu avoir des collaborateurs dans l'un ou l'autre des deux pays concernés (voire les deux), ceux-ci se trouvent à leur domicile et pour ce que l'on en sait, ne se plaignent pas d'être maltraités. Mais manifestement, les interlocuteurs *« ne parlent pas au téléphone »*. Aucun groupe n'a fait état de transfert de ses salariés et l'un d'entre eux nous a même assurés que les collaborateurs qu'elle avait eus lundi 20 août au téléphone *« circulaient librement en Irak »*. Il semble pourtant qu'une famille (avec trois enfants) travaillant pour les Câbles de Lyon se trouvait à l'ambassade de France au Koweït, selon des informations recueillies dans cette entreprise.

Reste à savoir si le compte des Français retenus dans les deux pays (560 dont 290 en Irak et 270 au Koweït) est bon. Les circuits d'information sont si chaotiques que, parfois, les recensements des uns ne se recoupent pas avec ceux des autres.

NATHANIEL HERZBERG ET FRANÇOISE VAYSSE

Une liste des personnes retenues

● **CGE** : selon les décomptes de la Compagnie générale d'électricité, vingt-trois de ses collaborateurs français se trouvent en Irak ou au Koweït. En Irak, cinq personnes, auxquelles s'ajoutent trois épouses, et au Koweït, huit plus quatre épouses, et trois enfants. Ces chiffres sont conformes aux informations recueillies dans trois filiales de la CGE :

Cegelec (entreprise électrique) : dix personnes dont trois épouses au Koweït. Une personne en Irak.

Alcatel (communications) : six en Irak, réparties entre trois filiales CIT, ATFH et Telic, dont un résident avec sa femme. Ne sont pas dans le premier groupe des vingt-sept Français déplacés.

Câbles de Lyon (câbles) : une famille avec trois enfants à Koweït-City.

● **Technip** : personne au Koweït. En Irak : la société *« préfère ne pas dire »* combien de gens travaillent pour elle là-bas sur deux gros chantiers. Parmi eux, il y a quelques femmes et aussi des enfants.

● **Spie Batignolles** (BTP, groupe Schneider) : personne au Koweït. Quatorze dont un couple avec deux adolescents en Irak.

● **Merlin Gerin** (entreprise électrique, groupe Schneider) : quatre collaborateurs en Irak.

● **Matra** (armement) : il n'y aurait qu'une seule personne en Irak, mais ce n'est même pas sûr. Il s'agit d'un technicien de Matra, arrivé le 25 juillet pour une mission commerciale de quinze jours et qui avait prévu ensuite de rester dans les pays limitrophes. Pas de nouvelles de lui.

● **Air France** : trois expatriés au Koweït plus un équipage comprenant trois pilotes et sept hôtesses et stewards, à l'hôtel. Trois expatriés en Irak.

● **SOGEA** (groupe SGE) : onze personnes au Koweït (dont deux suisses), soit quatre expatriés et leurs familles. Personne en Irak.

● ***Aérospatiale*** : trois personnes sans famille au Koweït, six expatriés sans famille en Irak.

● **Thomson** (armement) : officiellement pas de chiffre. Mais, de bonne source, une quarantaine de personnes au total dans les deux pays. De deux types : des résidents appartenant soit à la délégation de Bagdad, soit à Koweït-City, auxquels s'ajoutent les *« collaborateurs en mission »*. Sur les résidents, *« quelques unités et leurs familles »*.

Cette liste, comprenant cent dix-sept personnes, n'est pas exhaustive.

Les médailles Fields de mathématiques

Les médailles Fields, récompense équivalente aux prix Nobel pour les mathématiques, ont été remises, mardi 21 août, lors de la cérémonie d'ouverture du congrès international des mathématiciens, qui rassemblera jusqu'au 29 août plus de 4 000 participants de 82 pays à Kyoto (Japon). Décernée tous les quatre ans depuis 1950, cette récompense marque un travail majeur dans la discipline, réalisé par un mathématicien de moins de quarante ans. Le dernier lauréat français est Alain Connes (1982).

Les lauréats de 1990 sont les suivants :

– **Vladimir Drinfeld (URSS)**, né en 1954, membre de l'Institut physico-technique des basses températures de Kharkov, en Ukraine, pour ses travaux de géométrie algébrique, et sur les méthodes algébriques de la physique mathématique.

– **Vaughan F. R. Jones (Nouvelle-Zélande)**, né en 1952, professeur à l'université de Berkeley (Californie), spécialiste des algèbres d'opérateurs (le domaine d'Alain Connes), il a découvert des relations surprenantes entre cette théorie et la théorie des nœuds, permettant de définir de nouveaux invariants pour les nœuds.

– **Shigefumi Mori (Japon)**, pour avoir développé un programme complexe destiné à effectuer la classification des variétés algébriques de dimension 3.

– **Edward Witten (Etats-Unis)**, né en 1951, professeur à l'université de Princeton, est récompensé pour les idées nouvelles, issues de la physique théorique, qu'il a introduites en mathématiques (supersymétrie, théorie des cordes, espace des lacets).

Par ailleurs, le prix Nevanlinna, créé récemment pour honorer les aspects mathématiques des recherches en informatique théorique, a été décerné à Alexander Razborov, un jeune chercheur de vingt-sept ans, de l'université de Moscou, pour ses travaux sur la complexité des circuits calculant les fonctions booléennes.

J.-M. K.

Bruno Masure quitte TF1

Bruno Masure a présenté sa démission à la direction de TF 1 dans une lettre datée du 16 août.

L'information a été rendue publique, sans commentaires, par la direction de l'information de la chaîne, mardi 21 août.

Le journaliste présentait, depuis le 4 septembre 1987, les journaux du week-end de TF 1. Pendant l'été, il avait été remplacé par Ladislas de Hoyos, correspondant de la chaîne à Londres. Bruno Masure avait maintes fois manifesté le désir de présenter le journal de 20 heures en semaine, en alternance avec Patrick Poivre d'Arvor.

Deux attentats au Pays basque

Des menaces téléphoniques au nom d'Iparretarrak

Aucun dispositif policier particulier *n'avait été mis en place mardi* 21 août au Pays basque à la suite des menaces proférées lundi par téléphone à l'AFP par un correspondant anonyme se présentant comme un porte-parole d'Iparretarrak, l'organisation séparatiste dissoute le 15 juillet 1987. La surveillance est permanente, indique-t-on au ministère de l'intérieur, même si elle avait été renforcée ces derniers jours à la suite de divers plasticages des rails espagnols, revendiqués par l'ETA.

Le correspondant anonyme a revendiqué la responsabilité de deux attentats commis dimanche 19 août contre deux perceptions des Pyrénées-Atlantiques et réclamé la libération du chef présumé d'Iparretarrak : *« Nous possédons 163 kilos d'explosifs disposés dans divers endroits du Pays basque et nous les utiliserons si, dans quarante-huit heures, MM. Mitterrand et Arpaillange n'ont pas fait libérer Philippe Bidart comme l'a été Anis Naccache le 19 juillet dernier. »* Et d'ajouter : *« Des Irakiens sont rentrés en Espagne et en France pour nous aider, ETA et nous. »*

Les responsables de la lutte antiterroriste n'ont pas réussi pour l'instant à authentifier le message. Les références à l'Irak et à la considérable quantité d'explosifs seraient jugées d'une *« fantaisie déroutante »*. Cependant le mode opératoire des attentats de dimanche contre deux perceptions de Saint-Palais et d'Hasparren pourrait porter la signature traditionnelle d'Iparretarrak : des bombes fabriquées à l'aide de bouteilles de gaz et de réveil servant de retardateur. Les enquêteurs notent que, pour la première fois, celles-ci ne visaient pas à engendrer de simples dégâts matériels mais auraient pu être meurtrières. Le percepteur, qui dormait à Saint-Palais au-dessus des locaux touchés, a été légèrement blessé à la tête.

□ **ESPAGNE : un mort au cours d'un attentat à la voiture piégée au Pays Basque.** – Une personne a été tuée *mardi 21 août en milieu de* journée à Oyarzun (province basque de Guipuzcoa) au cours de l'explosion d'une voiture piégée dans le parking d'un hypermarché, a indiqué la police. *(AFP.)*